

Lebeau
DÉMARREUR À DISTANCE 349\$
 INSTALLATION COMPRISE
 pour la plupart des véhicules
 INFORMEZ-VOUS AU COMPTOIR DE TOUTE SUCCURSALE DU RÉSEAU LEBEAU

La Presse
 LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

GREICHE ET SCAFF
 OPTOMÉTRISTES 50 SUCCURSALES
 SOLDE SEMESTRIEL 65% DE RABAIS
 JUSQU'À
 INFORMEZ-VOUS AU 336-4444

MONTRÉAL, SAMEDI 30 NOVEMBRE 1991 108^e ANNÉE N° 42 212 PAGES, 14 CAHIERS

iles de La Madeleine: 2 00 **1 50\$** Taxes en sus

LA PRESSE EN **HAÏTI**

Le retour des apatrides

RICHARD HÉTU
 envoyé spécial
 BON REPOS

Is sont nés en Haïti mais leurs enfants sont apatrides. Pendant des années, ils ont travaillé comme de véritables esclaves dans les plantations de canne à sucre de la République dominicaine. Aujourd'hui, ils tentent de refaire leur vie dans un pays qui n'a rien à leur offrir, sinon une misère plus grande.

En espagnol, ils ont été baptisés les *braceros* (littéralement, les travailleurs manuels). Il y a trois mois, le président de la République dominicaine, Joaquín Balaguer, les a tous expulsés de son pays. Il en avait assez d'entendre les critiques internationales au sujet du traitement de ces quelque 100 000 travailleurs haïtiens.

«Un traitement inhumain», s'était notamment indigné le président élu du pays voisin de la République dominicaine, Jean-Bertrand Aristide.

«Aristide avait raison», a commenté Takita Louis, une femme de 58 ans, qui a passé 32 années de sa vie en République dominicaine, où elle a eu cinq enfants avec son mari.

«Il connaît bien la misère que nous imposait Saint-Domingue. Les Haïtiens étaient traités comme des chiens par les Dominicains.»

Takita Louis se retrouve aujourd'hui avec sa famille à l'hôpital de Bon Repos, qui a été construit par la femme de Jean-Claude Duvalier, à l'extérieur de Port-au-Prince. Hier matin, elle aidait son mari à construire une hutte de bambou, sur le bord de la route nationale, où elle espère jouir d'une plus grande intimité.

«Nous n'avons plus rien», a-t-elle déclaré d'une voix brisée. «Les Dominicains nous ont expulsés sans même nous laisser le temps de prendre nos vêtements.»

Les *braceros* haïtiens constituent un des héritages les plus tristes et les plus répugnants du règne des Duvalier en Haïti. Dès son avènement au pouvoir, François Duvalier n'a rien trouvé de mieux à faire que de conclure un marché avec le leader dominicain Trujillo pour la vente de travailleurs haïtiens. La plupart d'entre eux allaient être utilisés pour couper la canne et pour travailler dans les usines sucrières.

Cette pratique s'est poursuivie sous Jean-Claude Duvalier, qui l'a formalisée par des contrats de vente qui étaient contresignés, prétendent certains Haïtiens, par son ministre des Affaires sociales, Hubert Deronceray, qui se retrouve aujourd'hui dans le camp des putschistes.

VOIR HAÏTI EN A2

Commerce et industrie écopent à Montréal

GILLES GAUTHIER

Les immeubles commerciaux et industriels se verront imposer en 1992 une surtaxe de 14,6 p. cent par la Ville de Montréal, dont le budget a été déposé hier par le maire Jean Doré et la présidente du comité exécutif, Léa Cousineau.

Les dépenses de la Ville s'accroissent de 9 p. cent, dont la moitié est attribuable à la réforme du ministre des Affaires municipales Claude Ryan, pour atteindre 1,87 milliard. Les recettes grimpent dans la même proportion.

Le compte de taxes foncières pour le secteur résidentiel augmentera en moyen-

ne de 5,4 p. cent, mais le propriétaire d'une maison unifamiliale subira une hausse moyenne de 8,4 p. cent, et celui d'un condominium, de 10 p. cent.

La Ville fera porter immédiatement aux propriétaires toute l'augmentation de 28,5 p. cent du rôle triennal d'évaluation annoncée récemment. Le taux de taxes foncières passe de 2,09 \$ le 100 \$ d'évaluation à 1,72 \$.

Elle doublera par ailleurs le coût du permis d'exploitation d'un stationnement extérieur, ce qui lui rapportera l'équivalent de la «taxe» de 1 \$ par espace de stationnement qu'elle avait déjà proposée.

L'administration évalue à 40 millions le «manque à gagner» attribuable à la réces-

sion — baisse de 28 millions des revenus des taxes locales, diminution du produit de la taxe sur les mutations immobilières (dite «taxe de bienvenue») et des droits d'entrée pour les activités municipales — et à 75 millions le retrait de Québec du financement de l'exploitation du transport en commun.

Elle augmente ses dépenses de 4,6 p. cent, ce qui équivaut à son évaluation du taux d'inflation pour 1992, et y ajoute le coût du «délestage de factures» en provenance du gouvernement provincial.

Ses contributions à la CUM, qui est responsable du transport en commun, augmentent de 22,9 p. cent, atteignant 484,3 millions. Elle accroîtra de 17,9 p. cent son

apport aux sociétés paramunicipales, leur versant l'an prochain 19,7 millions. Les frais de financement coûteront 302,6 millions, une hausse de 6 p. cent. Signe des temps: les provisions pour créances douteuses augmentent de 14,1 p. cent et passent à 8,1 millions.

L'administration Doré élimine dans la fonction publique municipale des postes équivalant à 225 années-personnes, dont 73 au service de la Prévention des incendies de Montréal. Elle offrira à ses employés syndiqués une hausse de salaire de 2 p. cent en 1992 et, pour donner l'exem-

VOIR BUDGET EN A2

Autres informations en pages A3 et A6

IL A SAUVÉ LE CAPITAINE!

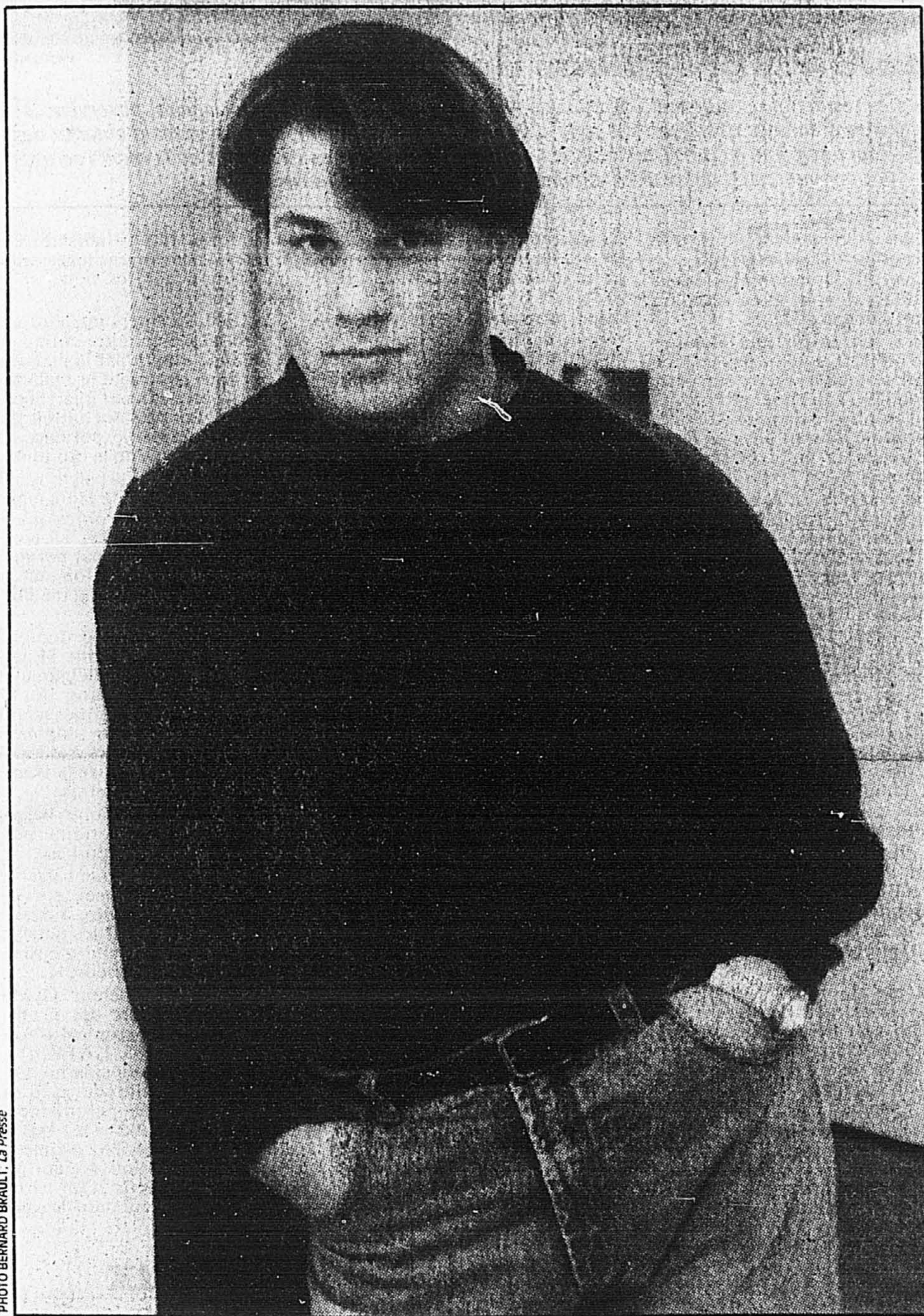


PHOTO BERNARD BRANULT, La Presse

Le jeune Jean-Sébastien Ouellet, 22 ans, a peut-être sauvé la vie du Capitaine Bonhomme jeudi soir. Il est l'un des premiers spectateurs à avoir sauté sur la scène du Métropolis pour porter secours au fantaisiste qui venait de défaillir en direct à l'écran de Radio-Canada. M. Ouellet lui a administré le bouche-à-bouche à plusieurs reprises. Pages A2 et E2

Aide fédérale: le Québec est en queue de peloton

PHILIPPE DUBUISSON
 du bureau de La Presse
 OTTAWA

Les accusations de favoritisme qui ont circulé à la Chambre des communes à la suite de l'annonce d'une entente de développement industriel intervenue entre Québec et Ottawa ne résistent pas à l'analyse. En fait, le Québec est la province qui bénéficie le moins des programmes fédéraux en matière de développement industriel, après la Colombie-Britannique.

C'est du moins ce qui ressort de l'analyse la plus exhaustive qui soit des dépenses fédérales, réalisée par l'Institut Fraser de Vancouver, un organisme de recherche indépendant. Ainsi, les dépenses fédérales dans le secteur de l'industrie et du commerce se sont élevées à 146,40 \$ per capita au Québec en 1988, contre 240,80 \$ en moyenne pour l'ensemble des provinces. Seule la Colombie-Britannique a reçu moins per capita que le Québec, soit 98,20 \$, selon les données les plus récentes.

«On ne peut pas prétendre que le Québec soit choyé en ce qui a trait aux dépenses fédérales dans les secteurs du commerce et de l'industrie», soutient le directeur de l'Institut Fraser, Michael Walker. L'analyse de l'Institut Fraser sur les dépenses fédérales a été réalisée à partir de données publiées par Statistique Canada et par le ministère fédéral des Finances.

L'annonce d'une entente de développement industriel entre Québec et Ottawa, jeudi, selon laquelle le gouvernement fédéral investira 160 millions dans la province au cours des cinq prochaines années, avait provoqué une vive réaction de rancœur de la part de députés néo-démocrates et libéraux à la Chambre des communes.

Dans ce qui prenait l'allure d'une vague anti-Québec, plusieurs députés néo-démocrates, quelques députés libéraux et la seule députée du Reform Party ont accusé le gouvernement fédéral de privilégier le Québec au détriment des autres régions. «Les

VOIR DÉPENSES EN A2

Un comité recommande de rétablir les courses de pur-sang

PHILIPPE CANTIN

Après un an d'étude et de réflexion, un comité mis sur pied par le ministre de l'Agriculture du Québec, Yvon Picotte, prend une décision d'un impact considérable et recommande le retour des courses de pur-sang au Québec.

La nouvelle a été annoncée hier par Michel Charbonneau, député libéral de Saint-Jean et président du Groupe de travail sur les courses de chevaux du

Québec. Dans le rapport qu'ils ont appuyé unanimement, les quatre membres du groupe font 19 recommandations au ministre. Si elles étaient adoptées, plusieurs d'entre elles modifieraient profondément l'industrie des courses de chevaux au Québec.

Les courses de pur-sang, dont les épreuves-reines sont sans doute le Kentucky Derby, couru dans le Mid-West américain, et le Prix de l'Arc de Triomphe, disputé à Paris, sont celles où le jockey

VOIR CHEVAUX EN A2

Aujourd'hui

MÉTÉO
 Aujourd'hui: nuageux avec quelques averses.
 Maximum 7°, minimum 1°.
 Demain: nuageux avec périodes de pluie.
 Page D18

SPORTS
 Hiver: du froid et de la neige? Mais aussi du ski alpin en Gaspésie, des sorties en patin sur le fleuve, des glissades avec les enfants.
 Cahier spécial Sports

ARTS ET SPECTACLES
 Mozart: le 200^e anniversaire de la mort de Mozart sera commémoré par Dutoit et l'OSM qui donneront le célèbre Requiem. Page E1

CINÉMA
 For the Boys: quatre mois de tournage, un budget de 40 millions, deux heures et demie de projection, une «saga» sur l'amitié entre deux artistes de music-hall, Dixie Leonard (Bette Midler) et Eddie Sparks (James Caan); à l'affiche depuis hier. Page D1



PLUS
 Pearl Harbor: il y aura 50 ans dans sept jours, un grand coup de fouet claquait dans le ciel des affaires internationales: le Japon attaqua les États-Unis. La guerre devenait mondiale et l'Histoire changeait de cours.
 Page B7

SOMMAIRE
 Annonces classées
 immobilier D12 à D17, H4 à H7
 marchandises H7
 emplois H8 à H11
 automobiles H12 et H13
 propositions d'affaires E2
 Arts Cahiers E
 cinéma E2
 téléhoraires E2
 télévision E2
 Avis H2, H15, H17
 Bandes dessinées K5
 Bridge, échecs, philatélie L6

VACANCES/VOYAGE
 Maroc: un fabuleux cocktail d'histoires anciennes et de modernisme, des foules grouillantes, d'immenses plages sous un soleil brûlant...
 Page I1

ÉCONOMIE
 GM: loin de vouloir partir, le constructeur d'automobiles investira 200 millions au Québec. Une entrevue avec le président de GM Canada.
 Page F1

Du sang de singe transfusé serait à l'origine du sida

AFP
 BRUXELLES

Des archives médicales belges confirment l'existence d'expériences de transfusion sanguine sur l'homme à partir de sang de chimpanzés qui, selon un article publié jeudi par la revue britannique *Nature*, pourraient être à l'origine de la propagation du sida.

Un chercheur britannique, le docteur Charles Gilks, a affirmé dans cet article que des médecins belges ont transfusé entre 1939 et 1955 plusieurs personnes avec du sang de chimpanzé congolais dans le cadre de recherches contre le paludisme.

Consultées par l'AFP, les Anna- VOIR SIDA EN A2

SPEC Électronique
Dumoulin
 > Montréal 8390 rue St-Hubert 388-1122
 > Laval 1599 Autoroute 440 ouest 745-3321
 > Longueuil 2203 chemin de Chambly 468-1993

Chaîne COMPACTE
 FHB 50CD • Récepteur MA/MF • Amplification 2x16W
 • Lecteur-laser programmable • Magnétocassette double
 • Encintes 3 voies • Télécommandé
GARANTI 1 AN
599\$



SUITE DE LA UNE

DÉPENSES

Aide fédérale: le Québec est en queue de peloton
Montréalais votent conservateurs et pas les gens de Windsor, et ça semble être une partie du problème», avait notamment déclaré le député néo-démocrate ontarien, Howard McCurdy.

«Tant que le Québec n'aura pas dit oui au Canada, sans boycotter complètement la province, il ne faudrait pas faire de détour pour l'avantager», avait pour sa part déclaré la députée albertaine du Reform Party, Deborah Gray. Pourtant, l'Alberta a reçu 379,60 \$ per capita du gouvernement fédéral en matière de développement industriel en 1988, ce qui représente 159 p. cent de plus que la part du Québec et 58 p. cent de plus que la moyenne des provinces canadiennes.

Le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, avait aussi fait écho aux accusations de favoritisme envers le Québec tenues à Ottawa, déclarant: «Toutes les provinces bénéficient maintenant d'un programme fédéral de développement, sauf l'Ontario. C'est inacceptable». Cependant, selon l'Institut Fraser, le gouvernement fédéral a dépensé en Ontario, qui jouit d'une base industrielle plus diversifiée qu'ailleurs au pays, 160 \$ per capita dans le domaine du commerce et de l'industrie en 1988, soit près de 10 p. cent de plus que le Québec n'a reçu.

En dollars, le gouvernement fédéral a dépensé 971 millions au Québec dans le domaine du commerce et de l'industrie en 1988, contre 1,5 milliard en Ontario. Tout cela sans compter que le gouvernement fédéral a accordé des contrats d'une valeur de 3,8 milliards aux entreprises ontariennes pour l'achat de biens et de services en 1990-91, ce qui représente 50 p. cent de la valeur totale des contrats fédéraux, contre seulement 18 p. cent pour le Québec, selon un relevé de la société Government Consultants International (CGI).

Hier, la vague des accusations de favoritisme a atteint les provinces de l'Atlantique. «L'Atlantique a certainement besoin d'aide autant que le Québec et les fermiers de l'Ouest», a déclaré M. Gilbert Clements, ministre des Finances de l'Île-du-Prince-Édouard, après une réunion à huis clos avec ses trois homologues des Maritimes.

En matière d'aide au développement industriel, l'Île-du-Prince-Édouard reçoit quatre fois plus que le Québec, soit 765,80 \$ per capita. Les autres provinces atlantiques reçoivent aussi davantage que le Québec.

Les données de l'Institut Fraser, publiées plus tôt cette année, démontrent que le Québec n'a toujours été, depuis 1970, l'une des

provinces qui a le moins bénéficié, per capita, de l'aide fédérale en matière de développement industriel.

Le premier ministre Brian Mulroney a vivement réagi, hier, aux commentaires émis à Ottawa et ailleurs au Canada contre l'aide économique de 160 millions sur cinq ans qui sera consacrée au développement régional du Québec. Lors d'une interview sur les ondes d'une radio locale à Toronto, il a rappelé que son gouvernement avait consacré 1 milliard au projet Hibernia à Terre-Neuve, 800 millions aux agriculteurs de l'Ouest, 295 millions aux projets spéciaux en Ontario et 4,5 milliards pour les frégates au Nouveau-Brunswick, notamment.

Il a aussi sévèrement critiqué l'attitude des députés de l'opposition à la Chambre des communes, demandant notamment à la leader néo-démocrate Audrey McLaughlin de rappeler ses troupes à l'ordre. «Leur attitude est tout simplement outrageante», a-t-il dit.

Mme McLaughlin a toutefois nié, hier, que ses députés aient voulu s'en prendre au Québec. «Ils voulaient tout simplement savoir ce qu'était le plan du gouvernement pour répondre aux besoins des autres régions. Leurs questions étaient équilibrées.» De retour jeudi du Chili, Mme McLaughlin n'a toutefois pas assisté aux discussions à la sortie de la Chambre des communes, là où certains députés se sont vidés le cœur sur l'aide fédérale accordée au Québec.

En ce qui a trait à l'ensemble des dépenses fédérales, le Québec a reçu, per capita en 1988, 304 \$ de plus qu'il a versé en impôts et taxes. Cependant, parmi les provinces qui bénéficient des paiements de péréquation, le Québec est la province qui reçoit le moins du gouvernement fédéral, étant largement déclassé par le Manitoba (1521 \$), la Saskatchewan (1854 \$) et les provinces de l'Atlantique (de 2526 \$ pour le Nouveau-Brunswick à 4315 \$ pour l'Île-du-Prince-Édouard).

L'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, qui ne reçoivent aucun paiement de péréquation, sont les seules provinces qui versent davantage en impôts qu'elles reçoivent en dépenses et transferts du gouvernement fédéral.

HAÏTI

Le retour des apatrides

Le duvaliérisme au pouvoir n'a pris aucune mesure pour protéger les travailleurs haïtiens contre les abus dont ils étaient victimes de la part des propriétaires et des officiels dominicains. Attirés en République dominicaine par la promesse d'un travail, les braceros haïtiens se sont retrouvés littéralement enchaînés par les contrats

médecin d'Urgences-santé l'intubé et lui a donné un choc électrique. Il a repris conscience», a précisé le médecin.

M. Noël, qui est âgé de 69 ans, a déjà eu par le passé quelques ennemis de santé du même genre. Mais jamais aussi violents. L'épouse de M. Noël a confié au médecin que son mari était assez nerveux avant son numéro au Métropolis. «Les spasmes cardiaques sont souvent causés par le stress» a ajouté M. Goupil.

Le Capitaine Bonhomme restera encore quelques jours sous observation à Saint-Luc. «Nous voulons surveiller son rythme cardiaque pour éviter d'autres complications», a conclu le médecin.



Enfants brésiliens assassinés

Des résidents du bidonville de Baixada Fluminense, au nord de Rio de Janeiro, observent les cadavres d'enfants découverts le long d'une route dernièrement. Les meurtres d'enfants des rues, qui ont triplé au Brésil cette année, sont perpétrés par des escadrons de la mort recrutés par des commerçants qui veulent éliminer la criminalité dans les rues.

PHOTO AP

de vente qui avaient été signés par les autorités de leur pays.

C'est cette situation que le père Aristide a dénoncée en accédant à la présidence d'Haïti.

«Il a fait savoir aux Dominicains qu'il ne voulait pas participer ni fermer les yeux sur cette magouille», a déclaré un Port-au-Prince proche du père Aristide. «Mais il ne pensait pas que Balaguer réagirait en expulsant les Haïtiens.»

Même si elle est éclipsée en ce moment par la situation politique d'Haïti et l'impact de l'embargo commercial décrété par l'Organisation des États américains, l'expulsion des dizaines de milliers de braceros haïtiens est une autre tragédie pour le pays.

Après avoir été accueillis à l'hôpital de Bon Repos, où ils ont reçu des vêtements, de la nourriture et des soins, l'immense majorité d'entre eux se retrouvent aujourd'hui les mains vides, déboussolés dans un pays qu'ils ne savent plus où aller, avec des enfants qui ne parlent souvent que l'espagnol.

Ils disent tous qu'Aristide avait raison de décrier le traitement qui leur était réservé en République dominicaine, mais ils se rendent aussi compte que la situation n'est guère meilleure en Haïti.

«Même si on ne gagnait pas beaucoup d'argent, au moins, là-bas, on travaillait», a déclaré Gracino Delarossa, un bracero haïtien de 42 ans, qui a travaillé dans une plantation de canne à sucre «pendant des années».

Gracino commençait ses journées à 7 h le matin. Il travaillait sans répit jusqu'à 3 h l'après-midi, puis il prenait une collation. Parfois, il continuait à couper la canne jusqu'à la tombée du jour.

Il se souvient du soleil brûlant qui lui chauffait la tête. Des moustiques qui mitraillaient son corps. Des courbatures qui meurtrissaient son dos. Et il se souvient des baraquements misérables dans lesquels il dormait avec d'autres braceros.

«Nous étions entassés là-dedans comme des animaux», a-t-il dit.

Son salaire hebdomadaire gravitait autour de 40 \$.

Jean Selissa, un maçon de 35 ans, a eu une vie un peu plus facile en République dominicaine. Il vivait à Saint-Domingue avec sa compagne dominicaine et leurs deux enfants. Le travail ne manquait pas, et il pensait finir ses jours dans ce pays, même s'il ne pouvait pas espérer obtenir la nationalité dominicaine.

«J'avais plein d'amis dominicains, a-t-il dit. Je n'avais pas d'ennuis avec eux.» Jean Selissa a cependant commencé à se faire du souci à la mi-juin quand les autorités politiques de la République dominicaine ont émis un décret prévoyant le rapatriement «contrôlé» des Haïtiens de moins de 16 ans et de plus de 60 ans vivant dans le pays.

Il a espéré un certain temps que la nationalité de la mère de ses enfants les protégerait du rapatriement, mais c'était un faux espoir. Un matin, des policiers ont forcé son garçon et sa fille à monter dans un autobus pour Port-au-Prince. Il a décidé de les accompagner.

«Je ne pouvais pas les laisser partir seuls», a déclaré Jean Selis-

sa. «Ils ne savent même pas parler créole. Comment auraient-ils pu se débrouiller à Port-au-Prince?»

Incapable de se trouver du travail et souffrant de ne manger que du maïs, Jean Selissa se pose aujourd'hui la question, pour lui-même. □

BUDGET

Commerce et industrie écopent à Montréal

ple, le traitement des élus, du personnel politique et des cadres supérieurs sera «gelé».

Elle économisera 216 000 \$ en soufflant la neige sur les terrains vacants, 740 000 \$ en mettant en oeuvre une nouvelle politique d'épandage des abrasifs et réduira ses dépenses de 760 000 \$ en imposant un moratoire d'un an sur la plantation de 2500 arbres.

Aucune contrainte ne touchera cependant les fêtes du 350e anniversaire de la fondation de Montréal l'an prochain. La Ville versera une contribution de 3,1 millions à sa Corporation des célébrations, portant sa quote-part à 14,5 millions, et accroîtra de 26 p. cent son apport à la Société de l'Île Notre-Dame pour l'organisation d'une édition spéciale de la Fête des neiges.

Les taxes rapporteront 1,4 milliard — une hausse de 10,4 p. cent — dont 985,7 millions proviendront des taxes foncières. Le fruit de ces dernières s'accroît de 15,9 p. cent.

Les compensations versées par les gouvernements supérieurs (182 millions) stagneront par rapport à cette année, Québec versant moins et Ottawa davantage. Le provincial a notamment abaissé de 50 à 25 p. cent du taux global la compensation tenant lieu de taxes qu'il verse pour les écoles primaires et secondaires.

Toujours au chapitre des recettes, on note de fortes hausses de 15,2 p. cent au chapitre des droits et permis, qui rapporteront 65,4 millions, et de 23,4 p. cent pour les amendes et frais (85,6 millions).

«La volonté politique qui a présidé à la préparation de ce budget, a déclaré hier Mme Cousineau, était claire: nous étions décidés à maintenir notre offre de services aux citoyens, et ce malgré un contexte économique et fiscal difficile.»

«Il était toutefois hors de question, a-t-elle ajouté, de maintenir cette prestation de services en accablant les contribuables d'un fardeau fiscal trop lourd. Nous avons donc choisi de couper dans les dépenses de la Ville.» □

SIDA

Du sang de singe transfusé serait à l'origine du sida

les de la société belge de médecine tropicale, citées comme références dans l'article de Nature, relatent des expériences de ce genre. Selon ces archives, elles ont été faites par les docteurs Rodhain et Dellaert à l'Institut de médecine tropicale d'Anvers (nord de la Belgique), principalement sur des paralytiques hospitalisés au service de psychiatrie de l'hôpital Stuyvenberg, à Anvers.

En 1939, dix patients ont reçu le sang d'un chimpanzé souffrant

d'une forme de paludisme. Ces premiers essais furent jugés «non concluants» par les deux chercheurs belges.

En 1940, 22 autres malades ont reçu du sang d'un autre chimpanzé, lui aussi atteint par la malaria. Ils ont tous contracté la maladie. Douze d'entre eux ont guéri spontanément. Pour les dix autres, il a fallu interrompre l'expérience en leur administrant de la quinine.

Les deux médecins belges n'ont laissé comme trace de leurs expériences que quelques notes qui figurent dans les annales. La technique de l'époque ne leur permettait pas de conserver longtemps des prélèvements de sang ou d'organes.

Dans son article, le docteur Gilks dénombre au moins 34 personnes ayant reçu en Belgique et aux États-Unis du sang de 17 chimpanzés, ces personnes ayant à leur tour donné leur sang à 33 autres. Il estime que ces expériences pourraient expliquer la transmission du sida à l'homme.

Les milieux scientifiques belges ont réagi avec une certaine perplexité hier à cette hypothèse.

Interrogé par la presse belge, le docteur Nathan Clumeck, spécialiste du sida à Bruxelles, a déclaré: «Je ne connais pas les tenants de cette étude mais elle me semble pour le moins curieuse.»

Cependant, le docteur Guido François, spécialiste des protozoaires à l'Institut tropical d'Anvers, a indiqué à l'AFP que «même si le virus du sida ne présente aucune similitude avec la malaria (agent du paludisme), l'hypothèse de Gilks n'est pas à exclure». Il est possible, estime-t-il, que des «mutations» aient pu se produire à partir d'un virus non détecté contenu dans le sang des chimpanzés. □

CHEVAUX

Un comité recommande de rétablir les courses de pur-sang

prend place sur la bête, de race pure (thoroughbred en anglais). Depuis 1973, ces courses ne sont plus présentées au Québec. L'hippodrome Blue Bonnets et les quatre autres pistes de la province organisent des courses sous harnais. Les chevaux utilisés sont des standardbreds (des chevaux communs) et le conducteur est assis dans un sulky.

«En Ontario et à la piste The Meadowlands, au New Jersey, ces deux types de courses cohabitent très bien, a déclaré M. Charbonneau. Il est donc possible de les tenir dans un même hippodrome et nous aimerions que le gouvernement envisage d'abord cette possibilité.»

Le Groupe de travail estime «urgent» que le conseil des ministres se prononce sur le retour des pur-sang. Il suggère que la décision soit prise au plus tard en juin 1992. Les courses commencent deux ans plus tard, laissant ainsi une période préparatoire à l'industrie.

Parmi les autres recommandations du Groupe de travail, les plus importantes ont trait à la crédibilité des courses de chevaux.

«L'image de marque des courses est actuellement très mauvaise», a déclaré Agnès Gaumond, représentante des courses sous harnais au sein du comité. «Nous voulons enrayer l'utilisation de

drogues. Les règlements régissant les courses de pur-sang sont beaucoup plus sévères et nous aimerions qu'ils soient aussi en vigueur chez les standardbreds.»

La présence permanente de la Sûreté du Québec dans les hippodromes contribuerait aussi, selon le comité, à rehausser la crédibilité des courses. «Un hippodrome, c'est une salle de jeux, a rappelé Mme Gaumond. Or une présence policière s'impose pour assurer le public que les activités se déroulent correctement.»

Une des idées les plus innovatrices du Groupe de travail concerne les paris. Un réseau de pari mutuel serait établi à la grandeur de la province, à l'image de celui de Loto-Québec et du PMU (Pari Mutuel Urbain) en France. Une stratégie de marketing visant à rajeunir la clientèle serait aussi mise en place.

«Les courses doivent devenir une fête grandiose où le cheval est le centre d'attraction, a dit M. Charbonneau. La création d'un parc thématique doit être envisagée pour rapprocher l'industrie des courses de la population.»

Le Groupe suggère également de créer des abris fiscaux destinés aux acquéreurs de chevaux de courses et de reporter la décision sur l'implantation de casinos au Québec.

L'éventuel retour des courses de pur-sang provoquera un chaud débat. André Marier, président de l'Hippodrome Blue Bonnets entend étudier le rapport à fond avant de se prononcer. Mais historiquement, M. Marier s'est toujours opposé à la venue de cette nouvelle compétition, arguant que les bourses seraient trop faibles et la qualité des chevaux, douteuse.

«Plusieurs recommandations me plaisent beaucoup, comme celles concernant l'intégrité des courses et l'expansion du pari mutuel, a dit M. Marier hier. Mais il ne faut pas oublier que les courses sous harnais sont en pleine relance au Québec. L'implication du ministre Picotte et le travail du comité consultatif mis sur pied par la Commission des courses en sont deux exemples.» □

Réal Pelletier reçoit le prix Jules Fournier

Réal Pelletier, préposé au pupitre de La Presse, est devenu hier soir le lauréat du prix Jules-Fournier, remis annuellement par le Conseil de la langue française à un journaliste qui s'est illustré par sa contribution exemplaire à la qualité de la langue.

«Au fil des années, Réal Pelletier a non seulement appris à maîtriser toutes les facettes du métier de journaliste, mais il a surtout réussi à développer un style d'écriture qui se caractérise par la simplicité, le naturel, l'enthousiasme, un sens de l'humour certain, et une qualité humaine appréciable», a déclaré le président du Conseil, Pierre-Etienne Laporte, en remettant à M. Pelletier son prix, à l'ouverture du congrès annuel de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, tenu à Québec.

Réal Pelletier a entrepris sa carrière au Devoir, où il a travaillé de 1962 à 1967. Il est ensuite passé à Radio-Canada. A partir de 1972, il a rédigé plusieurs grands reportages pour La Presse, dont il devint plus tard le directeur du bureau de l'Assemblée nationale.

De 1977 à 1981, il a occupé divers postes dans l'administration publique, avant de revenir à La Presse. Récemment, il a couvert le sommet des Sept, à Londres.

Le Capitaine Bonhomme reprend des forces

MARIE-FRANCE LÉGER

Le Capitaine Bonhomme reprend tranquillement des forces à l'hôpital Saint-Luc. Le docteur Jean-Noël Goupil est rassuré sur le sort de son patient: «M. Noël va bien. Il a repris rapidement conscience la nuit dernière. Nous avons enlevé le tube vers 23 h. Il pouvait converser une heure après son arrivée à l'hôpital», a-t-il expliqué hier.

Le comédien Michel Noël s'est écroulé en direct à la télévision de Radio-Canada jeudi soir, souffrant d'une fibrillation ventriculaire. «Le coeur battait beaucoup trop vite. Deux personnes ont tenté de le ramener. Ensuite, un

La Quotidienne à trois chiffres 874 tirage d'hier à quatre chiffres 8328

Table with subscription and advertising rates: ABONNEMENT 285-6911, ANNONCES CLASSÉES 285-7111, REDACTION 285-7070, PROMOTION 285-7100, COMPTABILITÉ 285-6892, Grand annonces 285-6900.

La Presse LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 - Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

Barcode and contact information: RENSEIGNEMENTS 285-7272, SAMEDI 30 NOVEMBRE 1991, 48-6-01

Table with 5 columns: La Presse, Livres, Automobile, Mode, Consommation, Design et art de vivre. Each column lists a featured article and author.

Advertisement for Centraide: La suite dépend de VOUS 21 507 000\$. Includes a thermometer graphic and contact info: Ligne Tél-Don: 1 800 267-5555.

226 postes en moins, dont 73 à la Prévention des incendies

GILLES GAUTHIER

Le budget municipal présenté hier se traduira par une diminution nette de 226 postes, dont 73 au Service de la prévention des incendies de Montréal (SPIM).

L'administration promet toutefois que personne parmi ceux qui ont obtenu leur permanence à la Ville ne perdra son emploi. Ceux dont les postes disparaissent seront transférés ailleurs, remplaçant notamment ceux qui quittent ou prennent leur retraite.

Au SPIM, on abolit les 48 postes de chauffeurs des chefs de districts, 20 postes (éliminés en avril dernier) devenus inutiles à cause de la mise en service d'équipements polyvalents pouvant servir aussi bien à la lutte contre les incendies qu'à l'aide aux personnes victimes d'accidents de la circulation ou industriels et cinq postes reliés à la livraison aux casernes du carburant pour les véhicules.

Au total, ce sont 424 personnes-années qui disparaissent de la structure des effectifs de la fonction publique. La création de nouveaux postes porte cependant le résultat net à une diminution nette de 225,7.

On note en particulier une réduction de 30 postes au Service des loisirs et du développement communautaire « suite à la prise en charge par des organismes partenaires de certaines activités », de 20 postes à la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM) et de 29 postes à l'Approvisionnement et aux Immeubles ainsi qu'aux Travaux publics à cause de la diminution du Programme triennal d'immobilisations (PTI) de la Ville.

Le réaménagement des territoires de collecte des déchets se traduit par une « économie » de 27 personnes-années. De plus, dans l'ensemble des services municipaux, une réduction de 250 personnes-années est obtenue « grâce à l'amélioration de la productivité, à des réaménagements de tâches et à des restructurations administratives ». La Ville admet que le nombre d'heures d'ouverture des piscines et arènes diminue encore en 1992.

On ajoute par ailleurs 68 postes aux Travaux publics à la suite du rappel en 1991 de 33 contrats de collecte de déchets domestiques effectuée jusqu'ici par l'entreprise privée, 23 personnes-années pour l'entretien des nouvelles installations du parc des Îles, du square Béri et du Champ-de-Mars, 18 postes pour la mise en opération de six nouveaux stationnements sur rue réservés aux résidents.

Les préparatifs reliés à l'ouverture éventuelle des bibliothèques Barthélemy-Vimont et Mile-End se traduisent par l'ajout de sept personnes-années alors que les événements spéciaux, l'accueil sur le mont Royal et la « consolidation » de certains programmes auprès des clientèles (dont les aînés et Jeunesse 2000) permettent l'addition de 14 personnes-années aux Loisirs et développement communautaire.

Hausse de 5,4% des taxes du résidentiel

PIERRE BELLEMARE

Variation dans les comptes de taxes municipales 1991-1992*

	Évaluation foncière				Compte de taxes				Augmentation mensuelle par logement \$
	1991 \$	1992 \$	Augmentation 1991-92** \$	%	1991 \$	1992 \$	Augmentation 1991-92 \$	%	
Résidentiel									
Maison unifamiliale	111 000	146 400	35 400	31,9	2 354	2 552	198	8,4	16,50
Duplex	125 300	157 600	32 300	25,8	2 658	2 747	89	3,3	3,71
Triplex	144 000	183 100	39 100	27,2	3 055	3 191	136	4,5	3,78
Multiplex (11)	405 400	524 700	119 300	29,4	8 599	9 146	547	6,4	4,14
Conciergerie (57)	1 396 400	1 746 300	349 900	25,1	29 618	30 438	820	2,8	1,20
Condominium	85 500	114 500	29 000	33,9	1 814	1 995	181	10,0	15,08

*Incluant la taxe foncière, la taxe d'eau et de services, la taxe olympique, les surtaxes foncières et la taxe d'affaires, lorsque ces taxes s'appliquent auxdits exemples.

**Les augmentations de l'évaluation foncière 1991-1992 représentent l'augmentation moyenne de la catégorie lors du dépôt du rôle 1992 et inclus 11% pour la normalisation du rôle à la valeur réelle.

Les maisons unifamiliales neuves et les condominiums constituent les cibles du nouveau budget de Montréal, présenté hier par le maire Jean Doré et Mme Léa Cousineau, présidente du comité exécutif.

L'augmentation du compte de taxes d'une unifamiliale s'élève à 8,4 p. cent et celle d'un condo à 10 p. cent, alors que l'ensemble du secteur résidentiel sera frappé, en moyenne d'une hausse de 5,4 p. cent.

Ainsi, une maison unifamiliale, évaluée en 1991 à 111 000 \$, sera rajustée à 146 400 \$ (31,9 p. cent), compte tenu du nouveau rôle d'évaluation de la CUM, et le compte de taxes passera de 2 354 \$ à 2 552 \$ en 1992, donc une hausse nette de près de 200 \$ ou 16,50 \$ par mois.

Pendant ce temps, la valeur d'un condo de 85 000 \$ sera portée à 114 500 \$, selon le nouveau rôle triennal de la CUM, et les taxes s'y rattachant passeront de 1 814 \$ à 1 995 \$, soit une augmentation de 181 \$ pour l'année 1992 ou 15,08 \$ par mois.

...et les fêtes du 350e?

GILLES GAUTHIER

Léa Cousineau, présidente du comité exécutif et responsable du budget de la Ville, s'est dite incapable de préciser hier combien coûteront à la municipalité les fêtes du 350e anniversaire de Montréal l'an prochain.

Outre la subvention de 3,1 millions que la Ville donnera en 1992 à la Corporation des célébrations du 350e, plusieurs services municipaux devront, admet-elle, puiser dans leurs budgets pour participer au financement des fêtes.

Le lien n'est pas toujours évident: déjà cette année, le service des Finances a été obligé de contribuer à la préparation d'une exposition qui sera présentée l'an prochain.

Nombre d'employés municipaux seront détachés de leurs tâches habituelles pour s'occuper d'organisation, d'entretien, etc., dans le cadre des fêtes.

La contribution à la Corporation représente une hausse de 55 p. cent comparativement à 1991 et portera le total à 14,5 millions.

Montréal augmente par ailleurs de 26 p. cent sa contribution à la Société de l'île Notre-Dame, qui passe à 1,24 million, parce que

l'administration veut que la Fête des neiges « explose » à l'occasion du 350e et de la 5e Biennale internationale des villes d'hiver.

La contribution de la Ville au fonds des équipements scientifiques (Jardin botanique, Biodôme et Planétarium) augmente de 18 p. cent et passe à 14,92 millions. Elle accroît de 104 p. cent la somme qu'elle verse à la Société de développement industriel de Montréal (SODIM) pour la porter à 2,93 millions et de 26,8 p. cent (4,51 millions en 1992) le montant qu'elle remet à la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM).

La municipalité ajoute 2 millions à son budget parce qu'elle doit maintenant s'occuper du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal et elle versera 800 000 \$ à la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMP) alors qu'aucune somme n'était inscrite à ce chapitre à son budget de 1991.

La contribution à la Société du palais de la civilisation s'accroît de 3,2 p. cent et passe à 2,4 millions, celle de l'Office municipal d'habitation (OMH) de 3,5 p. cent (8,39 millions) et celle des SIDAC (développement des artères commerciales) de 2,9 p. cent (1,7 million).



PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

La présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal, Mme Léa Cousineau, n'a pu dire hier combien vont coûter aux Montréalais les fêtes du 350e anniversaire de leur ville.

tiel — subissent des augmentations inférieures au taux d'inflation.

Un total de 39 351 contribuables bénéficieront cependant d'une baisse absolue de taxes foncières et, chez les contribuables qui écopent des plus fortes hausses de taxes, environ la moitié sont des propriétaires de terrains vacants qui, tant au niveau de l'évaluation que du compte de taxes, sont particulièrement touchés par le nouveau budget de Montréal.

Le secteur résidentiel montre une concentration des augmentations supérieures à neuf p. cent dans les districts du Bout-de-l'île, de même que dans le Plateau Mont-Royal et dans les districts du centre.

À l'inverse, les quartiers de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc Extension sont moins touchés, tout comme certains districts du Sud-Ouest.

Dans l'ensemble du territoire, les conciergeries, les duplex et triplex enregistrent des croissances moyennes inférieures à l'inflation anticipée en 1992, soit 4,7 p. cent.

Le stationnement n'y échappe pas

L'administration Doré a donné suite, d'une façon déguisée, à son idée d'imposer une « taxe » de 1 \$ par jour par espace de stationnement dans le territoire de la ville de Montréal.

Elle amassera, admet-elle, l'équivalent de ce montant en augmentant de 100 p. cent le coût des permis d'exploitation des stationnements extérieurs et de 15 p. cent celui des parkings intérieurs.

Cette mesure, qui rapportera 3,58 millions, permet selon la Ville « d'accroître la participation de l'automobiliste au financement des activités municipales ».

L'administration prévoit par ailleurs que le nombre de contraventions émises pour le stationnement augmentera l'an prochain de 120 000, passant de 1,25 million à 1,37 million. Elles lui rapporteront, en combinant celles qui sont émises par les policiers et les surveillants, aux alentours de 63 millions, soit une hausse considérable par rapport à 1991.

La Ville estime sur un autre plan que le stationnement sur rue, soit les parcómetros, lui rapportera 9,85 millions, soit une augmentation de 1,79 million.

Les commerces et les industries sont durement touchés

PIERRE BELLEMARE

Variation dans les comptes de taxes municipales 1991-1992*

	Évaluation foncière				Compte de taxes			
	1991 \$	1992 \$	Augmentation 1991-92** \$	%	1991 \$	1992 \$	Augmentation 1991-92 \$	%
Non résidentiel								
Immeuble semi-commercial	883 500	1 137 700	254 200	28,8	19 357	22 701	3 344	17,3
Commerce (propriétaire occupant)	669 700	858 300	188 600	28,2	28 298	32 929	4 631	16,4
Industrie	1 192 300	1 470 100	277 800	23,3	49 189	55 862	6 673	13,6

*Incluant la taxe foncière, la taxe d'eau et de services, la taxe olympique, les surtaxes foncières et la taxe d'affaires, lorsque ces taxes s'appliquent auxdits exemples.

**Les augmentations de l'évaluation foncière 1991-1992 représentent l'augmentation moyenne de la catégorie lors du dépôt du rôle 1992 et inclus 11% pour la normalisation du rôle à la valeur réelle.

Le secteur non résidentiel, accablé par une hausse moyenne de taxes de 14,6 p. cent dans le budget 1992 de l'équipe Doré-Cousineau, est celui qui, finalement, aura fait les frais de la réforme Ryan sur la fiscalité municipale.

«Le gouvernement québécois nous a obligés à surtaxer les établissements commerciaux et les industries», déclare M. Doré, après nous avoir indiqué qu'il y avait place, dans cette catégorie de contribuables, pour une hausse substantielle de taxes.

Le maire de Montréal aurait préféré, et de loin, compenser les 75 millions que représente le désengagement de Québec dans le financement du transport en commun, en obtenant l'autorisation de prélever une taxe spéciale sur le litre d'essence vendu aux automobilistes.

«Mais le gouvernement québécois a décidé d'envahir lui-même

ce champ de taxation, au lieu d'en faire profiter l'ensemble des municipalités affectées par la réforme Ryan», explique M. Doré.

Cet exercice est d'autant plus pénible que Montréal, en raison de la récession des derniers mois, a été privée d'un revenu global de 40 millions, provoqué par la fer-

meture d'entreprises et la ralentissement économique.

Ajoutés aux 75 millions «hérités» de la réforme Ryan, ces 40 millions portent donc à 115 millions les sommes additionnelles que Montréal se devait d'aller chercher dans la poche de l'ensemble des contribuables.

Conscient toutefois du surplus d'espaces à vocation non résidentielle, l'administration Doré permettra, dans son nouveau budget, un dégrèvement de taxes au bénéfice des propriétaires d'immeubles commerciaux et industriels pour la partie vacante de leurs locaux.

Ce dégrèvement sera aussi accessible aux propriétaires d'édifices en implantation. Compte tenu de ce dégrèvement, le taux de la surtaxe foncière s'établira à près de 53 cents les 100 \$ d'évaluation.

«N'eût été de la réforme Ryan, la hausse moyenne du compte de taxes dans le secteur non résidentiel aurait été de 5,1 p. cent», signale le maire Doré. Du même souffle, il observe que la hausse moyenne dans ce secteur, depuis les cinq dernières années, se chiffre à 5,7 p. cent par année, en incluant la nouvelle hausse de 14,6 p. cent en 1992, alors que le taux d'inflation s'est accru de 4,9 p. cent par année.

Des 16 458 édifices commerciaux, environ 8850 recevront un compte de taxes majoré entre 20 et 50 p. cent, en 1992, et des 913 bâtiments industriels, le compte sera augmenté de 30 à 50 p. cent pour 243 d'entre eux et de 8 à 15 p. cent pour 201 autres.

Les bienfaits de la réforme Ryan



CLAUDE PICHER

Dans un de ces sophismes dont l'administration municipale a le secret, Léa Cousineau, en présentant le budget de la Ville de Montréal, annonce fièrement que les dépenses augmenteront de 4,6 p. cent l'an prochain. «Au même rythme que l'inflation anticipée». Ça, c'est déjà trop, et de toute façon, c'est pour la galerie.

La réalité, c'est que la Ville de Montréal augmente ses dépenses de 9 p. cent, presque le double de l'inflation anticipée. Hélas, que voulez-vous, explique la présidente du comité exécutif dans une gracieuse pirouette, c'est à cause des «charges déléstées par Québec dans le cadre de la Loi 145». Lire: c'est la faute à Ryan.

Soyons sérieux. Ce qui intéresse

d'abord le contribuable, c'est que l'augmentation moyenne des taxes municipales dans le secteur résidentiel à Montréal, sera de 5,4 p. cent. Le compte de taxes moyen, à Montréal, a augmenté de près de 30 p. cent depuis que le RCM est au pouvoir. C'est assez.

Le plus odieux, c'est que Mme Cousineau présente comme un événement heureux le fait que «les contribuables résidentiels ne font pas face à une hausse plus substantielle de leur compte de taxes», et vante pour cela l'administration du RCM à grands coups d'encensoir. Cela est inacceptable. Non seulement n'a-t-elle pas encore compris que les Montréalais sont parmi les contribuables québécois les plus écrasés par les taxes, et qu'il s'agit, en priorité, de diminuer leur fardeau pour les laisser respirer; il faut maintenant, en plus, remercier le RCM parce que les taxes ne grimperont pas plus vite! Apprécions la spéciosité du raisonnement.

Dans le secteur commercial et industriel, c'est le scandale. Les taxes, pour les entreprises montréalaises, grimperont de 14,6 p. cent. En 1987, première année d'administration du RCM, Montréal

comptait 42 600 entreprises; cette année, elles ne sont plus que 38 800 (oui, oui, cela fait quatre mille de moins en quatre ans). Le compte de taxes moyen de l'entreprise établie à Montréal, il y a quatre ans, approchait les 7 000 \$; l'an prochain, il friserait les 11 000 \$. Est-ce bien là la meilleure façon de stimuler l'emploi?

Tout cela est intolérable; et malgré les contorsions de Léa Cousineau pour trouver des coupables, ce n'est pas Claude Ryan qui est responsable de ces hausses de taxes.

J'ai même le goût, à titre de contribuable montréalais, de remercier le ministre Claude Ryan. Grâce à lui, pour la première fois en cinq ans, l'administration du RCM ne pense pas à gonfler la monstrueuse fonction publique municipale, mais à en réduire la taille. Grâce à Claude Ryan, la RCM fait son premier effort sérieux et réfléchi de compressions budgétaires; grâce à Claude Ryan, les élus du RCM, dont beaucoup seraient incapables de se trouver sur le marché du travail des jobs aussi bien payés, vont enfin comprendre ce que c'est que de se serrer la ceinture (oh, si peu, il est vrai). Grâce à

Claude Ryan, pour la première fois, le RCM commence à dépenser l'argent comme du monde. Quoique...

Quand je vois le budget des «affaires internationales» grimper de 70 p. cent (que de beaux voyages en perspective), quand je vois celui du «protocole» bondir de 83 p. cent (il faut bien fêter dignement le 350e), je me dis qu'on aurait peut-être pu faire mieux.

Malgré tout, il faut bien reconnaître que le budget met l'accent sur d'authentiques compressions. Pourquoi, malgré ces efforts, les dépenses de la Ville augmentent-elles de 9 p. cent?

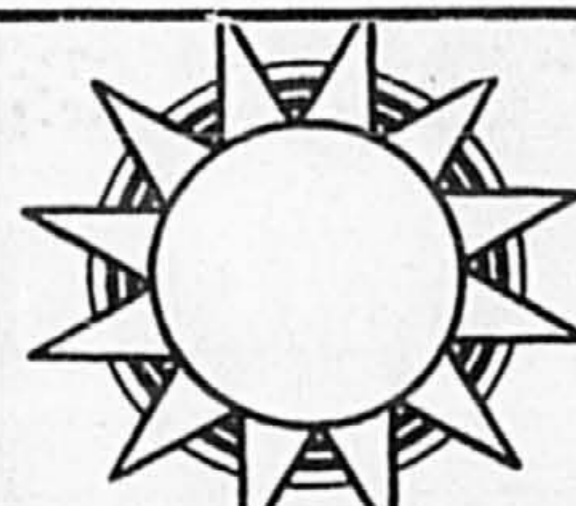
Parce que, depuis cinq ans, l'administration municipale a systématiquement (sauf une fois) présenté des budgets inflationnistes. Elle a multiplié les embouches, gonflé ses dépenses, continué d'aplatir les contribuables. Nous en payons le prix aujourd'hui.

Comme si cela ne suffisait pas, elle a mené une catastrophe politique d'habitation qui a littéralement expulsé vers la banlieue les ménages jeunes, dynamiques, instruits, à l'aise, se privant d'autant de contribuables; en même temps,

avec un certain degré d'irresponsabilité, elle ne faisait rien pour stimuler le retour des banlieusards vers la ville. Cela coûte très cher aux Montréalais qui restent et qui ont encore les moyens de payer.

Pour couronner le tout, l'administration a entrepris, au moins pendant ses quatre premières années de pouvoir, un stérile climat d'affrontement avec Québec et Ottawa. Elle n'est certes pas seule responsable, mais elle n'a certes pas fait grand chose pour favoriser des échanges féconds! Question: la Loi 145 aurait-elle été aussi dure si Jean Doré avait été mieux branché à Québec?

Mme Cousineau, paraît-il, veut maintenant faire en sorte que les Montréalais, lorsqu'ils recevront leurs comptes de taxes, sachent exactement la portion de leur fardeau qui peut être imputé à la Loi 145. L'imagine, en effet, qu'elle peut demander aux informaticiens de la Ville de développer des programmes qui permettront aux ordinateurs de fournir des résultats assez précis. A sa place, au lieu de gaspiller l'argent des contribuables dans de tels enfantillages, j'irais me cacher. Et essaierais de faire mieux l'an prochain.



C'est Chaud, Chaud!!!
Fort Lauderdale 149\$ + 54\$ P.P.
 TRANSPORT AÉRIEN MONTRÉAL - FORT LAUDERDALE ALLER RETOUR
 Départs du 5 au 13 décembre 91. 1 ou 2 semaines

PLUS DE 23 SUCCURSALES AU QUÉBEC ET PLUS DE 260 PARTOUT AU CANADA. CONSULTEZ LA SECTION VACANCES/VOYAGE D'AUJOURD'HUI POUR CONNAÎTRE NOS ADRESSES. PERMIS DU QUÉBEC



Transport en commun: la carte régionale bondit à 69 \$



RÉSULTATS



Tirage du 91-11-29

NUMÉROS	LOTS
416969	100 000 \$*
16969	1 000 \$*
6969	100 \$*
969	25 \$*
69	5 \$*

*La valeur du lot est doublée lorsqu'un billet gagnant contient le symbole «2X».



Tirage du 91-11-29

NUMÉROS	LOTS
990380	50 000 \$
90380	5 000 \$
0380	250 \$
380	25 \$
80	5 \$

99038	1 000 \$
9903	100 \$
990	10 \$



Tirages du 91-11-23 au 91-11-29

3 4

SAMEDI	495	7432
LUNDI	726	1996
MARDI	544	9587
MERCREDI	976	6304
JEUDI	299	6736
VENDREDI	874	8328

JULES BÉLIVEAU

De 52 \$ qu'il est présentement, le coût de la carte mensuelle régionale régulière du transport en commun dans la région de Montréal passera en janvier à 69 \$. Cela représente une hausse d'un peu plus de 64 p. cent en moins d'un an du coût du transport en commun pour un bon nombre d'usagers si on considère que la même carte mensuelle coûtait 42 \$ en février dernier.

En annonçant officiellement hier midi cette hausse, le Conseil métropolitain de transport en commun (CMTC) confirmait en quelque sorte ce que l'on pouvait déjà lire le même jour dans *La Presse*.

Dans la grille des tarifs qui entrera en vigueur le 1er janvier, on note que la carte mensuelle régionale des étudiants (de moins de 18 ans) et des personnes âgées passera de 26 \$ (elle coûtait 21 \$ avant mars dernier) à 38 \$. Il s'agit ici d'une hausse de 81 p. cent en 10 mois.

C'est à la grande majorité des voix que les membres du CMTC, réunis dans une petite salle d'un hôtel de Montréal, ont adopté ces nouveaux tarifs. Une seule des 11 personnes présentes à l'assemblée a exprimé sa dissidence: le président du Conseil métropolitain, M. Robert Perreault.

Celui-ci a expliqué sa position en déclarant que comme responsable politique d'un organisme qui a pris clairement l'engagement auprès des élus de la Communauté urbaine d'atteindre, avec leur aide, un objectif consistant en l'augmentation de 20 millions de passagers dans le trans-

port en commun de la région montréalaise au cours des cinq prochaines années, il ne pouvait endosser de telles hausses des tarifs sur une aussi courte période de temps. Il a dit craindre en effet que la solution à laquelle est venu le CMTC «pourrait bien annuler une bonne part des impacts positifs sur l'achalandage des premières mesures que nous mettrons en place en 1992 pour relancer le transport en commun».

M. Perreault a rappelé que les élus de la Communauté urbaine de Montréal, aux prises avec les effets de la réforme du ministre Claude Ryan, ont opté clairement il y a quelques semaines pour le maintien et le développement du transport en commun. «Ce fut un choix particulièrement déchirant, a-t-il dit, parce qu'il se traduira par un accroissement substantiel du fardeau des contribuables pour faire face à une hausse de 93 p. cent de la participation des villes de la CUM au financement du transport en commun en 1992.»

Le président du CMTC a également fait mention de la décision prise par les villes de la CUM, à la suggestion de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, d'investir 17 millions annuellement dans le plan de relance du transport en commun.

Le maire de Laval, M. Gilles Vaillancourt, a justifié son vote en faveur des hausses substantielles des coûts de la carte régionale du transport en commun en déclarant qu'il fallait «distribuer le plus équitablement possible le fardeau des augmentations dues

en grande partie aux transferts fiscaux décrétés par le ministre Ryan».

Selon M. Vaillancourt, il n'appartient pas au CMTC, mais plutôt au gouvernement québécois de tenir compte des difficultés financières que rencontreront les usagers les plus démunis du transport en commun et d'agir en conséquence.

Le président de la Société de transport de la Rive Sud de Montréal et maire de Boucherville, M. Hughes Aubertin, a indiqué pour sa part que le CMTC devait faire un choix dans un contexte extrêmement difficile. «Nous avons essayé de ménager tout le monde», a-t-il dit.

Un défenseur bien connu du transport en commun, M. Guy Chartrand, de Transport 2000, ne voyait manifestement pas les choses du même oeil que certains membres du CMTC. Présent à l'assemblée de l'organisme, il a fustigé devant les journalistes les représentants officiels de la Rive Sud et de Laval en les accusant de ne favoriser d'abord que les automobilistes et l'engorgement à outrance des ponts. Il a dit également que l'attitude des élus des banlieues nord et sud de Montréal «explique bien pourquoi les taux de taxation à Laval et sur la Rive Sud sont plus bas qu'à Montréal».

Selon des informations fournies hier par le CMTC, on prévoit que 768 000 cartes mensuelles régionales du transport en commun dans la région de Montréal, dont 153 000 cartes à tarif réduit, auront été vendues au cours de toute l'année 1991.



Tirage du 91-11-29

1	5	7	9
11	16	24	28
38	42	44	48
50	56	58	61
63	64	67	68

Prochain tirage: 91-11-30

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Tirage du 91-11-29

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS MOBILES
147370	250 000 \$	18570 1 000 \$
47370	2 500 \$	6927 100 \$
7370	250 \$	130 25 \$
370	25 \$	
70	10 \$	



Tirage du 91-11-29

NUMÉROS DÉCOMPOSABLES		NUMÉROS NON-DÉCOMPOSABLES		
NUMÉROS	LOTS	LOTS	NUMÉROS	
1591433	500 000 \$	100 000 \$	3613540	
591433	5 000 \$	50 000 \$	2796793	
91433	500 \$		3660079	
1433	100 \$			
433	25 \$			
33	5 \$	5 000 \$		
4990030	250 000 \$	1177949	3161148	3822067
990030	5 000 \$	1301562	3512474	4544221
90030	500 \$	1377957	3760593	4594283
0030	100 \$	2088061	3764996	4628576
030	25 \$	2462685	3771597	4926943
30	5 \$	2945047	3791360	

Le billet donne droit à 4 tirages consécutifs

Une grande première?

Oui!

Tout le magasin Lucas en solde de 40% à 60%?

Oui!

Incroyable?

Oui!

Le solde de 3,5 millions de dollars



LUCAS

Joilliers • créateurs

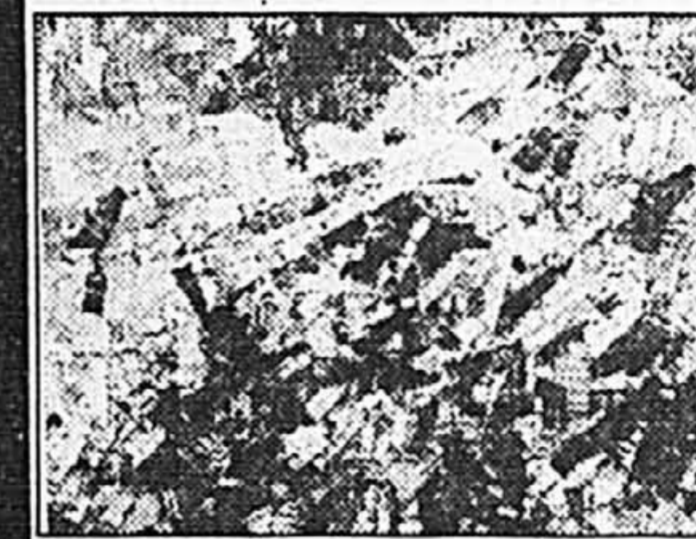
1476, rue Sherbrooke ouest, Montréal H3G 1H3

514-933-3691

Ouvrir: Lundi, Mardi, Mercredi de 10h-18h, Jeudi, Vendredi de 10h-20h, Samedi de 10h-17h

Notre dernier solde au magasin de la rue Sherbrooke!

De l'argent dans votre matelas?



Jean-Paul Riopelle

Huile sur toile

32" x 39 1/2"

(vers 1953)

Vendue pour 176 000,00\$ lors de notre encan d'octobre.

C'est vrai, plusieurs personnes dorment sur leur argent. Ces antiquités dans le grenier ou le sous-sol, vos vieux bijoux, de beaux meubles, des peintures, des objets de porcelaine et de verre, des tapis, de l'argent, des pianos, de vieilles pièces de monnaie, et des pièces de collection valent probablement plus que vous ne l'imaginez.

Pourquoi ne pas les vendre à l'encan et obtenir leur entière valeur marchande. Encans Empire vend les articles des gens depuis plus de 25 ans. Nous sommes fiables. Nos nombreuses publicités dans les journaux et magazines, ainsi que nos prospectus, rejoignent des milliers d'acheteurs. Nous avons ce qu'il faut pour vendre vos articles.

Notre personnel expert et courtois est toujours prêt à vous donner conseils et informations. Si vous venez nous voir pour la première fois, il nous fera plaisir de vous informer ou de vous remettre notre brochure.

Alors, dormez bien et déposez votre argent en banque. Contactez-nous aujourd'hui.

HORAIRE

INSPECTION PUBLIQUE

Ven., 13 dec., 10 h à 21 h

Sam., 14 dec., 10 h à 17 h

Dim., 15 dec., 10 h à 17 h

(Les enfants ne sont pas admis)

ENCAN	LOTS
Dim., 15 dec., 13 h	1 - 200
Lundi, 16 dec., 19 h	201 - 400
Mardi, 17 dec., 19 h	401 - 600
Merc., 18 dec., 19 h	601 - 800
Jeudi, 19 dec., 19 h	801 - 1000



Montréal

5500 rue Paré

Tél: (514) 737-6586

Fax: (514) 342-1352

Ottawa

1380 ch. Cyrville

Tél: (613) 748-5343

Fax: (613) 748-0354

Toronto

165 Tycos Drive

Tél: (416) 784-4261

Fax: (416) 784-4262

CES ENTREPRISES ONT QUELQUE CHOSE EN COMMUN...



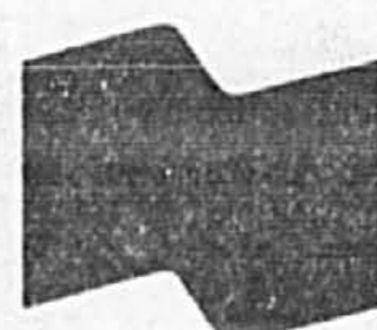
Yellow



CRÈTE



Nous.



BANQUE NATIONALE

«Nancy B. est en prison dans son corps»

— son avocate, Me Anne Lapointe

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le juge Jacques Dufour de la Cour supérieure a beaucoup insisté, hier, sur le fait que Nancy B. n'est pas dans un état végétatif, qu'elle ne vit pas la phase terminale d'une maladie puisque les médecins affirment qu'elle peut vivre encore des années, branchée sur un respirateur mécanique. Il s'inquiète visiblement davantage de cet aspect que des dispositions du code criminel, qui interdit l'euthanasie sous toutes ses formes.

Le processus de la mort n'est pas enclenché, a soutenu le magistrat, en écoutant les plaidoiries des avocats qui s'entendent tous pour que le droit de l'individu à l'autodétermination, au libre choix, soit intégralement respecté.

«Le fait de permettre de vivre est-il un traitement inutile?», s'interroge à haute voix le juge Dufour, qui devra maintenant décider du sort de cette malade de 24 ans, complètement paralysée, qui réclame qu'on débranche le respirateur mécanique qui la maintient en vie.

Il ne faut sûrement pas voir dans

les remarques du juge des indications claires sur le jugement qu'il rendra parce que lui-même répète qu'il veut être éclairé. Il est cependant évident qu'il s'inquiète quant au caractère irréversible de la maladie de Nancy B. Il a d'ailleurs dit à la patiente que «la cour serait contente si elle changeait d'idée». En cour, hier, il a dit: «Nous sommes devant un cas unique, complexe».

«Ma cliente ne demande pas la mort, elle demande simplement qu'on cesse de lui administrer un traitement qu'elle juge inutile. Elle est en prison dans son corps. Si elle pouvait le faire elle-même, elle le ferait, mais elle est totalement impuissante», a pour sa part plaidé Me Anne Lapointe, représentant la malade. L'avocate, comme nous l'avons déjà indiqué, appuie son argumentation sur les dispositions du code civil québécois qui dit que «nul ne peut être soumis sans son consentement à des soins, quelle qu'en soit la nature, qu'il s'agisse d'examen, de prélèvements, de traitement ou de toute autre intervention».

Me Lapointe soutient que poursuivre le traitement sans le consentement de la malade équivaut à une voie de fait qui permettrait à Nancy B. de poursuivre l'hôpital.

Cette opinion est d'ailleurs partagée par le procureur général du Québec, représenté hier par Mes Claude Bouchard et Louis Rochette.

Les avocats donnent l'exemple d'une femme, témoin de Jéhovah, qui a obtenu de la Cour d'appel de l'Ontario un jugement forçant un médecin à lui verser \$20000 pour avoir procédé malgré son refus à une transfusion sanguine qui lui a pourtant sauvé la vie. Ce jugement a été rendu en mars 1990.

Les avocats ont également largement fait valoir l'opinion du juge Jean-Louis Beaudoin, partagée par Mme Pauline Lesage-Jajoura, médecin spécialiste qui a publié un ouvrage sur la question et qui dit ceci: «Tuer et laisser mourir ne sont pas moralement équivalents. Car laisser mourir un patient en s'abstenant de lui administrer un traitement inutile ne constitue ni une cause directe ou indirecte, ni active ni passive de sa mort. Dans ce cas, le patient meurt donc des causes qu'il n'est plus raisonnable ou bénéfique de combattre à l'aide de moyens médicaux.»

Me Lapointe, de son côté, insiste sur l'importance de «laisser la nature suivre son cours». Sur ce point, les avocats représentant le procureur général viennent la seconder. «Le

code criminel existe depuis bientôt 100 ans, alors que les techniques modernes de la médecine, dans le cas qui nous préoccupe, n'existent que depuis une quinzaine d'années.» En d'autres termes, soutiennent les avocats, le problème ne se poserait pas si Nancy B. n'était pas branché à un respirateur. Ce serait, comme le dit Me Lapointe, comme quelqu'un qui refuse de se soumettre à la dialyse en ne se rendant pas à l'hôpital. «Personne ne pourrait forcer ce malade au traitement. Mais ma cliente n'est pas capable d'enlever le respirateur.»

Malgré le code criminel qui, à son article 217, oblige le médecin à assister le malade, les avocats soutiennent devant le juge Dufour que la Commission de réforme du droit nuance cette directive. La Commission chargée de conseiller le gouvernement pour le modifier ce fameux code criminel dit ceci: «L'interruption de traitement peut simplement replacer les choses dans l'état où elles étaient avant que le traitement ne soit entrepris».

Le juge Dufour soutient de son côté qu'il y a ambiguïté. Il entendra lundi le procureur représentant l'Hôtel-Dieu de Québec et prendra ensuite la cause en délibéré.



Pierre Foglia

Le bien

- La personne âgée a droit à la confidentialité de son courrier.
- La personne âgée a le droit d'être seule si elle le désire.
- La personne âgée a le droit de recevoir des soins intimes par une personne de son sexe.
- La personne âgée a le droit d'exprimer sa sexualité.

Ces droits et trente autres tout aussi «primaires», sont affirmés dans une curieuse «Charte des droits et libertés de la personne âgée» qui tient lieu de modus vivendi à la résidence Yvon—Brunet, un centre d'accueil public pour vieillards, du côté de Ville—Émard.

— Et le droit de respirer? N'avez-vous pas oublié le droit de respirer dans votre Charte, monsieur Harvey?

Germain Harvey est, depuis neuf ans, le directeur inspiré de cette résidence pas comme les autres. Cette charte des droits et libertés de la personne âgée est connue dans tout le réseau des centres d'accueil de la province, et je ne suis pas le premier à relever l'équivoque:

— Enoncer des droits aussi inaliénables, n'est-ce pas insinuer qu'ils sont, ont été, ou pourraient ne pas être respectés?

Pour la cent millième fois en neuf ans, Germain Harvey a tout repris depuis le début...

— Un vieux, monsieur le journaliste, c'est une personne comme vous et moi, mais avec infiniment moins d'énergie. Et il n'est pas de libertés plus fragiles que celles qu'on n'a pas la force de défendre...

Les libertés dont parle ici Germain Harvey ne sont pas celles qui mobilisent les grands esprits. Il parle plus d'un espace vital à défendre que de grands principes. Il parle d'intimité. D'un territoire d'autant plus menacé que l'invasion se fait sous couvert thérapeutique.

Parce que madame Tremblay est un peu sourde on commence par oublier de frapper quand on vient lui faire sa pique. Suivront les familiarités qu'autorisent l'habitude, les exhortations à la bonne humeur, un jour on passera au tutoiement: «Comment vas-tu Rita? Pas encore levée, paresseuse?». Par erreur on ouvrira une première lettre: «S'cusez je croyais que c'était votre chèque de pension, c'est votre garçon, il dit qu'il ne pourra pas venir à Noël». Rapidement le système envahit, installe ses règlements ses horaires. Madame Tremblay deviendra une «bénéficiaire» zombie, docile, conforme, administrable et parfaitement assujettie aux droits et libertés... des syndiqués.

C'est pour des petites libertés de rien du tout que Germain Harvey se bat depuis neuf ans. Pour que les vieux aient le droit de fermer leur porte, même si c'est interdit à cause du feu (il a trouvé un truc, une chaîne spéciale qui cassera quand on donnera un coup d'épaule)

Pour que les vieux aient le droit d'accrocher leur propres rideaux, plutôt que ceux de l'administration. Pour le droit nono aux bibelots. Le droit d'être de mauvaise humeur. Le droit (il est honteux d'avoir à le spécifier, tant il va de soi) le droit pour une vieille dame de se faire donner son bain par une femme.

Et par-dessus tout, le droit de ne pas répondre à l'idée que la société se fait des vieux.

— Quand on a décidé d'ouvrir une garderie pour les enfants du quartier, on voyait déjà les enfants sauter sur les genoux des vieux papas gateaux, la larme à l'oeil. Ça ne s'est pas du tout passé comme ça. Le contact ne s'est pas fait directement. De fait, les échanges directs sont rares. Par contre la présence des enfants contribue beaucoup à «désinstitutionnaliser» la maison, ce à quoi on n'avait pas pensé.

— On se raconte des histoires sur les vieux, on a tellement l'habitude de décider pour eux... La première fois qu'on a tenu des soirées de danse, cinquante sont venus mais seulement trois dansaient. On a pensé que c'était à cause de la musique, ou de l'heure trop tardive, ou tout simplement que ça ne les intéressait pas et on a voulu supprimer cette activité—là. On s'est fait crier des noms... On avait seulement oublié qu'à 85 ans, l'âge moyen de nos résidents, à 85 ans, danser c'est battre la mesure avec son pied, avec sa tête, pas faire des acrobaties sur la piste.

— On a construit trois terrasses en arrière. Personne n'y allait. On en a aménagée une en avant, elle est pleine tout le temps. On aurait dû leur demander leur avis avant. Notre réflexe à nous c'est d'aller se cacher en arrière, mais eux c'est l'époque balcon—ville, ils ont du fun à regarder passer le trafic.

La résidence Yvon—Brunet est connue à travers toute la province pour sa «Rue Principale» au sous-sol. Un mini centre commercial avec boutique de vêtement, salon de coiffure, dépanneur, banque, bureau de poste, café—terrasse et même une taverne ouverte seulement aux hommes. Imaginez, de la bière dans un centre d'accueil pour vieillards! Ça en fait de la broue au ministère! Mais moins que cette annonce d'une résidente dans un quotidien de la ville: «Dame âgée cherche homme un peu plus jeune pour faire l'amour». L'a—t—on assez dit que la résidence Yvon—Brunet était un joyeux bordel!

N'empêche qu'elle fait école. Ici, on lui emprunte sa charte, ici sa «Rue Principale», là sa taverne. Plus important, «l'approche», l'idée maîtresse de Germain Harvey se répand. Une idée maîtresse qui pourrait se dire ainsi: ne pas faire le bonheur des vieux sans leur demander expressément leur avis.

Savez-vous pourquoi il y a si peu de bonnes nouvelles dans les journaux? Parce que «le bien» n'est pas un événement. Le bien n'est pas quelque chose qui arrive mais quelque chose qui continue. Le bien ne fait pas boum ou splash (à moins que ce soit les oeuvres du Cardinal, mais alors ce n'est pas le bien, c'est la bienfaisance, c'est différent)...

Le bien se fait de neuf à cinq, sans clairon pendant des années sans que personne ne le remarque. Il ne fait pas de grandes nouvelles. Ni de bien longues entrevues.

On avait prévenu mademoiselle Florida Trudel, 89 ans (dont 48 et demi à la Dominion Textile) qu'un journaliste passerait probablement la saluer. Elle lisait un roman d'amour en attendant, sage dans sa robe bleue à collierette blanche.

— Je ne voulais pas venir ici, non monsieur. Je ne voulais pas me douter que je serais choyée comme jamais je ne l'ai été dans ma vie. Des gens de coeur, oh pour cela oui. Ils auront une belle place en Haut. Quand même, malgré tout le bien qu'ils me font, j'aimerais encore mieux tenir maison.

Le bien ne se démarque pas du quotidien mais s'y dilue en le faisant juste un peu moins gris. Si peu en fait, que même les vieilles dames diabétiques savent que le bien n'est pas le mieux.

UNE AVANT-PREMIERE

Séduisante

1992

MAGNÉTOSCOPES

VT F551
 • Décodeur pour obtenir la stéréophonie haute-fidélité
 • Rembobinage automatique à la fin de la partie pré-enregistrée d'une bande
 • Capacité de lecture S-VHS
 • Son "Spectra Sonic"
 • Montage synchro programmable (6 programmes)

799\$

VT F350
 • Décodeur pour obtenir la stéréophonie haute-fidélité ou un second programme audio
 • Têtes vidéo à double azimut DA-4
 • Menu "Intelascan" trilingue
 • Mécanisme de nettoyage automatique des têtes
 • Mise en marche instantanée "Quick Start"

499\$

VT M250
 • Têtes vidéo à double azimut DA-4
 • Menu "Intelascan" trilingue
 • Mécanisme de nettoyage automatique des têtes
 • Rembobinage automatique à la fin de la partie pré-enregistrée d'une bande

399\$

Les petits magasins au Grand Choix

SPEC Électronique

Ummoulin

Performance exceptionnelle

Montreal 8390 St-Hubert 388-1122 Laval 1599 Autoroute 440 Ouest 745-3321 Longueuil 2203 chemin de Chambly 468-1993

3 raisons préhistoriques de ne pas acheter de portatif:

1 trop lourds et encombrants 2 pas assez clairs ou puissants 3 trop chers!

PLUS MAINTENANT GRÂCE À NOTRE PROMOTION:

SHARP

PETIT ET LEGER

- FORMAT 8 1/2" x 11" x 1 1/2"
- PESE MOINS DE 2 KILOS
- AT 12 MHZ IBM COMPATIBLE

CLAIR ET PUISSANT

- 1 Mo. RAM (opt 3Mo)
- DISQUE 40 Mo
- ÉCRAN LUMINEUX VGA (640 x 480) + 16 TONS DE GRIS

PAS CHER DU TOUT!

1395\$

L'IMPRIMANTE PORTATIVE QUI DONNE LA QUALITÉ D'IMPRESSION LASER

Canon

- IMPRIME DANS TOUTS LES FORMATS
- 80 cps • SILENCIEUSE
- GRAND CHOIX DE POLICES DE CARACTÈRES
- GRAPHIQUE HAUTE-PRÉCISION

449\$

Les petits magasins au Grand Choix

SPEC Informatique

Ummoulin

Montreal 8251 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 385-1777 Laval 1533 Autoroute 440 Ouest (à l'est de l'Autoroute des Laurentides) 688-1001

I VOUS ÉTIEZ À LA RECHERCHE D'UNE CHAÎNE SONORE HIFI ET N'AVIEZ PAS LE NOM DE FISHER À L'ESPRIT... LAISSEZ VOUS SÉDUIRE PAR CES ENSEMBLES DE QUALITÉ, AUSSI BEAUX À VOIR QU'À ENTENDRE.

FISHER

KIT #1 799\$

- Récepteur MA/MF Stéréo
- Cassétophone double
- Lecteur-laser programmable
- 2x80 Watts • Ententes 3 voies
- Télécommande complète • (meuble opt.)

KIT #2 999\$

- Récepteur MA/MF Stéréo 2x100 Watts
- Cassétophone double • Auto-inversion
- Lecteur-laser programmable
- Changeur à cassette 5 disques
- Ententes 3 voies • Télécommande complète • (meuble optionnel)

Procurez-vous votre chaîne hi-fi maintenant et ne la payez qu'en février 1992!

50 ANS DEPUIS 1937

Les petits magasins au Grand Choix

SPEC Électronique

Ummoulin

Fisher. La musique qui vous passionne.

Montreal 8390 St-Hubert 388-1122 Laval 1599 Autoroute 440 Ouest 745-3321 Longueuil 2203 chemin de Chambly 468-1993

MONTRÉAL BUDGET 1992

L'opposition est unanime: un bon budget pour la banlieue

PIERRE BELLEMARE

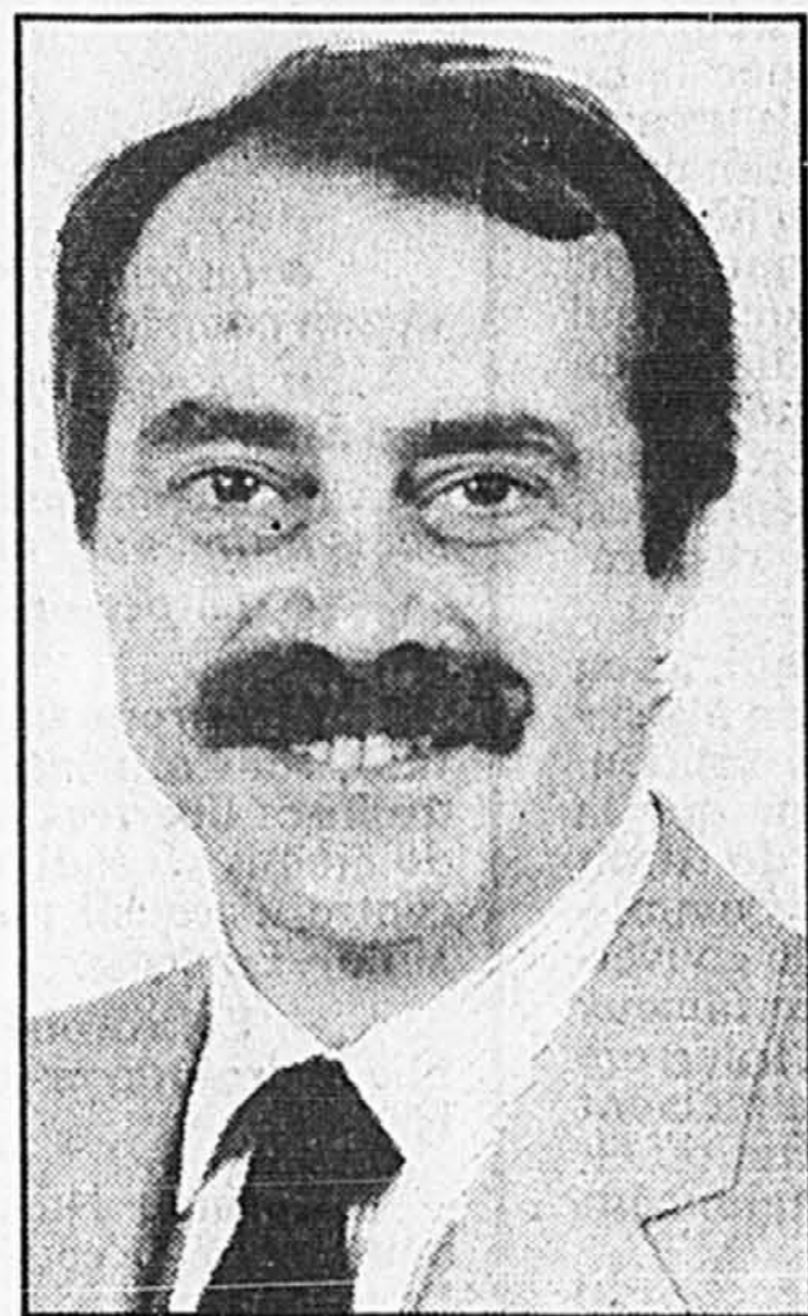
Les trois partis d'opposition à l'hôtel de ville de Montréal sont d'avis que le budget 1992, présenté hier, aura pour effet de favoriser l'étalement urbain vers la banlieue et d'agrandir le trou de Belgique dans le centre-ville.

«L'administration municipale aurait pu davantage couper dans le gras, pour minimiser l'impact qu'aura ce budget sur le prochain compte de taxes», déclare Samuel Boskey, leader de la Coalition démocratique de Montréal, en évoquant les 226 coupures de postes en 1992.

Cette économie permettra tout juste de compenser l'augmentation salariale de deux p. cent que la Ville s'apprête à octroyer aux cols bleus, selon l'entente de principe intervenue plus tôt cette semaine.

«En fait, la Ville coupe dans les effectifs qui assurent les services et donnent plus d'argent (douze p. cent) à ceux qui administrent ces services. C'est aberrant», ajoute M. Boskey.

Alain André, chef du Parti municipal de Montréal, croit qu'en vertu «des hausses de taxe foncière de 135 millions, le budget aggrave sérieusement le fardeau fiscal des contribuables montréalais, déjà surtaxés par rapport à la banlieue».



Nick Auf der Maur

«Les coûts administratifs ont monté trois fois plus vite que l'inflation, depuis l'arrivée au pouvoir du RCM en 1986, sans aucune amélioration de services», ajoute M. André.

Moins des places d'affaires

Nick Auf der Maur, porte-parole du Parti civique, a eu ce premier commentaire, après la

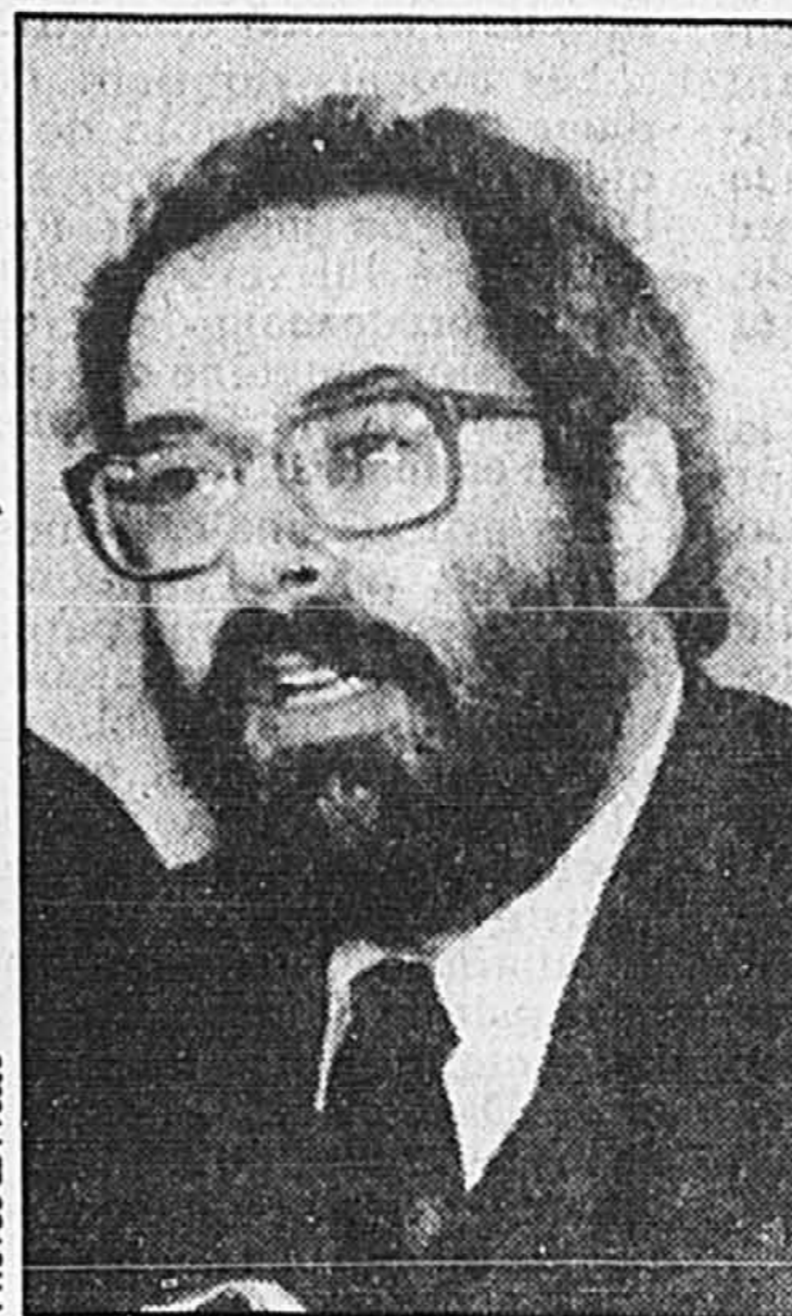


Alain André

présentation du budget: «C'est tout simplement déprimant».

«Ce sont les maires de la Rivière-Sud et de Laval qui seront heureux de ce budget, qui contribuera à accélérer les désertions du centre-ville, où les édifices resteront, mais où les emplois disparaîtront», précise M. Auf der Maur.

En 1987, dit-il, on comptait



Sam Boskey

42 581 places d'affaires à Montréal. En 1991, ce nombre est passé à 38 781, ce qui provoque un «trou» d'environ 40 millions dans les finances de Montréal. M. Auf der Maur prédit qu'il n'en restera que 35 400 à la fin de l'année 1992, et que la moyenne des comptes de taxes se chiffrera à 11 800 \$ pour chacune d'entre elles, moyenne qui se situait à 6 827 \$, en 1987.

«Pour combler ce vide laissé par l'élimination des entreprises, l'administration Doré a décidé de surtaxer les entreprises qui ont survécu jusqu'à maintenant. Elles qui, dans certains cas, n'arrivent même pas à honorer leur dernier compte de taxes», ajoute-t-il.

Se basant sur des statistiques récentes, le porte-parole du Parti civique précise qu'en 1987, on dénombrait 462 000 emplois à Montréal, soit 33,2 p. cent de tous les emplois de la région montréalaise.

En 1990, le nombre d'emplois a chuté à 440 000 et, cette année, il a encore diminué à 418 000, ne représentant plus que 29,7 p. cent des emplois de la région de Montréal.

Pour sa part, Louise Lavolette, présidente du RCM — le parti au pouvoir —, «le nouveau budget respecte à la fois la capacité de payer des contribuables qui ont choisi Montréal comme lieu de résidence, tout en préservant le maintien et la qualité des services qui leur sont fournis, deux éléments fondamentaux du programme du RCM».

«De plus, poursuit-elle, il s'agit d'un choix clair et net en faveur du transport en commun et pour le maintien, à des coûts raisonnables, de ce service essentiel à la majorité des Montréalais».

La-dessus, Alain André, chef du Parti municipal, estime que l'administration Doré «va perdre

ce qu'elle veut sauver. Avec 230 000 résidents de moins à Montréal depuis 1971, on constate graduellement une baisse de l'achalandage dans le transport en commun et viendra un temps où il faudra couper dans ce service».

Entre-temps, précise le leader du Parti municipal, le pouvoir d'achat des Montréalais a chuté globalement de vingt p. cent en dollars constants — cinq milliards de moins entre 1971 et 1991 — pendant que celui des banlieusards s'affermait.

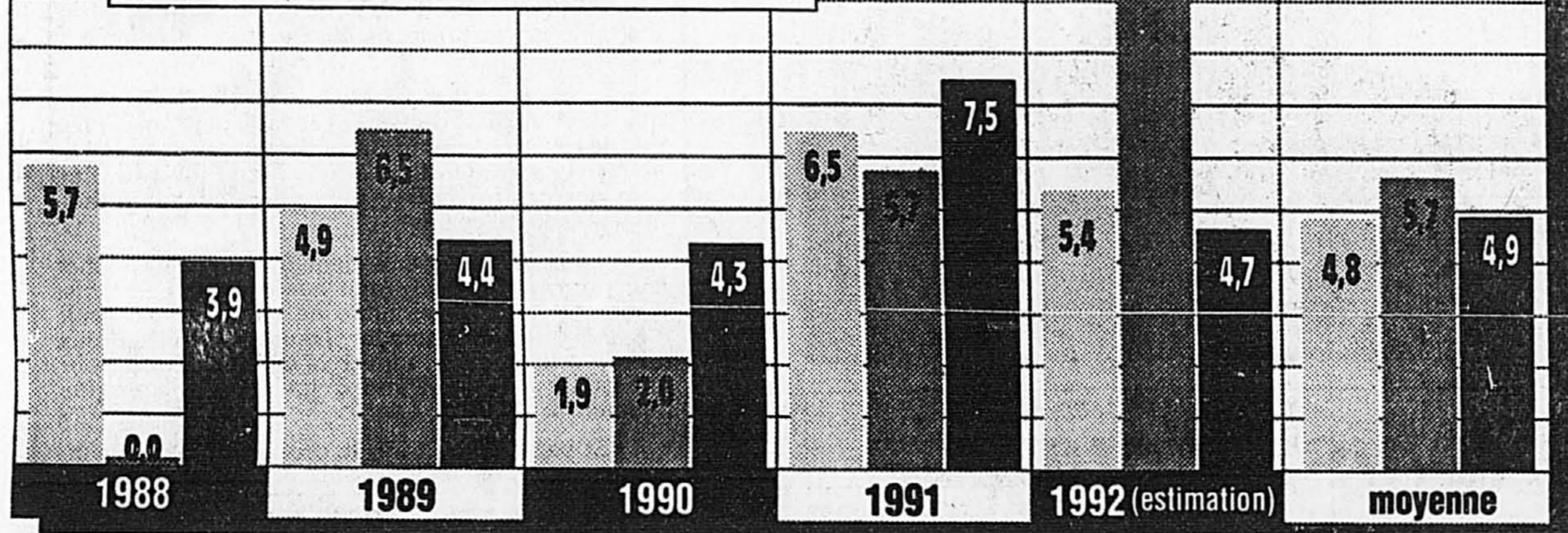
Enfin, Sam Boskey, leader de la Coalition démocratique, reproche à l'équipe Doré de ne pas avoir étalé sur trois ans l'augmentation du compte de taxes, soumis à un nouveau rôle d'évaluation de la Communauté urbaine de Montréal, en hausse de plus 28 p. cent sur l'année en cours.

«L'administration de Montréal a décidé de porter le grand coup dès cette année en souhaitant que les électeurs auront encaissé le choc au prochain scrutin de 1994», ajoute M. Boskey.

«Ce budget, régressif sous tous ses aspects, pénalise les quartiers de la ville les plus pauvres, là où les augmentations de taxes sont souvent supérieures à 15 p. cent, même si leurs propriétés subissent les plus fortes hausses de l'évaluation», a finalement déclaré M. Boskey.

TAUX DE CROISSANCE DES COMPTES DE TAXES

■ Taux de croissance des comptes résidentiels (%)
■ Taux de croissance des comptes commerciaux et industriels (%)
■ Indice des prix à la consommation



Un budget qui divise le caucus du RCM

PIERRE BELLEMARE

Le budget 1992 de l'administration montréalaise provoque des remous dans le caucus des conseillers du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), une dizaine d'entre eux auraient souhaité un budget à croissance zéro.

Le maire Jean Doré a rappelé aux membres insatisfaits de son équipe que ce serait «rêver en couleurs que d'espérer un tel budget, sans augmentation des dépenses ni des taxes».

La présidente du comité exécutif, M. Léa Cousineau, a abondé dans le même sens, tout en se disant consciente du mécontentement d'une partie de la quarantaine de conseillers du RCM qui forme la majorité à l'hôtel de ville.

Cependant, le maire Doré a tenu à rappeler que «la rémunération totale des employés de la Ville ne progressera que d'un dixième de un p. cent entre 1991 et 1992, alors que les élus municipaux, les cadres et le personnel politique ont consenti à geler leurs salaires en 1992».

Le chef de l'opposition, le conseiller Sam Boskey, leader de la Coalition démocratique, doute toutefois que la grogne parmi un groupe de conseillers du RCM soit suffisante pour bloquer le budget de l'équipe Doré-Cousineau.

«Si le caucus du RCM est assez discipliné, l'adoption du budget, prévue le 12 décembre, ne devrait pas faire problème. Mais nous avons jusqu'à ce moment-là pour «négocier» avec les conseillers (rebelle) du RCM», a laissé déclaré M. Boskey.

«Une augmentation de taxes n'attend pas l'autre. C'est dégueulasse!»

PIERRE BELLEMARE

La hausse constante des taxes, jumelée à la récession qui frappe durement Montréal, inquiète au plus haut point Pierre Aubry, président de la Ligue des propriétaires de Montréal.

«Le plus désolant, confiait-il hier, en marge de la présentation du budget de l'équipe Doré-Cousineau, c'est que la facture réelle que reçoit le contribuable est souvent plus élevée qu'on ne le prévoit dans l'avalanche de chiffres globaux contenus dans un tel budget.»

Comme l'ensemble des chefs de file montréalais, M. Aubry est surtout préoccupé par les fermetures d'usines, par l'augmentation du chômage et par le ralentissement économique.

«Si les emplois diminuent, ça se répercute infailliblement sur les immeubles locatifs», dit-il.

Michel Décaré, vice-président (Québec) de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, est pour sa part découragé.

«On n'a pas le temps de réagir devant une augmentation de taxes qu'une autre nous est annoncée. C'est dégueulasse!» clame-t-il.

«Parce que la Ville de Montréal perd des revenus, en raison de faillites ou de fermetures d'entreprises, elle a trouvé l'idée géniale de surtaxer les commerçants et les industriels qui tiennent encore debout», enchaîne M. Décaré.

«De septembre à octobre 1991 seulement, nous avons observé 468 faillites au Québec — dont la majorité à Montréal — ce qui représente une augmentation de 29 p. cent par rapport au mois précédent, qui présentait un nombre total de 364 faillites. C'est de la folie furieuse», lance M. Décaré.

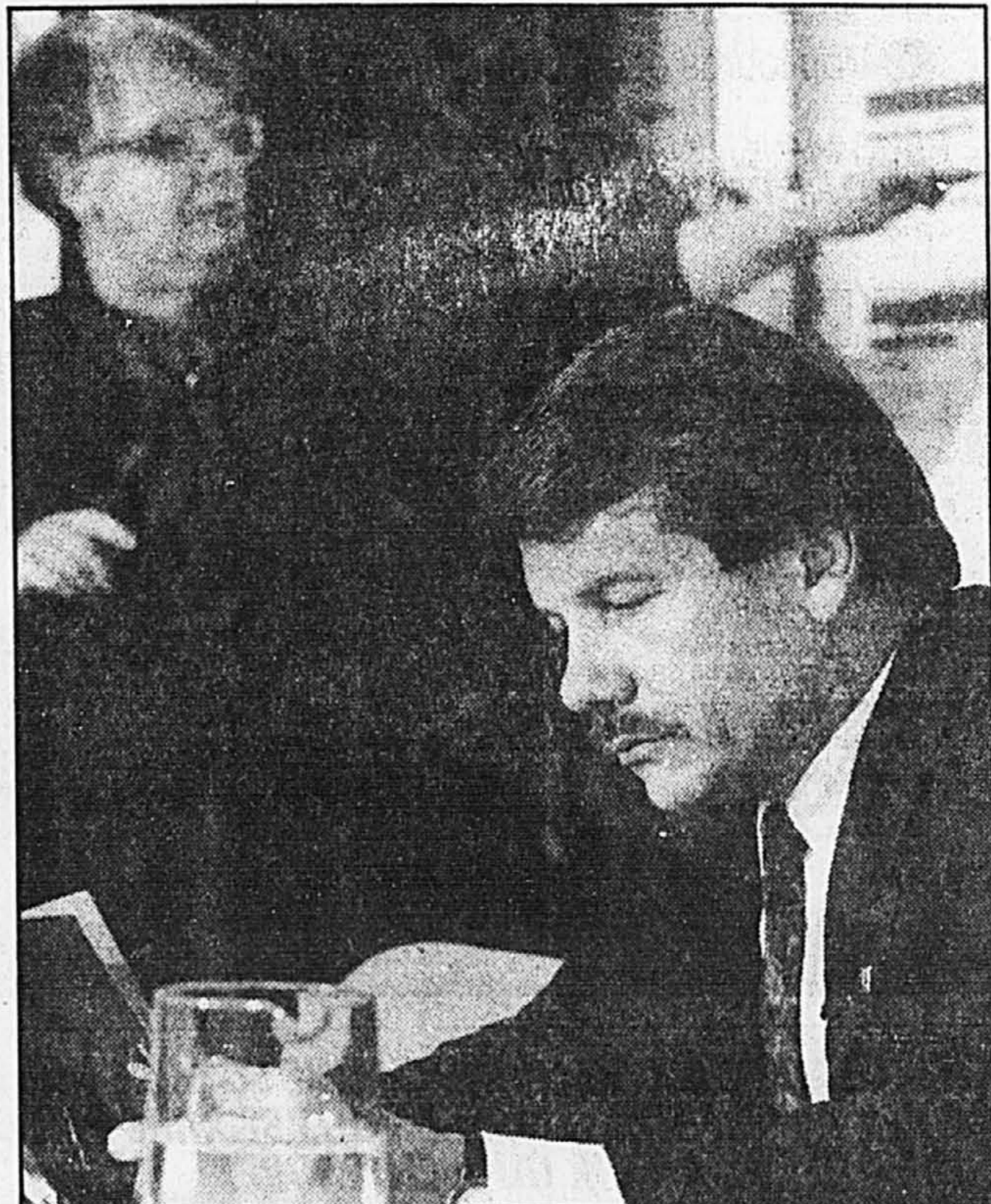
Il rappelle, au passage, que les restaurateurs québécois viennent de recevoir du ministère de l'Agriculture du Québec, sans préavis, une facture de 215 \$ payable avant la fin de l'année, afin de se conformer à de nouvelles dispositions administratives.

Les organismes, comme le Conseil du patronat, la Chambre de commerce, le Conseil central de Montréal (CCM)... n'ont toutefois pas eu l'occasion, règle générale, d'étudier le budget qui a été dévoilé hier et ils feront connaître leurs réactions au début de la semaine prochaine.

Mais de prime abord, le budget leur semble comporter un certain nombre d'irritants.



Pierre Aubry, président de la Ligue des propriétaires.



Le maire Jean Doré a assisté hier à la lecture du budget faite par la présidente du comité exécutif, Mme Léa Cousineau. Soucieux, concentré, le maire? L'histoire ne le dit pas... PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Ça coûte cher, une contravention

Les automobilistes qui violent les règlements municipaux à Montréal devront déboursier cinq dollars de plus pour chacune des contraventions qu'on «épinglera» sur le pare-brise de leur véhicule.

En vertu du budget 1992, les frais d'émission des contraventions passeront de cinq à dix dollars. Par ailleurs, on a réduit de moitié les étapes de la procédure pénale visant à faire payer les «mauvais» contrevenants.

Le code de procédure prévoit actuellement dix étapes entre l'émission de la contravention et le mandat d'arrestation, lorsqu'un contrevenant s'obstine à ne pas payer son infraction. Ainsi, l'émission de la contravention est fixée à cinq dollars et, pour chacune des étapes suivantes, l'automobiliste pris en défaut doit verser huit dollars.

À compter de janvier 1992, le simple geste de poser la contravention sur le pare-brise coûtera automatiquement dix dollars. Entre le premier rappel administratif transmis au contrevenant et le dernier rappel suivant la condamnation et l'avis de jugement, l'automobiliste aura à verser 10 \$ dollars — au lieu de 8 \$ — pour chacune des étapes, qu'on ramène de dix à cinq.

7,2 % des logements sont vacants dans la région de Montréal

MICHEL VAN DE WALLE de la Presse Canadienne

La proportion de logements vacants dans la région de Montréal atteint le niveau record de 7,2 p. cent, du jamais vu depuis 20 ans. Et ce taux élevé d'inoccupation a l'effet que l'on peut supposer, soit une pression sur les loyers qui, en termes réels, sont à la baisse cette année.

«C'est véritablement un marché de locataires», résume Jacques Pelletier, analyste à la Société canadienne d'hypothèque et de logement. La SCHL rendait public hier son enquête bi-annuelle sur le taux d'inoccupation des logements locatifs, enquête qui est menée sur un large échantillon

par une quarantaine d'inspecteurs.

Il faut remonter à l'année 1971 pour retrouver un niveau d'inoccupation des logements aussi élevé dans la région métropolitaine de Montréal. Selon la SCHL, il y a actuellement 33 000 logements vacants, soit 8 000 de plus qu'il y a à peine six mois. Lors de l'enquête précédente, soit en avril dernier, le taux était de 5,3 p. cent. La hausse sur six mois est donc qualifiée de «majeure».

Normalement, le taux d'inoccupation d'un marché dit «en équilibre» est d'environ trois p. cent.

Deux causes sont à l'origine de la situation actuelle: la récession ainsi que l'accession à la propriété qui fut stimulée cette année par des programmes d'aide du

gouvernement québécois et des municipalités.

Chômage

C'est d'abord le chômage endémique dans la région montréalaise qui fait le plus de ravages dans le marché du logement locatif. M. Pelletier rappelle que, depuis le début de l'année, pas moins de 50 000 emplois ont été perdus à Montréal.

Or, de ces 50 000 emplois perdus, 30 000 étaient occupés par des jeunes dont l'âge varie entre 15 et 24 ans. «Cela affecte énormément parce que ce sont ces jeunes qui constituent le bassin de ceux qui forment les nouveaux ménages», précise-t-il.

Alors qu'en temps normal ils quitteraient la maison familiale

pour s'installer dans un premier logement, ces jeunes ont tendance à demeurer chez leurs parents plus longtemps, faute de revenus, ou encore à se mettre à plusieurs pour partager les frais d'un seul logement.

En plus de ce facteur, les programmes d'accession à la propriété du gouvernement du Québec de même que les soutiens financiers offerts par certaines municipalités aux acheteurs de maisons ont contribué à freiner la demande de logements locatifs.

Certains pourraient peut-être penser que le taux d'inoccupation élevé vient de ce que beaucoup de nouveaux logements auraient été construits, à la faveur de la baisse des taux hypothécaires. La réponse est non. Le niveau de construction de nouvelles unités est plus

faible que jamais. M. Pelletier estime qu'il y aura 3300 nouveaux logements construits en 1991, soit presque la moitié moins que l'année dernière alors que ce nombre dépassait les 6000. Et le taux normal de mises en chantier dans le logement locatif est de 8 500, toujours dans la région montréalaise.

Loyers

Le surplus de logements cette année favorise les locataires qui, pour une rare fois, peuvent voir leur loyer diminuer en termes réels. Selon l'enquête de la SCHL, les hausses moyennes de loyers ont été inférieures à trois p. cent en 1991. Or, à Montréal, le taux d'inflation est de 7,9 p. cent, signale M. Pelletier. C'est donc dire que les loyers ont baissé d'environ

ron cinq p. cent par rapport à l'année précédente.

Pour la prochaine année, l'analyste de la SCHL ne s'attend pas à une amélioration de la demande. La reprise économique demeure faible, le chômage restera élevé chez les jeunes et la baisse des taux hypothécaires continuera de stimuler l'accession à la propriété.

Dans les autres villes du Québec, les taux d'inoccupation sont également élevés: 8,3 p. cent à Trois-Rivières, 9,7 p. cent à Sherbrooke, 5,7 p. cent à Chicoutimi, 5,6 p. cent à Québec et 4,9 p. cent à Hull. Même s'il n'est pas spécialisé dans ces marchés, M. Pelletier estime que la récession et les programmes d'accession à la propriété sont là aussi les facteurs qui expliquent les nombreuses vacances.

LES LANGUES VIVANTES... LE MONDE À VOTRE PORTÉE

Allemand, espagnol, italien, russe
— Cours de niveau débutant et/ou intermédiaire et/ou avancé : mènent à un certificat de compétence.

Arabe, arménien (occidental), chinois, coréen, grec (moderne), japonais.
— Cours du niveau débutant et/ou intermédiaire

Inscription:
De 9 h à 19 h le 18 décembre 1991
3480, rue McTavish (centre universitaire), 398-6160
Veuillez appeler le 398-3725 pour recevoir l'horaire des cours d'hiver 1992.
N.B.: Les frais de scolarité sont déductibles d'impôt.



"Un gagnant est quelqu'un
qui agit tout de suite"

John D. Rockefeller



Condominiums et maisons de ville
pour gens avisés

3430, rue Peel, Montréal, 288-8008



En bref

BOUTEILLES RAPPELÉES

La compagnie Linde, division d'Union Carbide, a ordonné hier le rappel au Québec des bouteilles d'oxygène USP du lot 781-249-91, qui pourraient avoir été expédiées à des cliniques vétérinaires ou dentaires, de même qu'à des centres hospitaliers. Seize des bouteilles du lot montraient des concentrations insuffisantes d'oxygène pour être utilisées dans le cadre d'interventions de survie ou autres. Linde précise qu'il faut donc cesser immédiatement de les utiliser. Le numéro du lot est indiqué sur l'étiquette attachée au col de chaque bouteille. On peut obtenir plus d'informations en appelant, 24 heures sur 24, au (514) 386-1663.

VOL DE TIMBRES

Des cambrioleurs se sont attaqués au bureau de poste de Saint-Philippe-de-Laprairie dans la nuit de jeudi à vendredi et ont fait main basse sur le contenu d'une distributrice de timbres. Les voleurs ont tenté d'ouvrir le coffre-fort de la succursale postale, mais n'ont pas réussi.

1500 \$ D'AMENDE

Une compagnie à numéros de Montréal, la compagnie 25431362 Canada Inc. a reconnu sa culpabilité hier à une accusation d'avoir laissé pousser de l'herbe à poux après le 1er août et a copé de 1500 \$ d'amende pour avoir ainsi créé une source de pollution de l'air qui affecte chaque année.

«STRESS»

«80% DES MALADIES SONT RELIÉES AU STRESS ET IL EST LA CAUSE INDIRECTE DE MILLIERS DE DÉGÈS.» — Newsweek 1988.

Si vous en êtes victime, ou avant d'en être victime, téléphonez-nous, nous pouvons vous aider.

Pour de plus amples informations, téléphonez au:

(514) 937-6311
ou 1-800-463-9334

Un nouveau
service
dans

La Presse

À compter d'aujourd'hui,

dans le **TEL+**
nous publions

Les codes
PlusCodes^{MC} pour
magnéto

Ces codes vous permettront d'enregistrer plus facilement vos émissions de télévision préférées.

Plus de détails, aujourd'hui, en page E 2.

Supporo laine

Aujourd'hui
Beau et
Chaud!



RABAIS JUSQU'À
25%

Passez la dure saison en douceur. Enfilez un des produits Thermolaine et Thermocure de la gamme Supporo, conçus au Québec pour assurer chaleur et confort tout au long de l'hiver.



UNE OCCASION À NE PAS MANQUER!

thermocure

- Support confortable et doux
- Chaud mélange de laine
- Idéales pour la pratique de sports intérieurs extérieurs
- Conçus pour soulager les douleurs musculaires et rhumatismales
- Invisibles sous les vêtements

CEINTURE REF.: 730-10 ET
ÉPAULE CHALEUR REF.: 720

POUR HOMMES
ET FEMMES

29⁹⁹ ch.

VOTRE CHOIX

GENOU, CHEVILLE ET
COUDE CHALEUR

POUR HOMMES
ET FEMMES
REF.: 700-710-760

14⁹⁹ ch.

VOTRE CHOIX



GANTS ET CHAUSSONS
THERMAL

VOTRE
CHOIX
REF.: 740-741-742-750

7⁹⁹ ch.



À QUALITÉ ÉGALE...
POURQUOI PAYER PLUS??
ACHETEZ CANADIEN



À PRIX D'ALBINE!

JEAN COUTU

VALIDE JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE 1991



68.95\$
par mois

Mac Classic / StyleWriter / Claris Works
• Classic 8 MHz 68000 • 2Mo de mémoire vive
Disque rigide 40 Mo • Clavier, souris
• Imprimante à jet d'encre StyleWriter
1/2 page par minute (1 an de garantie)
• MacPaint et le logiciel intégré Claris Works
(valeur de détail de plus de 500 \$)



82.95\$
par mois

Mac Classic II / StyleWriter / Claris Works
• 16 MHz 68030 • 2Mo de mémoire vive
Disque rigide 40 Mo • Clavier, souris
• Imprimante à jet d'encre StyleWriter
1/2 page par minute (1 an de garantie)
• MacPaint et le logiciel intégré Claris Works
(valeur de détail de plus de 500 \$)



99.95\$
par mois

Macintosh LC / StyleWriter / Claris Works
• 2Mo de mémoire vive • Disque rigide 40 Mo
Moniteur couleur 12 po. • Clavier, souris
• Imprimante à jet d'encre StyleWriter
1/2 page par minute (1 an de garantie)
• MacPaint et le logiciel intégré Claris Works
(valeur de détail de plus de 500 \$)

**MICRO
BOUTIQUE**
Centres d'affaires

Concessionnaire autorisé

Montréal 6615, avenue du Parc 270-4477
Longueuil 93, St-Charles Ouest 674-6253 • Sherbrooke 2433 King ouest 564-4644

Les offres prennent fin le 31 décembre 1991 ou jusqu'à épuisement des stocks. *Location de 36 mois avec option d'achat, sur approbation de crédit préalable. Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer, Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc.



DES MACS, DES MACS,
DES MACS... MAIS AUSSI
PLUS DE 2000 IDÉES CADEAUX
À LA SUPER-BOUTIQUE

HP DESKWRITER
• Imprimante à jet d'encre
• 2 à 3 pages par minute
• 3 ans de garantie

Mac Classic / HP DeskWriter / Claris Works

77.95\$
par mois

Mac Classic II / HP DeskWriter / Claris Works

99.95\$
par mois

Macintosh LC / HP DeskWriter / Claris Works

109.95\$
par mois

**hp HEWLETT
PACKARD**
Concessionnaire autorisé

**MICRO
BOUTIQUE**
Centres d'affaires

Concessionnaire autorisé

Montréal 6615, avenue du Parc 270-4477
Longueuil 93, St-Charles Ouest 674-6253 • Sherbrooke 2433 King ouest 564-4644

Les offres prennent fin le 31 décembre 1991 ou jusqu'à épuisement des stocks. *Location de 36 mois avec option d'achat, sur approbation de crédit préalable. Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer, Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc.

SERVICE DE NETTOYAGE EATON de meubles rembourrés et de moquettes

Préparez votre maison pour les Fêtes!

Faites d'Eaton votre premier choix... pour un service de qualité, fiable et professionnel! Nous redonnerons un air de jeunesse à vos meubles rembourrés et à la moquette de votre demeure. Et n'oubliez pas: ce service est appuyé par la garantie de confiance Eaton!

Région de Montréal,

composez : **340-3401**

Lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h;
samedi, de 9 h à 14 h.

NETTOYAGE DE MOQUETTE

Par exemple:
3 pièces

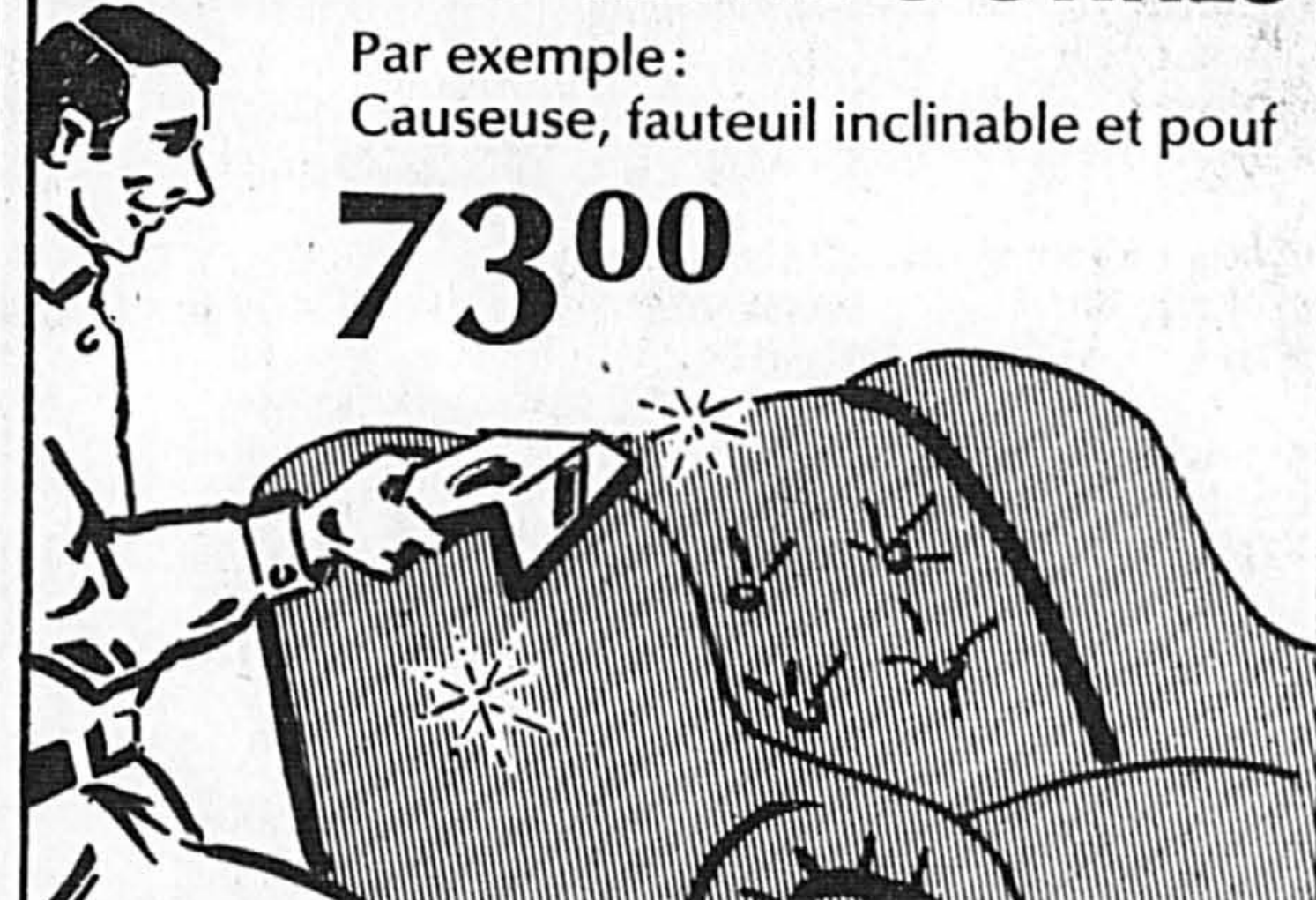
64⁰⁰



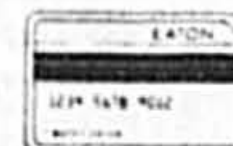
MEUBLES REMBOURRÉS

Par exemple:
Causeuse, fauteuil inclinable et pouf

73⁰⁰



Renseignez-vous auprès de notre personnel: certaines restrictions peuvent être applicables.
Service Eaton de nettoyage, rayon 1071.



La carte Eaton

EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

LE "GRAND SOLDE"

**OUVERT SAMEDI de 9 à 17 h
DIMANCHE de 11 à 17 h**

1/3 À 1/2

RABAIS DE

Elizabeth Hager

5256, ch. Queen Mary
coin boul. Décarie
(près métro Snowdon)
Lun. - ven., 9 h 30 - 18 h
Jeu., 9 h 30 - 21 h
Sam., 9 h - 17 h
Dim., 11 h - 17 h

1 h de stationnement chez Steinberg Queen Mary avec achat de 100\$ et plus.

Mail Cavendish (Côte-Saint-Luc)
Lun. - ven., 9 h 30 - 21 h
Sam., 9 h - 17 h
Dim., 11 h - 17 h

POUR NOËL OFFREZ...



SPECIAL 849\$ + TAXES

L'ÉLÉGANCE

LA GALERIE ART SÉLECT

propose

- Des fauteuils «VOLTAIRE»
- Des petits meubles
- Des lampes et accessoires

À DES PRIX CADEAUX

JOYEUX NOËL!

La Galerie ART SÉLECT INC.
6810, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2S 2S2
Tél.: (514) 273-7088
Fax: (514) 270-8879

Sylvie Roy est arrêtée en Belgique

L'affaire des soeurs Lévesque rebondit

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

Le criminaliste montréalais Claude F. Archambault devra bientôt se rendre à Bruxelles pour défendre Sylvie Roy, arrêtée par la police belge mercredi à la demande de la justice italienne.

Les autorités de ce pays la soupçonnent d'avoir comploté pour importer 6,6 kilos d'héroïne trouvée dans les valises rouges à double fond de sa mère Micheline Lévesque et de sa tante Laurence Lévesque le 7 janvier 1986 à l'aéroport de Rome. Ces dernières avaient été arrêtées et inculpées.

Dès que les autorités italiennes auront indiqué à la justice belge quels sont les motifs qui sous-tendent leur demande d'extradition, Me Archambault, par le biais d'un avocat belge, tentera de s'y opposer, a-t-il expliqué hier en conférence de presse.

Sylvie Roy, âgée de 31 ans, a été appréhendée à l'aéroport de Bruxelles.

Me Archambault a appris la nouvelle de la mère de Sylvie, Micheline Lévesque qui, il y a quelques années, a quitté Jonquières pour s'installer à Montréal.

Celle-ci a été avisée de l'arrestation de sa fille par la société National où Sylvie travaillait comme agent de bord depuis le lock-

out décrété à l'endroit de ce groupe d'employés le 19 novembre.

Me Archambault a expliqué hier que Sylvie avait été arrêtée à Bruxelles au moment où elle passait aux douanes.

Elle a été amenée à la gendarmerie de l'aéroport puis transférée au Parquet de Bruxelles devant un juge qui a émis un mandat provisoire d'incarcération.

Les autorités italiennes disposent maintenant de 21 jours pour fournir la preuve documentaire qu'elles ont des raisons sérieuses de demander l'extradition de Sylvie Roy pour qu'elle fasse face à la justice.

Le juge du Parquet tiendra une audition pour entendre les arguments des deux parties et fera rapport au ministre de la justice belge qui tranchera.

Quand elle a été arrêtée, Sylvie Roy faisait une première envolée pour National. Elle avait quitté Mirabel pour Toronto, mardi, avait fait escale à Manchester (en Angleterre) en direction de Bruxelles où elle est arrivée mercredi en matinée.

Au cours de la première conversation téléphonique entre Me Archambault et Sylvie Roy, cette dernière s'est dite très surprise de la tournure des événements du fait qu'elle croyait que toute cette affaire s'était terminée par la libération de sa mère et sa tante.

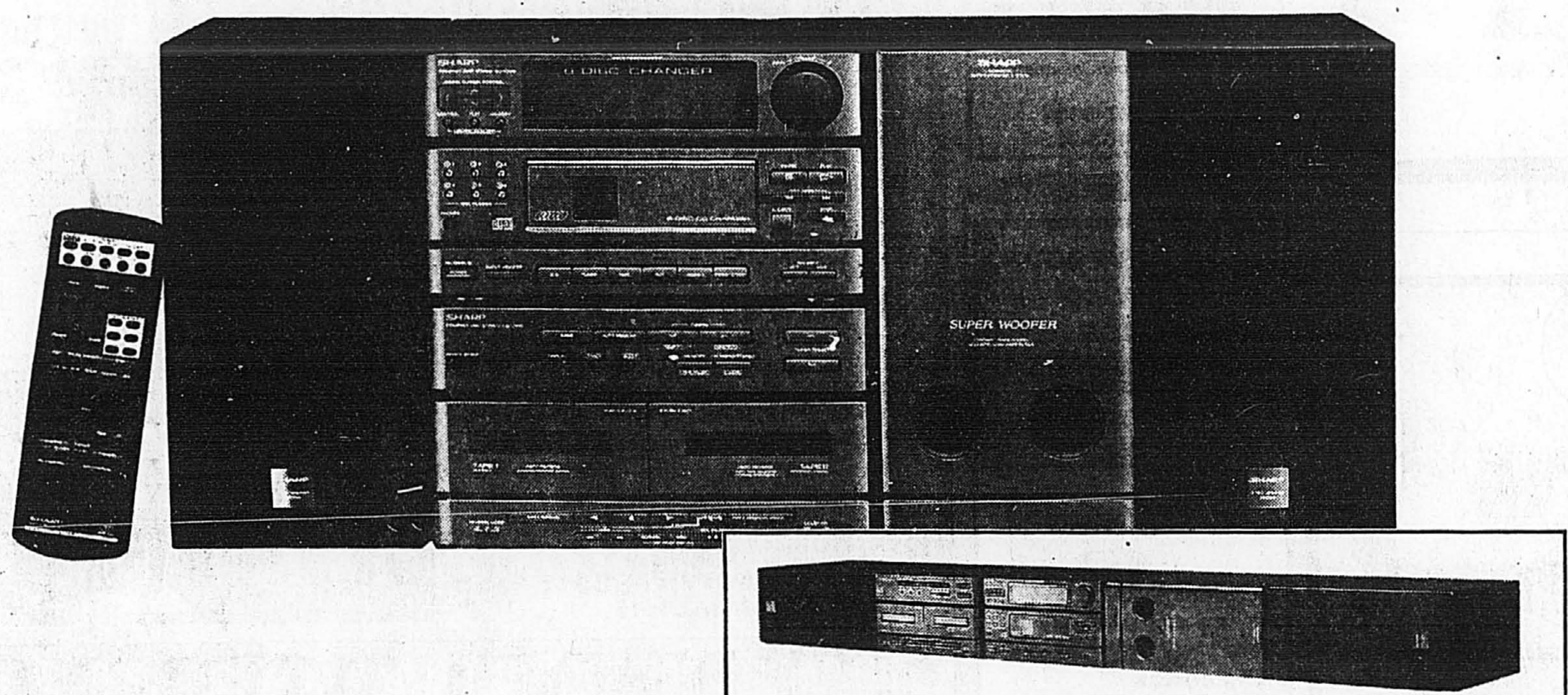
« Nous savions qu'elle ne devait pas aller en Italie mais ignorions qu'elle ne pouvait entrer à Bruxelles et qu'il y avait un mandat international émis à son endroit », a commenté Me Archambault.

Ce n'est pas la première fois que les autorités italiennes s'intéressent à Sylvie Roy. Le 7 septembre 1987, une commission rogatoire présidée par le juge Francesco Misiani avait siégé à Montréal, et Sylvie Roy avait été longuement interrogée. Elle avait aussi été mise en cause par la Gendarmerie royale du Canada qui avait enquêté sur cette affaire.

A la suite de l'arrestation des soeurs Lévesque, Sylvie Roy avait déclaré à la GRC qu'elle avait payé les billets de voyage Montréal-New Delhi avec escale à Rome et avait également offert deux valises rouges obtenues par l'intermédiaire d'un trafiquant de drogue du prénom d'André De

Ces détails sont d'ailleurs contenus dans le livre écrit par les soeurs Lévesque qui fut publié en novembre 1987 sous le titre *Les valises rouges*.

Sa mère et sa tante avaient été acquittées au terme d'un procès qui n'avait duré qu'une seule journée. Elles avaient dû demeurer pendant 13 mois en Italie. La justice italienne avait décidé de ne pas en appeler du verdict.



Avec nos mini-chaines, c'est la musique qui remplit la pièce, pas l'appareil.

Elle est révolue l'époque où le rendement d'une chaîne hi-fi dépendait de son encombrement. Aujourd'hui, Sharp concentre près de 80 ans de haute technologie japonaise dans des mini-chaines d'une remarquable musicalité.

Quelle joie de retrouver les avantages d'une grande chaîne—super graves et changeur CD 6 disques—dans un ensemble compact ultrapratique.

Et puis quel régal de goûter la richesse sonore d'un ensemble stéréo qui tient beaucoup de place dans votre vie, mais pas dans votre maison.

SHARP

DES PRODUITS SHARP INCOMPARABLES™

Chez les dépositaires Sharp suivants et autres.

STEREO PLUS 2140 boul. Labelle Lafontaine 438-2644	STEREO PLUS 6365 rue St-Hubert Montréal 277-3230	IY ELECTRONIQUE 379 Ste-Catherine ouest Montréal 844-1291	CENTRAL DISTRIBUTOR 3724 Côte Vertu St-Laurent 333-3860	AUDIOVISION LASALLE INC. 1752 Dollard Lasalle 364-3562	GAETAN BERGERON INC. 1815 Marie-Victorin St-Pierre-de-Sorel 742-4511	MARCHAND 345 rue Thibeau Cap-de-la-Madeleine 379-4366
2701 boul. des Promenades Deux-Montagnes 623-9317	5715 boul. Royal Trois Rivières 374-6323	VIDEO CENTER 5252 Sherbrooke ouest Montréal 482-6383	350 des Erables St-Pierre 364-4980	VICTOR PICHE & FILS LTÉE 216 Labelle St-Jerome 438-3765	J.M. DARSIGNY TV INC. 892 des Cascades St-Hyacinthe 773-1988	MATTEAU SUD BERCO ELECTRONIQUE 3945 boul Taschereau St-Hubert 656-0061
5990 boul. Métropolitain est Montréal 254-7164	850 Laurier St-Hilaire 464-8699	ALWINS 6177 Sherbrooke ouest Montréal 489-8444	CONSTANTIN SERVICE INC. 605 Chemin Oka Deux-Montagnes 473-0337	ZODIAC 670 Victoria St-Lambert 671-6165	TELERAMA 2194 Marie-Victorin Varenes 652-2755	WILLIAM & MAURICE 4035 Ontario est Montréal 526-3319
2393 St-Marc Shawinigan 539-6915	1095 boul. des Seigneurs Terrebonne 471-5942	ALWINS 1926 Ste-Catherine ouest Montréal 937-3547	L'ÉPARGNE 85 Blainville est Ste-Thérèse 435-4442	PASCAL 3600 Côte Vertu St-Laurent 336-7170	LE MARCHÉ DU MEUBLE 313 Loranger Cap-de-la-Madeleine 373-9001	SAVIGNAC TV 200 de l'Industrie Joliette 753-5109
2145 rue Ste-Anne St-Hyacinthe 774-0433	67 Place Bourget Joliette 759-3204	AUDIOVILLE 976 boul. St-Laurent Montréal 861-8050				
274 boul. Fiset Sorel 742-0020						

Tous n'ont pas nécessairement tous les modèles.

Pourquoi n'a-t-on pas tenté d'arrêter Sylvie Roy au Canada?
page A17

Mode
Mardi,
dans le cahier
Mode,
La Presse
vous propose
La ligne A



Un article signé
Viviane Roy
La Presse

URGENT Pour l'amour de nous faites un don à la SPCA
SPCA, 5215 ouest Jean-Talon, Montréal (Québec) H4P 1X4



Benoît Proulx libéré sous cautionnement

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le journaliste Benoit Proulx a été remis en liberté provisoire moyennant un cautionnement de 50 000\$, hier, en attendant que la Cour d'appel entende sa requête en appel du verdict de culpabilité prononcé contre lui par un jury le 10 novembre dernier.

Proulx a été reconnu coupable du meurtre prémédité de son ex-amie, l'étudiante France Alain, survenu en octobre 1982, à Ste-Foy.

En annonçant sa décision, le

juge André Dubé, de la Cour d'appel, a déclaré qu'il ne considérait pas le journaliste de 44 ans comme un danger public.

Outre de souscrire un cautionnement Proulx devra se rapporter quotidiennement au poste de police de Ste-Foy et s'abstenir d'accorder des entrevues concernant la cause. Il lui est également interdit de communiquer avec les témoins.

Proulx a déjà obtenu l'autorisation d'en appeler du verdict prononcé contre lui.

La cause pourrait être entendue dans sept ou huit mois.

Benoît Proulx

10 JOURS VRAIMENT TRES EXCEPTIONNELS

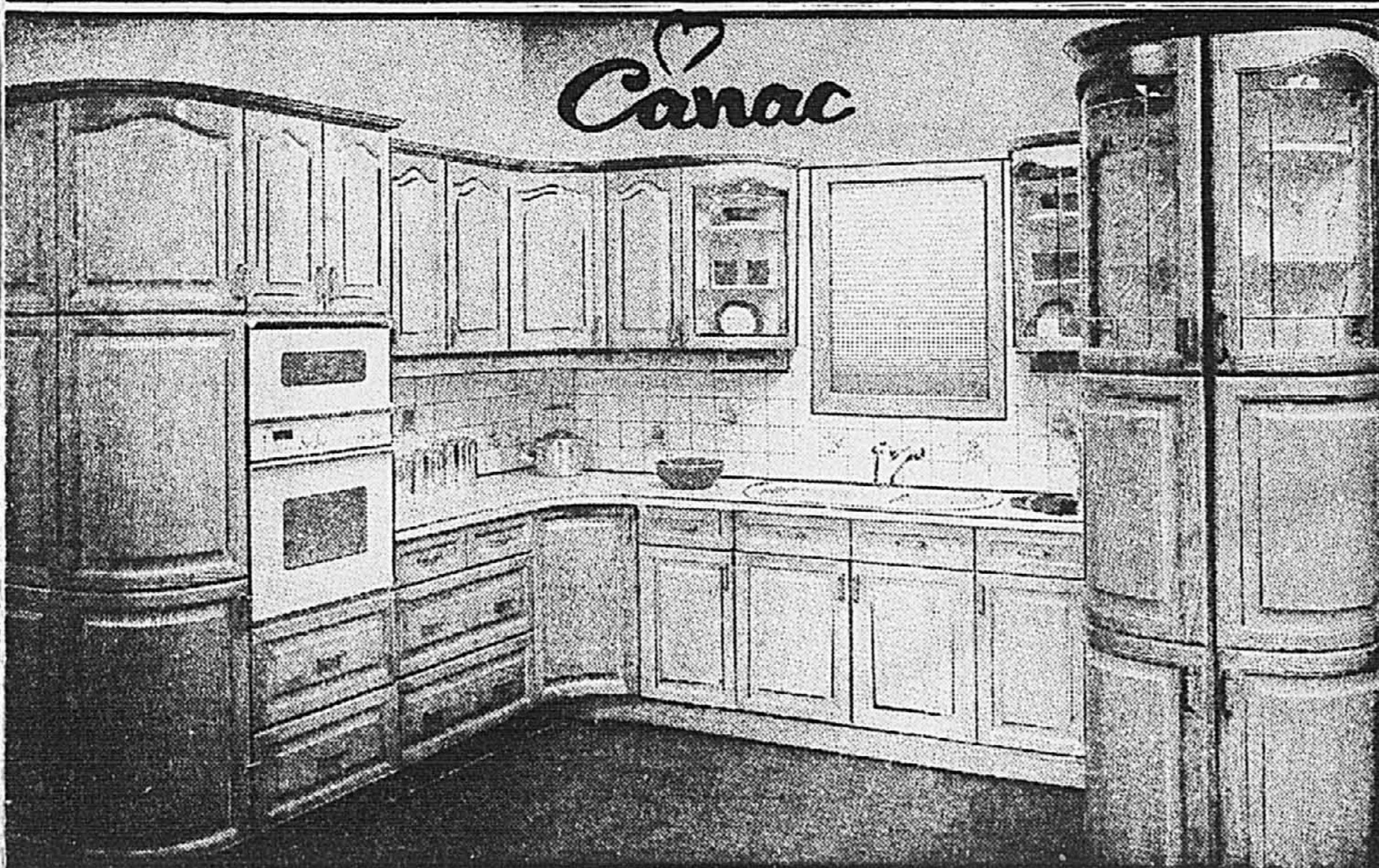
ANNIVERSAIRE 30

ROCHE BOBOIS

10 Jours pour marquer 30 années.

Pour fêter son 30^e anniversaire, Roche-Bobois vous offre 10 Jours à des prix vraiment très exceptionnels. Vous allez pouvoir vous offrir tout ce dont vous rêviez chez Roche-Bobois: Salons cuir ou tissu, meubles contemporains ou de style, tables repas, chaises, tables basses, lits, lampes, tapis, meubles de complément... C'est du 20 au 30 novembre, pour un anniversaire vraiment très exceptionnel.

Montréal. 1425, boul. René Lévesque Ouest. H3G 1T7.
Tél. (514) 871.9070.



«L'AVANTAGE CANAC»

- Nos armoires sont notre seule raison d'être.
- Nous sommes le plus grand fabricant d'armoires au Canada.
- Nous offrons la plus vaste sélection de modèles et de finis dans une gamme complète pouvant s'adapter à tous les budgets.
- Nous vous offrons un service de consultation et de planification gratuit à votre domicile et/ou à l'une de nos succursales.
- La précision des mesures prises par nos experts vous enlèvera tout souci.
- Nous assurons un service complet de livraison et d'installation fait par notre propre équipe de professionnels.
- Nous comptons 25 ans d'expérience et des milliers de clients satisfaits.

MAIS MIEUX QUE TOUT, NOUS SOMMES IMBATTABLES!

C'est pourquoi nous vous suggérons de nous apporter la soumission et le plan de n'importe lequel de nos concurrents. Nous vous garantissons que, à dimensions et qualité égales, nous vous fournirons un meilleur prix ainsi qu'une attention bien spéciale.

Achetez le Meilleur! Économisez Plus!

HEURES: LUN. à MERC., 8 h 30 à 18 h. JEU. et VEND., 8 h 30 à 20 h; SAM., 8 h 30 à 15 h.

1825, AV. CHARLAND 8645, BOUL. LANGELIER 119, boul. des LAURENTIDES 4520, boul. des SOURCES
(coin av. Papineau) Saint-Leonard Pont-Viau, Laval Dollard-des-Ormeaux
387-7381 323-2954 967-5353 421-2555

ESPRIT

ET CHAUSSURES
Francaldo[®]
Firenze

MAGASINS D'ENTREPÔT

DERNIERS DEUX JOURS DE LA VENTE
★ FOLIE DE MINUIT! ★

★ SAMEDI 08:00 AM TO 01:00 AM ★
★ DIMANCHE 08:00 AM TO 05:00 PM ★

★ RABAIS DE 50% À 70% ★
ASSISTEZ À NOTRE SOIRÉE PYJAMA

ENTRE 9:00 PM ET 01:00 AM
ET RECEVEZ UN

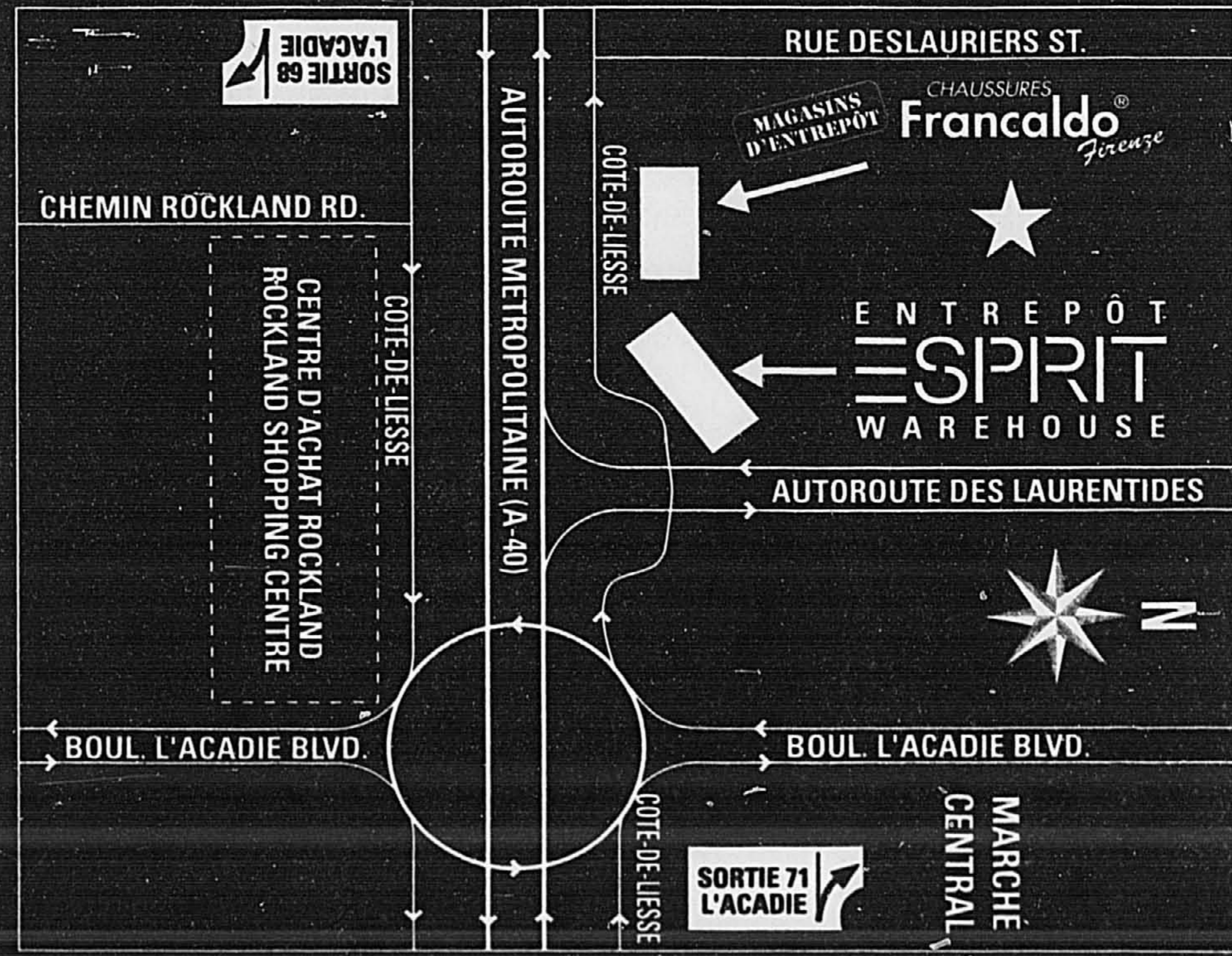
★ RABAIS ADDITIONNEL DE 25%... ★
MAIS SEULEMENT SI VOUS PORTEZ VOS PYJAMAS!

★ OBTENEZ GRATUITEMENT* ★

LES 100 PREMIERS CLIENTS QUI ENTRERONT À L'UNE OU L'AUTRE DES ADRESSES CI-DESSOUS, RECEVRONT UN SAC FOURRE-TOUT OU UN SAC À BANDOULIÈRE.

*JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

★ RENDEZ-VOUS ★
À LA PLUS GRANDE VENTE DE MARCHANDISE AU DÉTAIL JAMAIS VUE, AUX
★ 1955, 2025 CÔTE-DE-LIESSE ★
À L'OUEST DU CARREFOUR DE L'ACADIE DE BIAIS AVEC LE CENTRE ROCKLAND



Recours collectif de 2 millions contre la Société d'habitation du Québec

MARTHA GAGNON

■ Forcé de quitter son HLM en septembre 90, M. Vital Curadeau, de Saint-Léonard, a déposé hier une demande de recours collectif au nom de 800 autres familles à travers le Québec qui ont été contraintes de résilier leur bail, à la suite d'un règlement «abusif et illégal» augmentant le coût des loyers.

M. Curadeau réclame le remboursement d'environ 2 millions

de dollars pour l'ensemble des familles, ce qui représente les frais supplémentaires de loyer qu'elles ont dû assumer après leur déménagement. Dans la requête déposée en Cour supérieure, on demande aussi que ces personnes soient placées en tête de liste des Offices municipaux d'habitation pour qu'elles puissent un jour réintégrer un HLM.

C'est le 14 février 1990 que la Société d'habitation du Québec adoptait un règlement sur la location des habitations à loyer modique. L'ensemble du revenu fami-

lial était désormais considéré dans le calcul du loyer. Ainsi, les jeunes de 18 à 25 ans habitant avec leurs parents se voyaient imposer eux aussi 25 p. cent de leur revenu en loyer.

Une décision qui modifiait considérablement la façon de calculer le coût du loyer qui avait toujours été fixé à 25 p. cent des revenus mensuels du chef de famille.

Le décret a fait l'objet de vives critiques de la part de l'Union des municipalités, des Offices municipaux d'habitation et du Front

d'action populaire en réaménagement urbain qui appuie la demande de recours collectif.

Dans le cas de M. Curadeau, qui habitait avec sa femme et ses deux fils, le coût du loyer grimpa de 233 \$ à 633 \$. Une augmentation qu'il ne pouvait assumer avec son chèque mensuel du Bien-Être social de 636 \$. M. Curadeau, qui a subi une opération à coeur ouvert, ne peut travailler.

Cette mesure a entraîné le départ de plusieurs familles qui, plutôt que de mettre les enfants à

la porte, décidaient de déménager.

En janvier 1991, un juge de la Cour supérieure du district de Hull annula le fameux règlement 159-90 pour vice de procédure. La Société d'habitation a dû rembourser 2,6 millions à 1426 ménages pour les loyers perçus illégalement. Les autres, celles qui avaient quitté les HLM, n'ont rien reçu.

Malgré la demande de recours collectif, le Front d'action populaire espère encore pouvoir en ar-

river à un règlement. En avril dernier, le ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, admettait que le décret avait causé des torts et se disait prêt à étudier le cas des personnes qui avaient perdu leur HLM.

M. Curadeau estime qu'il a perdu 5000 \$ en loyer versé en trop. Malgré sa demande, la SHQ refuse de le dédommager. Lui et son épouse se sont relogés dans un appartement privé qui leur coûte 510 \$ par mois.

Il demande à la Cour de déclarer nuls et sans effet les avis de résiliation de bail des locataires qui ont quitté leur HLM entre février 90 et février 91.

Il trouve regrettable d'avoir à se battre devant les tribunaux, alors qu'un «peu de bonne volonté politique suffirait pour rendre justice aux centaines de locataires victimes d'une erreur pourtant admise par le ministre.»

7000 pêcheurs inquiets de la baisse des réserves de morue

Presse Canadienne

HALIFAX

■ Une coalition de pêcheurs du Québec et des Maritimes souhaite la fermeture de la pêche d'hiver par les flotilles hauturières à l'entrée du Golfe Saint-Laurent.

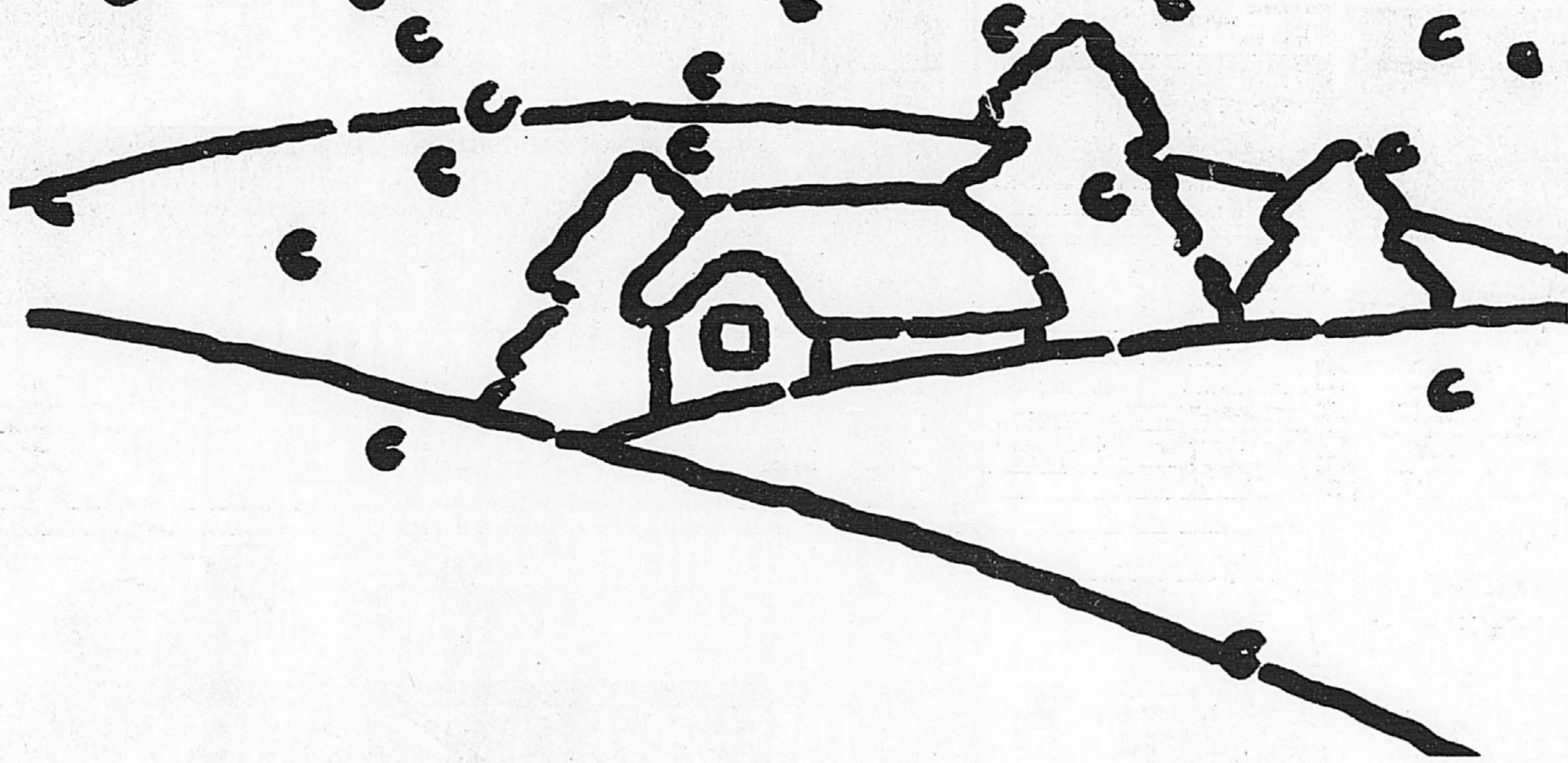
La coalition, qui représente plus de 7000 pêcheurs côtiers et semi-hauturiers, a fait part hier à Halifax de son inquiétude au sujet de la diminution de la morue dans le sud du Golfe.

Pour la coalition, il est injuste qu'on lui demande de faire des efforts de conservation alors que la flotte hauturière n'a aucune difficulté à capturer son contingent d'hiver.

Elle souligne qu'au cours des deux dernières années, l'industrie hauturière a pêché le double des quantités de morue que lui avait attribuées le ministère fédéral des Pêches et Océans.

La coalition réclame une rencontre avec le ministre des Pêches et Océans, John Crosbie.

L'HIVER S'ANNONCE BEAU ET CHAUD



Beau et chaud... à l'intérieur bien entendu.

Surtout pour ceux qui connaissent notre programme Confort total.

En y adhérant vous obtenez plus qu'un service complet (livraison automatique du mazout, plan de protection et d'entretien, etc.), vous assurez votre tranquillité d'esprit. Vous bénéficiez en effet d'un service d'urgence d'une heure, 24 heures sur 24, une exclusivité de Esso Confort au foyer.

De plus, nous sommes accrédités par Hydro-Québec pour le programme bi-énergie nouvelle.

Appelez donc sans tarder les experts de Esso Confort au foyer.

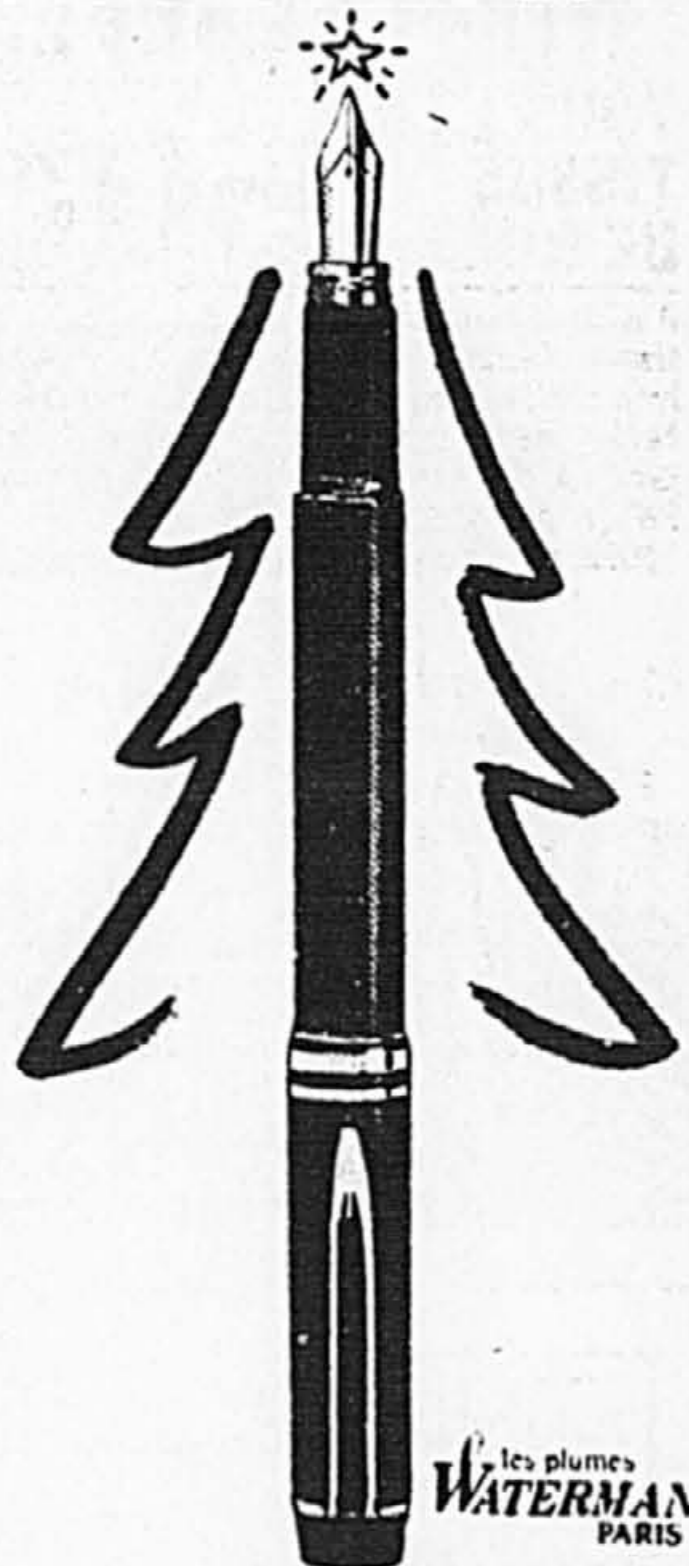
Comme ça, il y a au moins un endroit où la température restera au beau fixe cet hiver.

(514) 337-5252

LE CLIMAT IDÉAL

Esso Confort au foyer

JE L'AVOUE
JE LA VEUX
BIEN À VOUS!



ESSENCE
DU
PAPIER
MONTRÉAL

1160 rue Saint-Denis

Chez OGILVY

1507 rue Sainte-Catherine O.

Un nouveau
service
dans

La Presse

À compter d'aujourd'hui,

dans le **TELE+**
nous publions

Les codes
PlusCodes^{MC} pour
magnétoscope

Ces codes vous permettront d'enregistrer plus facilement vos émissions de télévision préférées.

Plus de détails, aujourd'hui, en page E 2.

Fermé pour la 37e fois, un bar de St-Léonard rouvre deux heures plus tard

MARTIN PELCHAT

Un «éminent» membre d'un des deux clans italiens de la mafia montréalaise a récemment mis au défi un agent de l'escouade de la moralité de la police de la CUM d'obtenir l'adoption, par la municipalité de Saint-Léonard, d'un règlement autorisant la fermeture des bars clandestins.

Ce mafioso se vantait de ce que son organisation «contrôlait» la vie politique de cette municipalité, a révélé hier le sergent Alain Lacoursière, de la Moralité, en précisant cependant que ni lui, ni le service de police ne prétendaient pour autant qu'il ait collusion entre l'administration municipale et le crime organisé.

Mais faute de pouvoir recourir à la «loi du cadenas» à Saint-Léonard, le sergent Lacoursière et huit policiers ont effectué vers 3h45, hier matin, une 37e descente en un an au même endroit, soit un bar clandestin ouvrant

sous le couvert d'un restaurant sis au 5094 est, rue Jean-Talon.

Les policiers ont expulsé 50 clients, en ont appréhendé un pour trafic et possession de stupéfiants, ont saisi 50 quarts de cocaïne, deux barils de bière de 250 verres chacun, plus sept bouteilles de boisson.

«Nous en sommes sortis vers 4h45, de raconter à La Presse le sergent Lacoursière. Vers 6 h, l'endroit était rouvert. On n'a pas le choix de continuer nos descentes parce qu'on a des plaintes des citoyens.»

Les policiers tentent en vain, depuis des années, d'obtenir de Saint-Léonard qu'elle se dote des mêmes dispositions qui permettent aux policiers, dans la majorité des autres villes de la CUM, dit le sergent, de fermer les commerces illicites après deux condamnations. Si bien que six des quelque dix bars clandestins de l'île de Montréal logeraient à Saint-Léonard.

Le maire de Saint-Léonard, Frank Zampino, s'est montré se-

coué hier, tant par les allégations de «contrôle par le crime organisé» rapportées par le sergent Lacoursière que par la perception que donne ce dernier d'une ville aux prises avec un problème particulier de bars clandestins.

«Ce sont des affirmations entièrement fausses et gratuites, a-t-il lancé à propos des prétentions du mafioso cité par le sergent. Et je ne peux pas accepter qu'un policier rapporte ça publiquement avant de communiquer avec la municipalité.»

«Je ne suis pas au courant de la loi dont parle ce policier, ajoute le maire. Mais nous avons une entente de collaboration avec le poste de police 54. Si la police a besoin d'un tel règlement, qu'elle vienne nous demander et nous sommes prêts à collaborer.»

Directeur du district 54 depuis janvier, Claude Saint-Laurent a pour sa part indiqué que la charte de Saint-Léonard ne lui permettait pas d'adopter le règlement réclamé par les gens de l'escouade de la moralité. Il a ajouté qu'au-

cune indication ne lui permettait de croire en un contrôle quelconque de la municipalité par la mafia.

«Je vais commencer par monter un dossier complet avant d'approcher M. Zampino, d'expliquer le directeur. Si c'est nécessaire,

nous allons demander que Saint-Léonard amende sa charte. Mais ce n'est pas une priorité pour le moment.»

FABRICVILLE

30 JOURS DE

50% DE RABAIS

40% DE RABAIS

30% DE RABAIS

OUVERT LES DIMANCHE, LUNDI ET MARDI

OUVERT LE DIMANCHE 2 et 3 décembre SEULEMENT

50% DE RABAIS

50% DE RABAIS

50% DE RABAIS

PURE SOIE 30% DE RABAIS

PURE LAINE 30% DE RABAIS

TISSUS FAÇON LUREX 30% DE RABAIS

30% DE RABAIS

30% DE RABAIS

30% DE RABAIS

30% DE RABAIS

30% DE RABAIS

30% DE RABAIS

30% DE RABAIS

30% DE RABAIS

ACHAT SPECIAL

Mannequin Dianna 199.99

MULTI LUMINAIRE

29\$

FLK-32 - Lampe de plancher halogène. Noir ou blanc.

39\$

5555 - Lampe sur table halogène télescopique. 20W. Noir ou blanc.

59\$

305 - Lampe de table halogène. Noir ou blanc.

89\$

L-80-19 - Lampe halogène suspendue sur tige rigide. Noir ou blanc.

129\$

SM-25-6 - Lampe halogène suspendue .25". Noir ou blanc.

LE MAGICIEN DE LA LUMIERE

LAVAL
1772, Le Corbusier
Laval (Québec)
H7S 2K1
688-0936

BROSSARD
5855, boul. Taschereau
Brossard (Québec)
J4Z 1A5
443-4303

LONGUEUIL
3205, Chemin Chambly
Longueuil (Québec)
J4L 1K3
878-4841

POINTE-CLAIRE
950, boul. St-Jean
Pointe-Claire (Québec)
H9R 5M8
630-7353

REPENTIGNY
85, boul. Brian
Repentigny (Québec)
J6A 8B6
654-9104

ST-LÉONARD
5838, Métropolitain est
St-Léonard (Québec)
H1S 1A7
257-1536

ST-JEAN
575, rue Pierre Caisse
St-Jean (Québec)
J3A 1P1
349-6761

TERREBONNE
1420, Monty
Terrebonne (Québec)
J6W 3K9
471-1390
voisin de McDonald

RÉSIDENCE ST-LAURENT

115, BOUL. DEGUIRE, SAINT-LAURENT (QUÉBEC) H4N 1N7

LA QUALITÉ DE VIE QUE VOUS RECHERCHEZ COÛTE MOINS CHER QUE VOUS NE LE PENSEZ

Reconnue pour sa qualité de vie, la Résidence St-Laurent est un endroit idéal qui répond à tous vos besoins, autant pour les aînés autonomes que ceux en PERTE D'AUTONOMIE.

Services personnalisés

- SPÉCIALISÉS EN SOINS LÉGERS
- Infirmières sur place 24 heures sur 24.
- Médecins visiteurs.
- Service de salle à manger facultatif.
- Chambres privées et semi-privées.
- Appartements 3 1/2, 2 1/2 et studios disponibles.

- Loisirs adaptés aux besoins des résidents.
- Service religieux tous les jours.
- Chapelle, bibliothèque, salon de coiffure et dépanneur sur place.
- Service de sécurité 24 heures sur 24: gardien sur place — surveillance électronique et sonnette d'appel dans tous les appartements et chambres.

UNE VISITE S'IMPOSE. NOUS ESPÉRONS VOUS ACCUEILLIR AUJOURD'HUI MÊME

SYLVIE OBLE (514) 332-3434

Information

Ville de Montréal

Assemblée publiques des commissions permanentes du Conseil

Thème: Étude des prévisions budgétaires de 1992 des services municipaux et des sociétés paramunicipales:

Commission de l'administration et de la qualité des services

- Budget de la Ville, le lundi 2 décembre, 9 h 30, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville;
- Secrétariat général, le lundi 2 décembre, 9 h 30, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville;
- Service de la planification et de la concertation, le mardi 3 décembre, 9 h 30, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville;
- Service des affaires corporatives, le jeudi 5 décembre, 14 h, à la salle 202, 155, rue Notre-Dame Est;
- Service de l'approvisionnement et des immeubles, le jeudi 5 décembre, 9 h 30, à la salle 202, 155, rue Notre-Dame Est.

Commission de l'aménagement et de l'habitation

- Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) et la Corporation des habitations Jeanne-Mance (CHJM), le mardi 3 décembre, 14 h, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville;
- Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPAT) et Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), le mardi 10 décembre, 9 h 30, à la salle 202, 155, rue Notre-Dame Est;
- Service de l'habitation et du développement urbain (SHDU), le lundi 9 décembre, 9 h 30 et 14 h, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

Commission de l'environnement et des travaux publics

- Service des travaux publics, le mardi 10 décembre, 13 h, à la salle 202, 155, rue Notre-Dame Est;
- Commission des services électriques, le vendredi 6 décembre, 9 h 30, à la salle 202, 155, rue Notre-Dame Est.
- Commission du développement économique
- Société de développement industriel de Montréal (SODIM), le mardi 3 décembre, 14 h, à la salle 202, 155, rue Notre-Dame Est;
- Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM), le vendredi 6 décembre, 9 h 30, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville.
- Commission de la culture et du développement communautaire
- Service de la prévention des incendies (SPIM) et Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC), le mardi 3 décembre,

ltre, 9 h 30, à la salle 202, 155, rue Notre-Dame Est;

- Société du palais de la civilisation (SOPAC) et Commission d'initiative et de développement culturels (CIDEC), le mardi 10 décembre, 9 h 30, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville;
- Service des loisirs et du développement communautaire (LDC), le lundi 9 décembre, 9 h 30 et 14 h, à la salle 202, 155, rue Notre-Dame Est.

Au cours de cette assemblée, les commissions recevront les avis et commentaires des personnes présentes lors de la période de questions et d'interventions prévue à cet effet.

La documentation relative à ces prévisions budgétaires est disponible dans les bureaux Accès Montréal ainsi qu'au bureau de la Division des commissions et des comités du Conseil, au 85, rue Notre-Dame Est, bureau R-200, Montréal (Québec) H2Y 1B5.

Renseignements: 872-3770

Le 30 novembre 1991

Le greffier de la Ville, Léon Laberge

VIVRE MONTRÉAL ET EN PARLER

POUR UNE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL: LE CENTRE V

Nouveau centre d'affaires au cœur de Montréal
à 10 minutes du centre-ville
à 10 minutes de Laval



Superficie de 170 000 pieds carrés
déjà louée à 70%

PHASE 1

- salle de conditionnement physique
- garderie
- piste de jogging
- nombreux stationnements



CENTRE



JOIGNEZ-VOUS À:

- La Coopérative fédérée de Québec, le chef de file de l'industrie agro-alimentaire
- Pomerleau, le plus important bâtisseur du Québec

Ouverture: automne 1992

Pour informations: (514) 385-1992



Cour municipale de Montréal: 22 procureurs sont en grève

RAYMOND GERVAIS

La grève déclenchée hier matin par les 22 procureurs de la poursuite de la Cour municipale de Montréal, a eu pour effet de paralyser à toutes fins pratiques l'administration de la justice au sein de la seconde cour de justice en importance au Québec.

Hier, plus de 450 causes étaient inscrites au rôle des 10 salles d'audiences. Deux procureurs syndiqués, un procureur chef et quatre procureurs chefs adjoints, ont tenté tant bien que mal, de venir à bout des rôles.

La grande majorité des causes ont été reportées à une date ultérieure. On n'a procédé que dans les seuls dossiers où il y avait admission de culpabilité.

Me Jean-Guy Leduc, procureur chef, et Me Alain Saint-Pierre, procureur chef adjoint, ont dû par exemple se partager quatre salles d'audiences, ajournant tantôt dans l'une, pour procéder dans une autre. Chacun des procureurs devait mener une centaine de dossiers de front.

Me Leduc a avoué qu'il n'avait fait en réalité que reporter des causes et que très peu de dossiers avaient été réglés.

«Et ce sera encore pire lundi, puisque le volume passera certai-

nement à plus de 500 causes», a précisé l'avocat.

Ce qui achoppe

Les 22 procureurs du module des Affaires pénales et criminelles du Service des affaires corporatives de la Ville de Montréal, membres du Syndicat des employés de bureau (FTQ) local 57, tentent présentement de négocier leur première convention collective avec la Ville.

Les discussions achoppent essentiellement sur les salaires et le plancher d'effectifs.

Le syndicat prétend qu'il faudrait 25 avocats pour mener à bien tous les dossiers dans des délais raisonnables, tandis que la partie patronale songerait, selon Me René Boucher, président du syndicat, à supprimer un poste à compter de janvier prochain.

Au chapitre des salaires, six des 22 avocats reçoivent présentement un traitement annuel inférieur à 30 000 \$. Le syndicat demande 34 500 \$ pour un procureur au premier échelon de l'échelle salariale et 78 500 \$ pour celui qui est au maximum de l'échelle.

La conciliation a été demandée par la Ville et la première séance doit se tenir le 2 décembre ou au plus tard, le 9 décembre.



20% DE RABAIS • 20% DE RABAIS

Le cadeau de Noël par excellence

Le plus grand magasin de bonsais au Canada vous offre la meilleure qualité de bonsais au meilleur prix. Venez admirer notre collection de porcelaine, lampes de table, mobilier et artisanat.

Bonsai Wong
1510, boul. Lafayette
Longueuil
679-9342

C & C inc.
998, boul. Saint-Laurent
Montréal
954-0336

EXPOSITION DE TIMBRES

Millions de timbres, enveloppes et cartes postales présentés et offerts par 60 détaillants.



29, 30 NOV.; 1^{er} DÉC.

À la Place Bonaventure, Montréal

Heures: Ven. 11 h à 20 h; Sam. 10 h à 18 h; Dim. 10 h à 17 h

ADMISSION GRATUITE

Villa Massimo
Minestrone
Les Trois Pâtes ou Salade Massimo
Scalopini Pisaiola ou Assiette Neptune
ou Steak Au Poivre ou Surf & Turf
Dessert et Café

20\$

120 BOUL. TASCHEREAU
LA PRAIRIE
444-3416

LA DIFFÉRENCE

AVEC LE **Palmcorder** DE **Panasonic** ET LE **8 mm**

SIMPLE: AVEC LE PALMCORDER DE PANASONIC VOUS PASSEZ DE LA CASSETTE VIDÉO DIRECTEMENT DE LA CAMERA À VOTRE MAGNÉSCOPE VHS*



PV-11K

Panasonic

dont les cassettes peuvent être lues sur votre magnéscope VHS standard

dont les cassettes peuvent être envoyées aux amis ou à la famille pour qu'ils puissent en faire la lecture sur leur magnéscope VHS standard

dont le raccordement à votre téléviseur pour regarder vos propres productions est simple comme bonjour qui utilise un très simple adaptateur permettant à un magnéscope VHS standard de lire des cassettes de format VHS compact

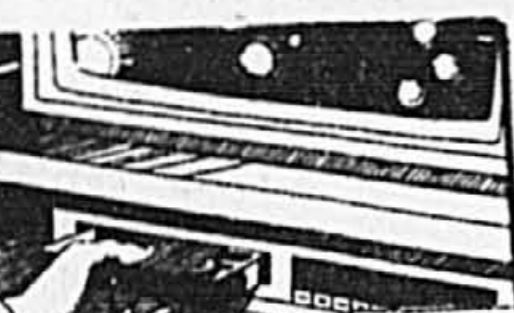
Voiez ce que vous pouvez manquer:

- Photosensibilité élevée de 2 lux
- Zoom motorisé F 1.2 x 6
- Lampe d'éclairage PV-LT IIK GRATUITE à l'achat
- Obturateur à pose ultra-brève 6 vitesses
- Mise au point numérique avec fonction Macro
- Doublage audio-vidéo
- Enregistrement de 90 minutes à la vitesse SLPI

899\$

*Adaptateur cassette inclus.

Panasonic



AVERTISSEMENT
AVANT D'ACHETER UNE CAMERA VIDEO, SOYEZ ASSURE QUE LA CASSETTE PUISSE FONCTIONNER DANS VOTRE MAGNÉSCOPE



ADAPTEUR INCLUS AVEC L'ACHAT DE TOUT PALMCORDER

VHS

Palmcorder MD

Dumoulin

MONTRÉAL 8390, ST-HUBERT
SUD DE METROPOLITAIN 388-1122

1599, AUTOROUTE 440 O.
EST DE L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES 745-3231

LONGUEUIL 2203 CHEMIN DE CHAMBLY
468-1993

Centrale

ENTRÉPÔT 350, DES ERABLES
VILLE ST-PIERRE 364-4980

ST-LAURENT 3724, CÔTE-VERTU
CENTRE LE BAZAR 333-3860

Caplan-Duval

PRESENTE
UN
JOUR SEULEMENT

Johnson Bros
Royal Doulton
Wedgwood
Prix spéciaux

Rosenthal
Aynsley
Villeroy & Boch
Prix spéciaux

Noritake
Économisez de **50 % à 65 %**
sur les modèles sélectionnés

Bianca,
démonstration de fondue
de 12 h à 15 h

Cuisinart,
démonstration d'appareil pour sandwichs et malaxeur manuel.
de 12 h à 15 h

DIMANCHE
LE 1^{er} DÉCEMBRE
AU MAGASIN
DU MAIL CAVENDISH
SEULEMENT.
EXPOSITION DE VAISSELLE ET
DÉMONSTRATION
GOURMET

Nous vous invitons à notre splendide exposition d'une journée et à rencontrer les représentants des principaux fournisseurs de vaisselle. Ces représentants se feront un plaisir de vous présenter leurs tous derniers modèles et de répondre à toutes vos questions.

Cette journée particulière sera ponctuée de démonstrations touchant l'aiguiseur à couteaux, la machine à cappuccino, l'appareil à fondue, l'appareil Cuisinart, la cafetière Bodum, le maquillage, l'arrangement floral, et bien d'autres démonstrations.



Aiguiseur à couteaux **Henckel.**
Le représentant Henckel aiguisera, **gratuitement**, 3 de vos couteaux Henckel.
de 13 h à 15 h

Gaggia.
Démonstration de la machine à cappuccino

Offres spéciales
extraordinaires dans tout le magasin.

Démonstration maquillage
au Salon Sasha,
à l'arrière du magasin.

Démonstration d'arrangement
de fleurs artificielles.

Caplan-Duval

MAIL CAVENDISH
5800, boul. Cavendish
Côte Saint-Luc

PLAZA CÔTE DES NEIGES
6700, boul. Côte des Neiges
Nouveau magasin.

Tél.: 493-4040

1695219 530

Les journalistes du Devoir donnent une dernière chance à la CSN

FRANÇOIS BERGER

Les journalistes du quotidien *Le Devoir* ont décidé de repousser au printemps prochain leur menace de quitter la Confédération des syndicats nationaux (CSN) pour former un syndicat indépendant.

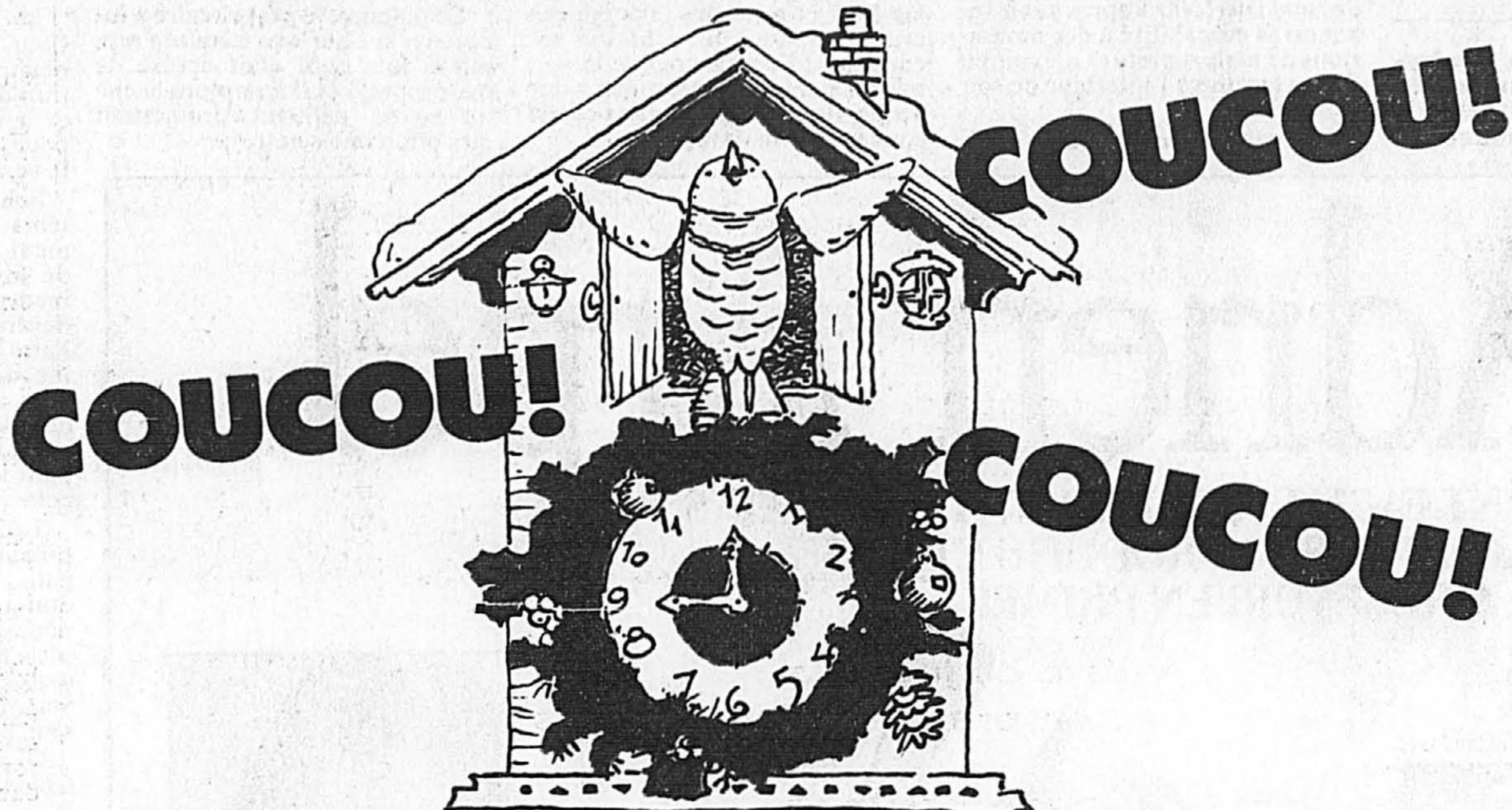
Les 36 syndiqués de la salle de rédaction du *Devoir* devaient se prononcer à la mi-décembre sur une motion de désaffiliation de la centrale ouvrière dont ils sont membres depuis 45 ans. Ils reprochent à la Fédération nationale des communications (FNC), l'une des dix fédérations de la CSN, d'être devenue une « bureaucratie syndicale déconnectée des réalités de la profession », selon l'expression du président du syndicat des journalistes du *Devoir*, M. Laurent Soumis.

« Nous avons décidé de donner une dernière chance à la CSN pour qu'elle nous propose des réformes concrètes », a dit hier M. Soumis. Les syndiqués seront appelés à se prononcer définitivement sur leur avenir syndical à la fin d'avril 1992.

Un « comité spécial de négociations » sera mis en place au *Devoir* afin d'engager des pourparlers avec la FNC et la CSN. Le syndicat réclame entre autres la constitution d'une fédération regroupant uniquement les journalistes au sein de la CSN. La FNC compte 1670 journalistes (sur quelque 2200 au Québec) et près de 4000 autres membres qui sont des employés de bureau, de production, de distribution et des techniciens des entreprises de la presse écrite et électronique (radio et télévision).

Selon le syndicat du *Devoir*, les intérêts des journalistes sont peu ou prou défendus au sein de la CSN. Ultimement, il oterait pour la création d'une fédération complètement indépendante des centrales syndicales.

Le syndicat du *Devoir* réclame d'autre part que la CSN s'engage à soutenir financièrement le quotidien de la rue Saint-Sacrement, en difficultés financières depuis quelques années. Le tirage du journal n'est plus que de quelque 25000 exemplaires par jour.



À la bonne heure

Ajustez vos montres, les Centres à la Mode passent à l'heure de Noël. Voici les heures d'ouverture pour le temps des fêtes:

Jusqu'au 23 décembre:
 Dimanche 10 à 17 h
 Lundi au vendredi 10 à 21 h
 Samedi 9 à 17 h

... de Noël!

Mardi 24 décembre 10 à 17 h
 Jeudi 26 décembre 13 à 21 h
 Mardi 31 décembre 10 à 17 h
 25 décembre, 1^{er} et 2 janvier, fermé.

Une autre preuve de notre sens du service.

AUX CENTRES
 À LA MODE
 VOUS ALLEZ TROUVER!

PLACE MONTRÉAL TRUST
 PROMENADES ST-BRUNO
 FAIRVIEW POINTE CLAIRE
 CARREFOUR LAVAL
 GALERIES D'ANJOU

PLACE MONTRÉAL TRUST Au centre-ville, angle McGill College et Sainte-Catherine.
 PROMENADES ST-BRUNO Angle des autoroutes 30 et 116, sortie Montée des Promenades.
 FAIRVIEW POINTE CLAIRE Autoroute Transcanadienne, sortie boul. St-Jean.
 CARREFOUR LAVAL Autoroute des Laurentides, sortie 10.
 GALERIES D'ANJOU Autoroute Métropolitaine, sortie boul. Les Galeries d'Anjou.

BRICO

CENTRE

LE SUPERMARCHÉ DE LA DÉCORÉNOVATION

OUVERT LE DIMANCHE
 DE 10 H À 17 H

reg. 10,99
5,99 ch.

BÂTON DE HOCKEY
 • modèle Senior 55"
 "Sherwood"
 • choix de gaucher ou droitier
 890010

reg. 105,99
59,99

ARBRE DE NOËL ÉPINETTE "CANADIEN" 6 1/2'
 • blanc
 801516

reg. 79,99
69,99

PONCEUSE "UNE MAIN"
 • modèle BO-4550
 • 4 3/8" x 4"
 • 12 000 o/min
 • 1,6 A
 • sac à poussière inclus
 668997

Plus bas QUE LES CLUBS

3,19*
 caisse de 4

LE 1 DÉCEMBRE SEULEMENT
LAVE-VITRE 4 L
 • -40°C
 • caisse de 4
 (seulement 520 caisses par succursale)
 (limite de 1 caisse par client)
 840802

RABAIS DE \$10

reg. 27,99
17,99
MEUBLE POUR TÉLÉVISEUR
 • blanc ou noir
 • 18" x 25" x 16"
 390614X

MONTRÉAL-NORD
 11401, boul. Pie IX
 (près Henri-Bourassa)
325-5970

KIRKLAND
 3150, boul. St-Charles
 (face à Woolco)
694-1173

ANJOU
 7200, boul. des Rosemaies
 (adj. aux Galeries d'Anjou)
353-8861

LONGUEUIL
 2665, ch. Chambly
 (coin Jacques-Cartier)
468-4434

BRICO
 nous facilite la vie!
 Prix en vigueur du 1 au 7 décembre 1991.
 Venez tôt pour un meilleur choix!

LAVAL
 1655, boul. le Corbusier
 (face au Centre Laval)
688-8320

MONTRÉAL
 7240, rue Waverly
 (coin Jean-Talon)
270-2110

BROSSARD
 7400, boul. Taschereau
 (Place Portobello)
672-0722

LASALLE
 2199, rue Lapierre
 (coin Newman)
366-3992

Des insectes avaient tracé des sillons dans la farine...

RAYMOND GERVAIS

Le propriétaire de la Boulangerie Silvana (1985) inc., située au 3570 est, rue Jean-Talon à Montréal, a écopé hier une amende

de totale de 1500 \$ après avoir reconnu sa culpabilité à des accusations de malpropreté et d'avoir eu de la vermine à l'intérieur de son commerce. L'infraction remonte au 10 juillet

1991 et selon les témoignages entendus hier, la situation est corrigée en ce qui touche la vermine, mais seulement dans une proportion de 30 p. cent en ce qui concerne la malpropreté.

En défense, le propriétaire a indiqué à la Cour que c'était la première fois qu'il était accusé de malpropreté et il a imploré la clémence du tribunal, promettant de s'efforcer de nettoyer.

Le juge Roger Pigeon de la Cour municipale de Montréal a néanmoins suivi la recommandation du procureur de la poursuite et a imposé 1000 \$ d'amende pour la malpropreté et 500 \$ pour la vermine.

Selon le rapport des inspecteurs du Service de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal, division des aliments, qui a été déposé en preuve devant le tribunal, le plancher de l'aire de préparation était parsemé de particules d'aliments séchés sous l'équipement et d'une couche noirâtre composée de poussière, de gras et de miettes de pain le long des murs et dans les coins.

Tous les appareils servant à la préparation de la pâte pour le pain, la pizza et les pâtisseries étaient recouverts de gras, de poussière et de pâte séchée. De plus, des sillons tracés par des insectes dans la farine se retrouvaient sous la toile de l'amincisseur à pâte.

Finalement, dans la chambre froide, les étagères étaient recou-

vertes d'une épaisse croûte d'aliments collés et le plancher était jonché d'aliments tels que pain, olives et pelures d'oignons.

Par ailleurs, le Billy-G's Bistro restaurant, sis au 6254 avenue Somerset, a écopé 300 \$ d'amende après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation d'avoir conservé des déchets accessibles aux animaux.

L'infraction a été signalée le 6 août 1991 et une récente vérification a permis de constater que la situation était corrigée.

Finalement, un autre commerçant d'oeufs du Marché Jean-Talon, M. Sydney Rabinovitch, a écopé 100 \$ d'amende hier après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation d'avoir conservé des oeufs à une température inadéquate.

Selon la réglementation en vigueur, les oeufs doivent être conservés à une température inférieure à 13° Celsius et selon le rapport des inspecteurs, la température des oeufs sur la table était de 24°.

Adrien Arpel

TRAITEMENT FACIAL, TRAITEMENT DES MAINS, MAQUILLAGE, PLUS 15 PRODUITS ET DES PINCEAUX À RECEVOIR EN PRIME!

3550

le tout!

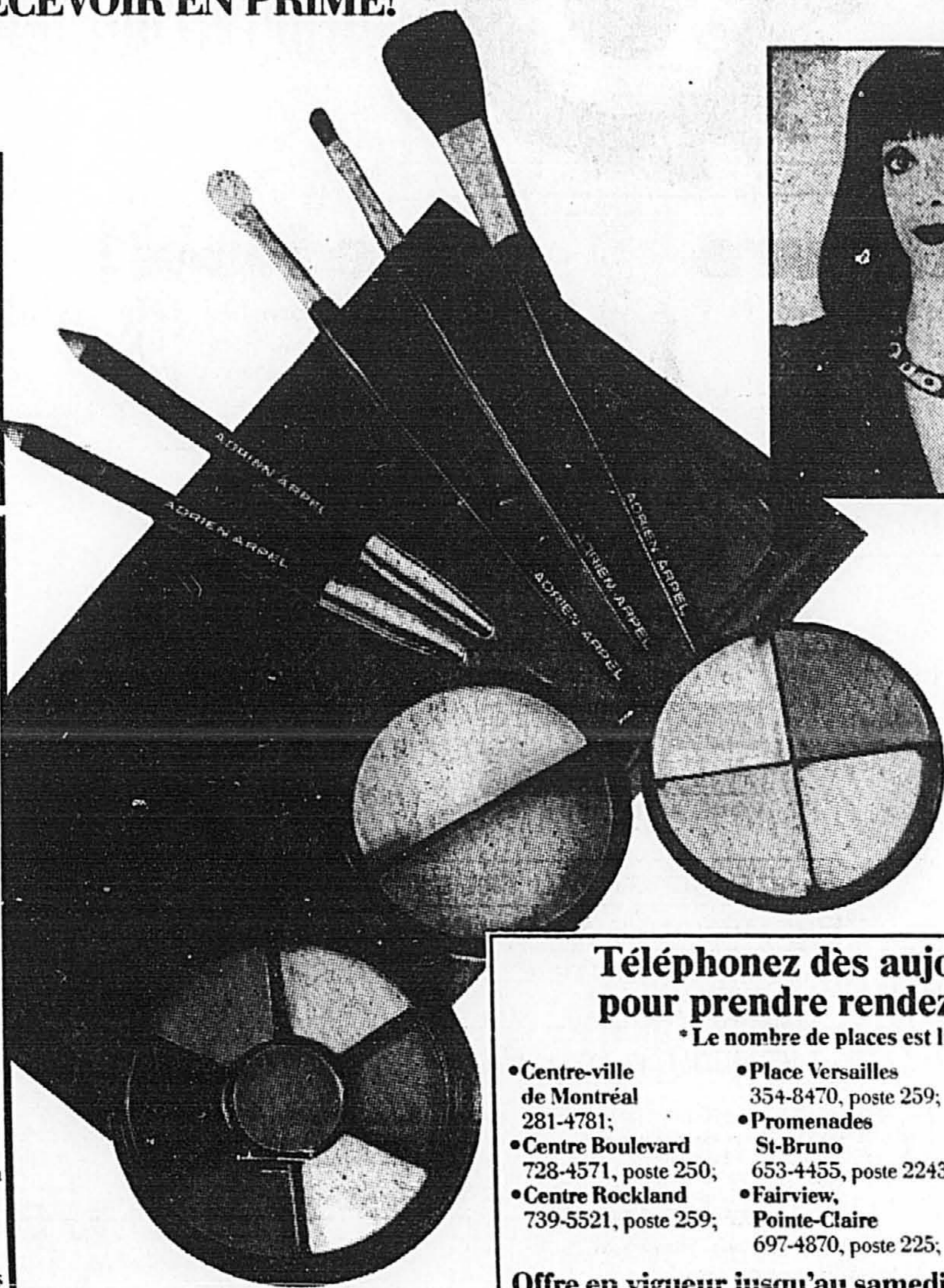


Votre traitement facial, un nettoyage naturel en profondeur, comprend...

- traitement désincrustant, à l'aide d'une électrobrosse douce;
- traitement desquamant aux extraits végétaux;
- électro-aspiration de la peau;
- massage raffermissant du visage et du cou;
- masque raffermissant; ainsi que...
- traitement des mains par massage, en trois étapes;
- maquillage à titre gracieux.

Notre artiste-maquilleuse choisira les coloris qui vous conviennent le mieux et que vous pourrez emporter chez vous. Vous recevrez tout ce dont vous avez besoin pour vous bien maquiller, à l'intérieur de trois disques compartimentés; 3 rouges à lèvres, 3 ombres à paupières, un cache-cernes, un hydratant à paupières, une base de maquillage ton procelaine, un produit lustrant ton perle, un fard à joues, une poudre translucide, ainsi que 2 crayons et un jeu de pinceaux. Quantités limitées.

Produits de beauté, rayon 240.



Téléphonez dès aujourd'hui pour prendre rendez-vous!*

*Le nombre de places est limité.

- Centre-ville de Montréal 281-4781;
- Centre Boulevard 728-4571, poste 250;
- Centre Rockland 739-5521, poste 259;
- Place Versailles 354-8470, poste 259;
- Promenades St-Bruno 653-4455, poste 2243;
- Fairview, Pointe-Claire 697-4870, poste 225;
- Galeries d'Anjou 353-3300, poste 3312;
- Carrefour Laval 687-1540, poste 3210;
- Mail Champlain à Brossard 466-3220, poste 215.

Offre en vigueur jusqu'au samedi 7 décembre 1991

Portez 100 \$ ou plus par mois à votre compte la Baie* et hop!, vous recevrez une prime-crédit de 5 \$ avec votre prochain relevé! *Voyez les détails à votre magasin la Baie.



Consommation

Mercredi, dans le cahier Consommation, La Presse vous propose Les règles à observer pour acheter des bijoux en sécurité



Un article signé Danielle Bonneau

La Presse

LES ENCANS AUCTIONS

FRASER-PINNEYS
VENTE AUX ENCHÈRES
PAR ORDRE D'AIR CANADA

Environ 400 pièces de bagages non réclamés, y compris caméras, montres et bijoux, seront vendus aux enchères.

EXPOSITION:

Lundi le 2 décembre 1991 de 10h à 17h30

VENTE:

Lundi le 2 décembre 1991 à 19h

Nous acceptons présentement toutes consignations de meubles, bijoux et accessoires pour nos ventes hebdomadaires et cataloguées. Pour plus de détails, communiquez avec nous. Toute transaction sera traitée confidentiellement.

8290, Devonshire (angle Royalmount)
Téléphone: 345-0571

AUX DEUX MAGASINS

LIQUIDATION DE FAILLITE

5 000 000 \$

DE MEUBLES DE QUALITÉ

MEUBLES CINELLI

Angle Jarry et Provencher
Saint-Léonard
729-7525

MOBILIÈRE 2001
Saint-Laurent et Métropolitain, Montréal, 383-1323

OUVERT DIMANCHE DE 12 h à 17 h

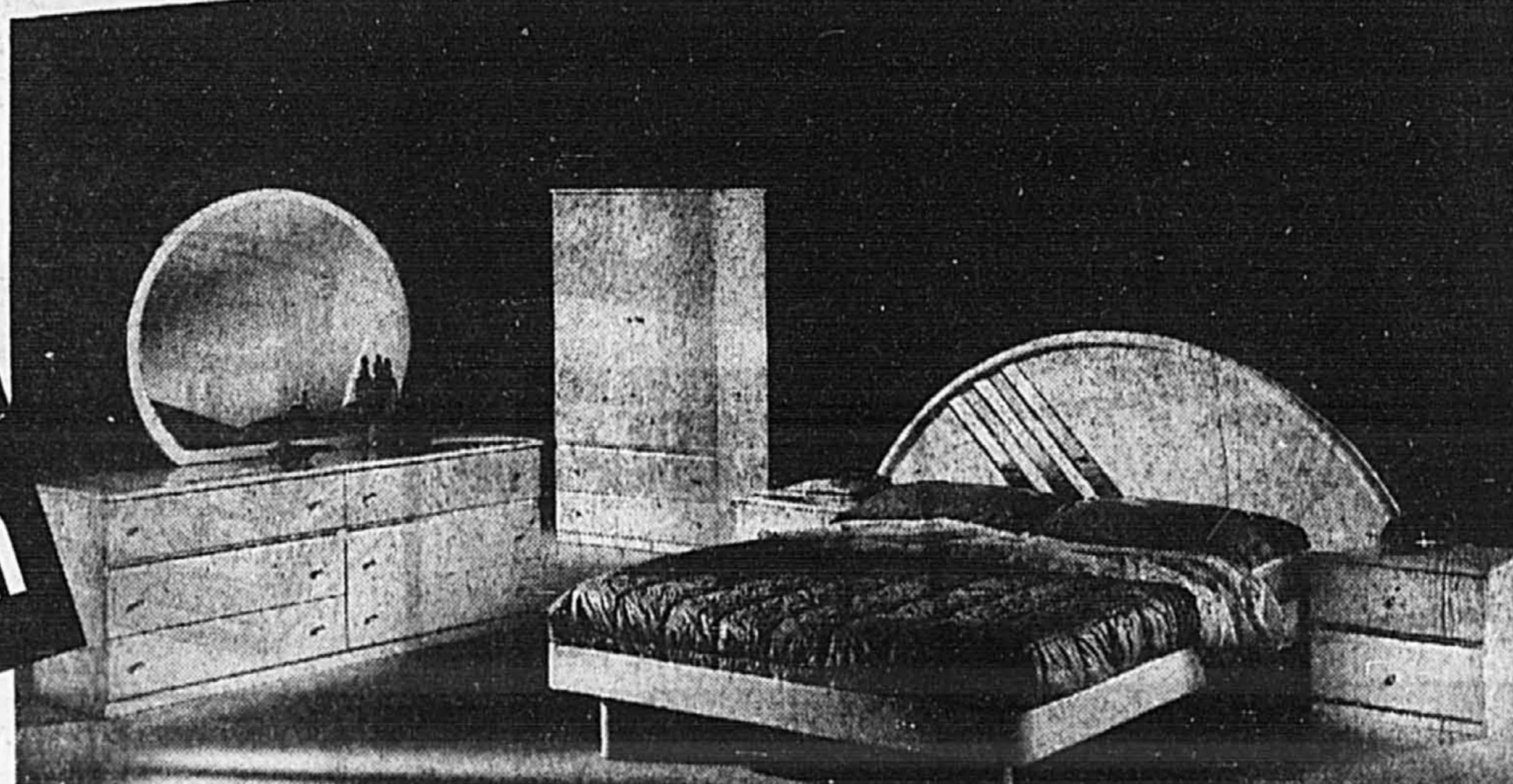
LES MEILLEURS DESIGNERS

- CAMEL ● ALF
- FULGINI ● AWONE
- ORIGINALS
- ELLO
- CASA BIQUE
- MARCELLO
- ITALIA

HEURES D'OUVERTURE

Lundi-mardi mercredi-jeudi vendredi:
tous les soirs jusqu'à 21 h
samedi:
10 h à 17 h

MasterCard, Visa, mandats bancaires et chèques visés



DES MILLIERS D'ARTICLES INCROYABLEMENT RÉDUITS!

● DÉCORATIONS MURALES ● CENTRES AUDIO-VIDÉO ● VERRE MURANO ● MARBRE ITALIEN ● DINETTES ● LITERIE ● FAUTEUILS INCLINABLES ● TABLES D'APPOINT ● LAMPES SALONS ● CHAMBRES À COUCHER ● SALLES À MANGER ● ÉLÉMENTS MURAUX ● ACCESSOIRES EXCLUSIFS ● CUIR ITALIEN ● TABLEAUX ● MODULES ●

Deux hommes d'affaires de Boisbriand accusés d'avoir importé de la cocaïne

MARTIN PELCHAT

Deux hommes d'affaires en vue de Boisbriand ont été accusés hier à Saint-Jérôme de complot et d'importation de 122 kilos de cocaïne d'origine colombienne, habilement dissimulée dans la structure d'un camion-remorque intercepté jeudi au poste frontalier de Landsdown, en Ontario.

Michel Mantha, 44 ans, qui oeuvre dans le domaine du transport, et Michel Barbeau, 43 ans, qui travaille dans le monde des communications, ont été appréhendés dans les heures qui ont suivi l'interception du fardier où se trouvait la drogue d'une valeur de 63 millions de dollars, et dont la police pense qu'elle aurait été écoulée au Québec et dans les Maritimes.

La Couronne devait s'opposer hier à la remise en liberté des deux entrepreneurs, en attendant leur enquête en cautionnement. M. Barbeau a été appréhendé chez lui en même temps que son épouse de 40 ans, Monique Comptois, qui a accouché il y a une semaine et contre qui pèsent les mêmes accusations. Michel Mantha a été arrêté dans la région de Laval.

Groleau, 43 ans, de Lorraine, a également été accusé d'importation de stupéfiants à Brockville, en Ontario. Lors de son arrestation par les douaniers, vers 3h45, jeudi, il a prétendu rentrer d'une livraison en Pennsylvanie, a expliqué le sergent d'état-major Yvon Gagnon, de la GRC.

L'agence anti-drogue américaine, la DEA, a pour sa part appréhendé à Newark, au New-Jersey, un ex-Montréalais de 41 ans,

Diego Ortiz, dont le départ de Montréal pour la Colombie, en décembre 1990, avait marqué le début de l'enquête policière, a révélé le sergent Gagnon.

La GRC croit qu'Ortiz est en contact avec le cartel de Cali, une organisation criminelle colombienne rivale du cartel de Medellín.

C'est d'ailleurs dans la région de Cali qu'Ortiz aurait vécu de décembre 1990 à son arrivée à Newark, il y a deux mois. L'extradition de Ortiz sera d'ailleurs réclamée par le Canada, a confié le sergent Gagnon. Il est accusé de complot pour trafic de cocaïne dans cette affaire.

MÉDECINE DOUCE

Magnetopace®

La science reconnaît maintenant que le stress est un facteur important sur l'état général de la santé et peut entraîner des séquelles importantes sur l'ensemble du corps et de l'esprit.

Ex: arthrite, arthrose, asthme, burn-out, eczéma, insomnie, inattention, hyperactivité, migraine chronique, mauvaise circulation, maux de dos, obésité, phobies, perte d'appétit, psoriasis, seuil réduit à la douleur, susceptibilité aux rhumes, ulcères, vieillissement prématuré, etc.

LES STRESS - Les effets accumulés du stress, de l'âge et de la maladie réduisent la circulation et l'énergie vitale, qui donne à la jeunesse son élan, sa joie et sa santé.

LA TECHNIQUE MAGNETOPACE - Le Magnetopace rétablit graduellement les énergies bioélectriques du corps avec champ magnétique pulsé à basse fréquence, qui correspond étroitement au flux normal du corps.

LA SÉCURITÉ - L'effet et la sécurité du Magnetopace ont été démontrés pendant plus d'une décennie d'utilisation par des milliers d'individus et par des études scientifiques réalisées par des cliniciens.

LA COMPAGNIE - L'appareil Magnetopace est manufacturé au Québec par les Industries BDL Inc., depuis 1982. Le Magnetopace est le seul appareil médical reconnu à technologie canadienne fabriqué au Québec et approuvé par l'ACNOR.

LOCATION DISPONIBLE - DISTRIBUTEURS RECHERCHÉS

Magneto Vie
500, boul. St-Martin Ouest, bureau 310
Laval, Québec. Tél.: 333-9705

* Sous réserve de l'approbation du service du crédit.

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Pour une meilleure compréhension de l'actualité

Études arabes
Études est-asiatiques*
Études italiennes
Études latino-américaines
Études néo-helléniques
Études québécoises
Études russes et soviétiques

Renseignements : 343-7327
*343-5970

Notre Gagnante PowerBook!

MacHorizon'92

Notre exposition Mac Horizon'92 fut un franc succès. Nous tenons à vous en remercier!

Simon Knief, gérant de Microserv à Laval félicite Martine Leclerc, notre gagnante du Powerbook 140 de Apple.

Les Spéciaux Mac pour les Fêtes sont arrivés!

Macintosh Classic et Imprimante StyleWriter

- Macintosh Classic 8Mhz
- 2 mo mémoire vive
- Disque rigide 40mo
- StyleWriter 360 dpi
- MacPaint et Claris Works**
- Système 7

68.76\$ /mois* (taxes en sus)

Macintosh LC et Imprimante StyleWriter

- Macintosh LC 16Mhz, 2mo mémoire vive
- Écran 12" couleur RGB
- Disque rigide 40mo • StyleWriter 360 dpi
- MacPaint et Claris Works** • Système 7

99.79\$ /mois* (taxes en sus)

A court d'idées pour vos cadeaux de Noël? Un nouveau centre de logiciels, livres et accessoires ouvrira ses portes dès le 5 décembre au magasin de Dorval.

Le Centre Macintosh **microserv**
Service personnalisé depuis 1982

Laval: 3240 boul. St-Martin ouest. Tel.: 681-2030 • Fax: 681-9762
Dorval: 950 chemin Herron, Dorval, Québec (Derrière la Baie entre Harvey's et Provigo)
TÉL.: 636-5127 • FAX: 636-9547

Apple, et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer, Inc. Macintosh et Mac sont des marques de commerce de Apple Computer, Inc.

* Basé sur un plan de location-achat de 36 mois, sujet aux conditions et approbation de crédit.

** Disponible bientôt, contactez nous pour les détails.

Portes ouvertes

Moi, je choisis les programmes de formation professionnelle de la CÉCM

Le 3 décembre, les huit centres de formation professionnelle de la CÉCM ouvrent leurs portes aux employeurs et au grand public.

Construction, mécanique du bâtiment, métallurgie
Centre Antonio-Barrette
5205, rue Parthenais, tél.: 596-4590
Heures d'ouverture: 9h30 à 16h et 18h30 à 21h

Administration, commerce et secrétariat
Centre de Commerce et Secrétariat Stella-Maris
3955, rue de Bellechasse, Tél.: 596-4150
Heures d'ouverture: 13h30 à 20h

Alimentation, hôtellerie et restauration, imprimerie
École Calixa-Lavallée
4444, boul. Henri-Bourassa Est, Tél.: 596-5219
Heures d'ouverture: 9h à 11h30, 13h30 à 17h et 18h à 21h

Dessin technique, électrotechnique, fabrication mécanique, mécanique d'entretien industrielle, arts appliqués
Polyvalente Saint-Henri
4115, rue Saint-Jacques Ouest, Tél.: 596-5960
Heures d'ouverture: 9h à 11h, 13h30 à 15h30 et 19h à 21h

Agrotechnique (horticulture ornementale)
École secondaire Louis-Riel
5850, av. de Carignan, Tél.: 596-4134
Se présenter à 13h45

Bois et matériaux connexes
École secondaire Père-Marquette
6030, rue Marquette, Tél.: 596-4128
Heures d'ouverture: 9h à 12h et 13h à 17h

Équipement motorisé
École des Métiers de l'automobile
5455, rue Saint-Denis, tél.: 596-5855
Heures d'ouverture: 9h30 à 16h et 19h à 21h30

Soins esthétiques, production textile et habillement, santé et services sociaux
Polyvalente Pierre-Dupuy
2000, rue Parthenais, tél.: 596-5710
Heures d'ouverture: 9h à 11h30, 13h30 à 17h30 et 19h à 21h

AGIR POUR L'AVENIR

CÉCM FORMATION PROFESSIONNELLE

Des écoles qui préparent à des études supérieures et à des emplois de qualité.

HP DeskWriter C imprimante couleur abordable

La première imprimante couleur pour moins de \$1000. L'imprimante parfaite pour le Macintosh LC.

Le Centre Macintosh **microserv**
Service personnalisé depuis 1982

HEWLETT PACKARD
Concessionnaire autorisé

Laval: 3240 boul. St-Martin ouest. Tel.: 681-2030
Dorval: 950 chemin Herron Tel.: 636-5127

Tout... Tout... Tout...

Alimentation, nourriture et spécialités

Steinberg - À la Japonaise - A. & W. - A.L. Van Houtte - Brioche Dorée - Cultures - Dunn's - Kojax - Place Tevere - Tiki-Ming
Aimée Café Gourmet - La Bonbonnière - Laura Secord - Le Naturiste - S.A.Q. - T.C.B.Y. - Aux 3 Jardins - Déli 90

MAIL CHAMPLAIN
LA BAIE • M • SEARS • STEINBERG

FAUT-IL PRENDRE LES GRANDS MOYENS ?

INCROYABLE MAIS VRAI, LE GOUVERNEMENT OFFRE :

- En 1993 **5¢ de moins** qu'en 1989 aux 1230 pharmaciens et pharmaciennes propriétaires du Québec.
- Une rémunération inférieure de 20 % à celle des autres provinces.

POURTANT, VOTRE PHARMACIEN, VOTRE PHARMACIENNE SONT :

- Les professionnels de la santé LES PLUS DISPONIBLES
- À VOTRE SERVICE 7 JOURS PAR SEMAINE, sans rendez-vous.

LES SONDAGES AU CANADA NOUS INDIQUENT QUE :

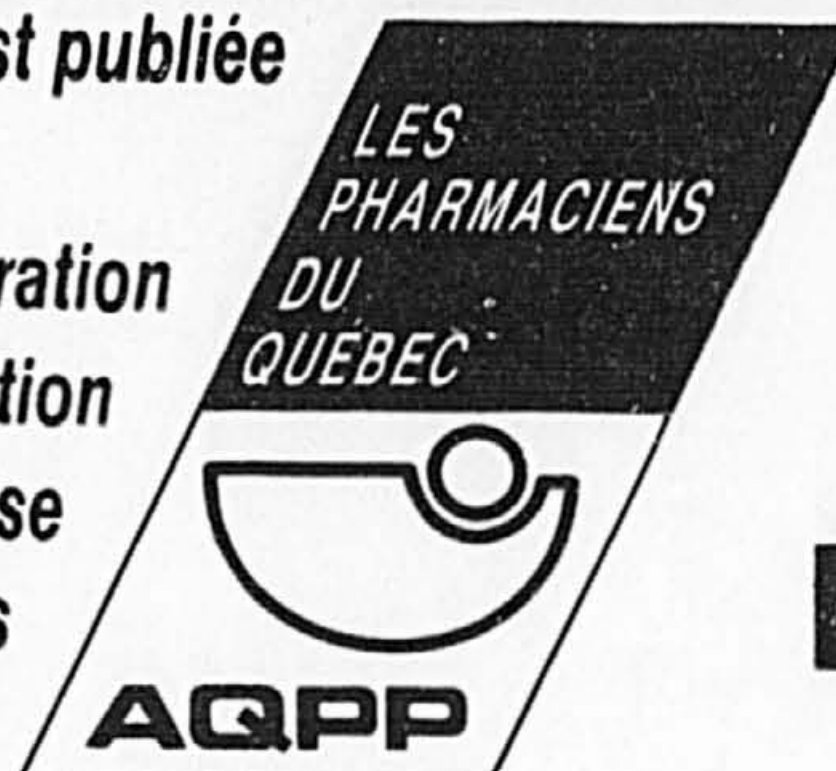
- C'est au Québec que la population est la plus satisfaite des services pharmaceutiques reçus.

La santé au Québec vaut-elle moins que dans les autres provinces ?

**LES PHARMACIENS DEVRONT-ILS PRENDRE LES GRANDS MOYENS ?
MONSIEUR LE MINISTRE, À VOUS DE DÉCIDER !**

Cette page est publiée

en collaboration
avec l'Association
Québécoise
des Pharmaciens
Propriétaires



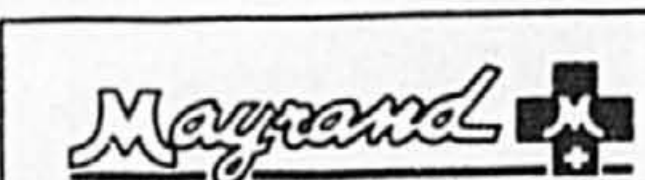
ET

 FAMILI-PRIX

SUPERPHARM

UNIPRIX

ESSAÏM

 Moyens

ÉPHARMAPRIX

JEAN COUTU

CLINIQUE
Santé

brunet
L'authentique

SANTÉ Services

Cumberland

PROMOPRIX

PHARMAXI

OBONSOINS

Pour les Italiens, il paraissait plus facile de faire extraditer Sylvie Roy de Belgique que du Canada

YVES BOISVERT

La «logique juridique» pourrait bien expliquer pourquoi les autorités italiennes ont préféré faire arrêter Sylvie Roy en Belgique plutôt que de tenter de la faire extraditer du Canada.

«Je comprends mal que, alors qu'il n'y avait rien contre elle au Canada, elle ait été arrêtée en Belgique», a déclaré à *La Presse* Me Francesco Saraca, l'avocat romain qui a défendu les soeurs Michelle et Laurence Lévesque en septembre 1986, lors de leur procès pour importation de 6,6 kilos d'héroïne.

«J'ai joint Interpol, mais on n'a rien voulu me dire», a-t-il ajouté. Me Saraca ne savait pas encore, hier soir, s'il sera appelé à défendre la jeune hôtesse de l'air de 31 ans, arrêtée jeudi en rapport avec

la même affaire que sa mère et sa tante.

Il semble qu'un premier mandat d'arrestation ait été émis en 1986 contre Sylvie Roy, et qu'il a été renouvelé en 1990.

Pourquoi n'a-t-on pas tenté d'arrêter Sylvie Roy au Québec? La réponse se trouve peut-être dans le droit canadien.

«La procédure d'extradition dans les pays de Common Law, comme le Canada et la Grande-Bretagne, est beaucoup plus lourde que celle des pays européens», explique Me Pierre Béliveau, professeur de droit pénal à l'Université de Montréal et spécialiste en droit pénal comparé.

Les déboires de l'État italien, au début des années 80, dans sa tentative pour faire extraditer par le Canada le physicien Francesco Piperno, soupçonné d'avoir été membre du groupe terroriste les Brigades rouges, sont sûrement encore présents à l'esprit des autorités italiennes.

«Extradier une Canadienne de la Belgique à l'Italie, cela peut se faire en échangeant deux télégrammes», de dire le professeur Béliveau.

Extradier une Canadienne (ou

n'importe qui) du Canada est autrement plus compliqué. Il faut passer devant un juge et le convaincre qu'il existe au moins une preuve «à première vue» (*prima facie*) de la culpabilité de la personne que l'on veut extraditer.

Règles de preuve plus sévères

En plus du processus judiciaire, il faut ajouter l'existence de règles de preuve qui sont beaucoup plus sévères au Canada qu'en Italie, et dans le reste de l'Europe continentale. Le droit pénal italien permet par exemple de faire des preuves par «oui-dire» (en rapportant les paroles de quelqu'un d'autre), une chose formellement interdite au Canada.

Aux différences fondamentales qui séparent depuis toujours les deux systèmes de droit, il faut ajouter la Charte canadienne des droits et libertés, qui, depuis 1982, est venue restreindre considérablement la marge de manœuvre du ministère public.

Les preuves d'écoute électronique, par exemple, qui sont souvent utilisées dans les affaires de stupéfiant, sont soumises à un encadrement extrêmement rigoureux au Canada. Ce n'est pas le cas en Italie. Et ce n'est qu'un exemple.

Donc, si les autorités italiennes veulent convaincre un juge canadien qu'il existe de la preuve contre une personne qu'elles désirent rapatrier, elles doivent soumettre au juge des preuves à première vue admissibles.

La procédure d'extradition n'est pas aussi exigeante qu'un procès, loin de là, mais s'il n'existe qu'une preuve de oui-dire contre le futur accusé, le juge canadien ne saurait permettre qu'on l'envoie se faire juger à l'étranger.

Si les pays de tradition juridique britannique sont si exigeants, c'est qu'ils acceptent d'extraditer même leurs propres ressortissants, ce que ne font pas les pays d'Europe continentale. En effet,

un Français qui a commis un crime au Canada et qui retourne en France, pourra être jugé en France pour ce crime «canadien»; il n'est donc pas nécessaire de l'extraditer pour le crime soit puni.

Au Canada, comme aux États-Unis, on ne juge que les crimes commis sur le territoire national, souligne Me Béliveau. Il est donc normal, à l'inverse, d'extraditer en France un Canadien qui a commis un crime en France et qui est revenu chez lui.

Mais comme le Canada consent à extraditer même ses «nationaux», ce qui est impensable pour les Européens, il est normal qu'il soit plus rigoureux au moment de les envoyer se faire juger ailleurs, de dire le juriste.

Me Béliveau confie qu'en 1974, alors que, jeune avocat, il faisait un stage au ministère français de la Justice, un des grands patrons l'avait fait venir dans son bureau, un peu scandalisé de la lourdeur du processus d'extradition canadien.

«Comment se fait-il, me demandait-il, que moi, quand les Anglais ou les Canadiens veulent que j'extrade un de leurs ressortissants, je le mets dans le premier avion (après avoir vérifié si le crime qu'on lui reproche existe dans les deux pays, comme c'est le cas presque toujours), tandis que quand je veux rapatrier un Français, il faut que je paie 5000 \$ pour engager un avocat, aller devant un juge, et avec mille possibilités de recours?»

C'est précisément à cause de ces deux «logiques» pénales qui s'affrontent, chacune ayant sa cohérence. Une logique «territoriale» (le Canada juge les crimes commis sur son territoire, peu importe la nationalité du criminel), versus une logique «personnaliste» (la France ou l'Italie jugent «leurs» criminels, peu importe l'endroit où ils ont commis le crime, et les crimes qui sont commis sur leur territoire par des ressortissants non européens).

Vol de 19 caisses de dynamite

Presse Canadienne

La Sûreté du Québec enquête sur un vol de dynamite survenu durant la nuit d'hier dans la région de Candiac, au sud de Montréal.

Les voleurs ont dérobé 19 caisses contenant 230 bâtons de dynamite, des détonateurs et des

batteries, à la carrière Demix, de Saint-Jacques-le-Mineur.

Selon la police, les individus ont utilisé un camion de la compagnie pour sortir le butin. Ils ont abandonné le camion près de la carrière après avoir transféré son contenu dans un autre véhicule.

Ce n'est qu'hier matin que les travailleurs ont constaté le méfait.

RÉCIPiendaIRE DE L'INSIGNE DU MÉRITE 1991



Jeanne Forest, s.g.m., inf., Ph.D.

C'est le 12 novembre dernier, dans le cadre de la 71^e assemblée générale annuelle de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, tenue au Palais des congrès de Montréal, que Soeur Jeanne Forest était honorée de l'Insigne du mérite pour sa contribution exceptionnelle à la profession.

Femme d'avant-garde, dévouée et énergique, cette éducatrice a dédié 33 ans de sa vie professionnelle au perfectionnement des étudiants au niveau du baccalauréat.

Soeur Jeanne Forest a rehaussé par son leadership, le prestige de la profession dans son ensemble tant au plan provincial, national qu'international. De plus, son implication personnelle a eu un effet marqué sur la profession d'infirmière au Québec et par conséquent sur l'ensemble du système professionnel.



L'OIIQ est une corporation professionnelle qui regroupe 62 000 membres.

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités, d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département de littératures et de langues modernes

Ne soyez pas étrangers aux langues

Hiver 1992	élémentaire	intermédiaire	avancé
Allemand	■	■	■
Anglais*	■	■	■
Arabe	■	■	■
Chinois	■	■	■
Espagnol	■	■	■
Grec ancien	■	■	■
Italien	■	■	■
Japonais	■	■	■
Latin	■	■	■
Portugais	■	■	■
Russe	■	■	■

Dates d'inscription : du 2 au 20 décembre 1991, de 9 h à 16 h 30 et le samedi 14 décembre 1991, de 9 h à 14 h.
Renseignements sur les coûts et les horaires : (514) 343-6222 (514) 343-6236.
Les frais de scolarité sont déductibles d'impôt.

SHARP
Agenda électronique
Du bout des doigts accès facile à toutes vos informations
SEULEMENT **369⁰⁰**
Autres modèles à partir de 84.95 \$

IQ-8300M
• Clavier Qwerty
• Écran 40 caractères
• Cartes d'application
128 K
LE PLUS PUISSANT

Maintenant disponibles
• Carte fax et modem
• Chiffrier compatible à lotus 1 2 3
• Carte de programme Basic 128 K

LOGICIEL DE LIAISON PC (IBM) VERSION II 39.95 \$

Heures d'ouverture: lun. au ven. de 9h à 12h et de 13h à 17h, sam. de 10h à 16h, jusqu'à Noël.

DARGIS
BUREAUTIQUE DARGIS 382-8970
8318 RUE ST HUBERT, MONTRÉAL

ÇA BOUGE CHEZ AUDIO CENTRE

Grande Inauguration le samedi 30 novembre

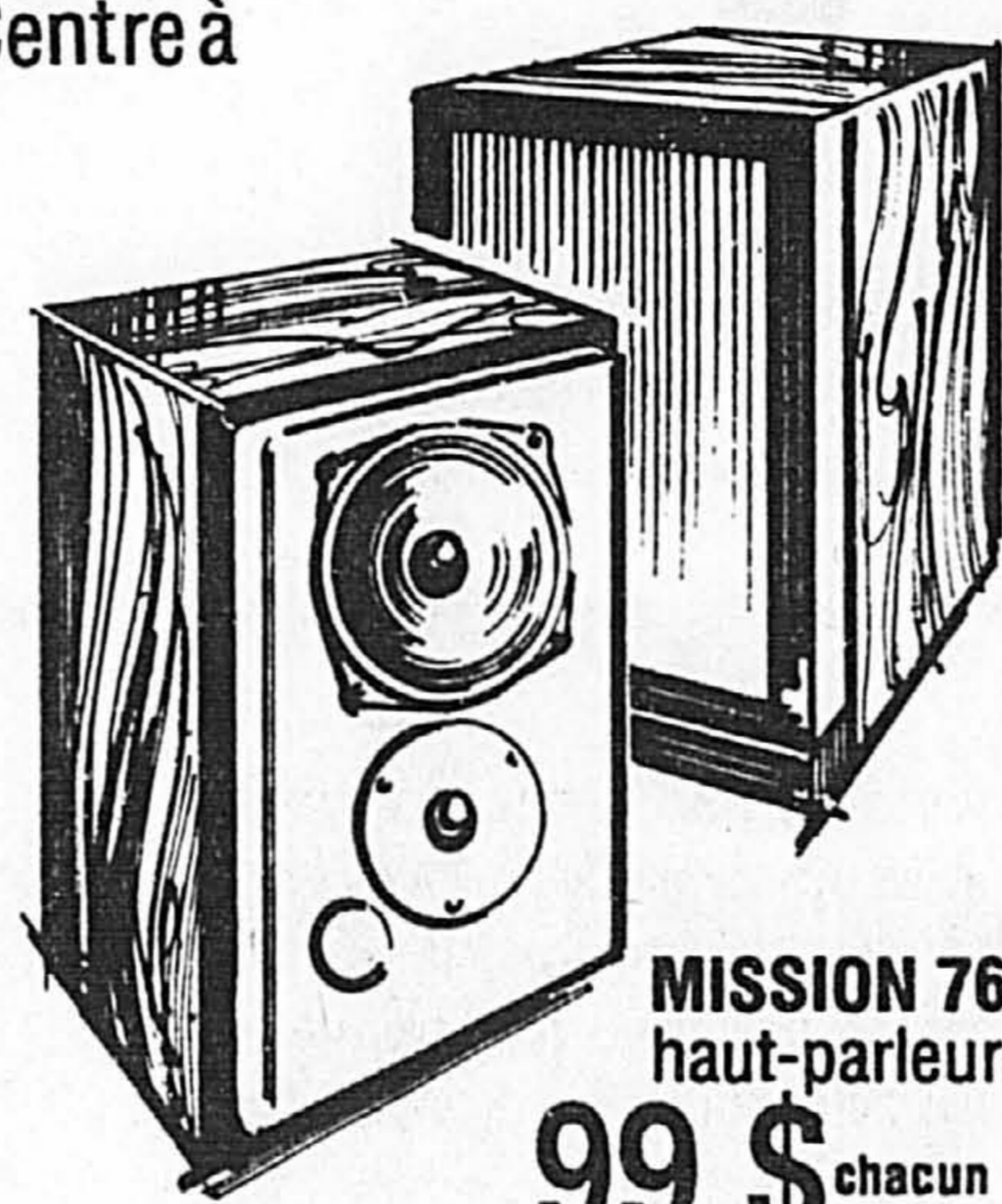
GAGNEZ UN VOYAGE EN FLORIDE
Un coupon de participation sera remis à chaque visiteur le 30 novembre à notre magasin de Brossard. Tirage à 16h00.

Nous sommes heureux de vous annoncer l'ouverture d'un nouvel Audio Centre à Brossard. Pour célébrer cet événement, nous nous faisons un point d'honneur de vous offrir des spéciaux encore plus spéciaux dans toutes nos succursales.

CELEBREZ AVEC NOUS LE 30 NOVEMBRE!
Venez profiter de spéciaux étonnants à Brossard et à tous nos autres magasins!



YAMAHA
RX-350 récepteur
NS-635 haut-parleurs
KX-150 lecteur cassette
CDX-450 lecteur laser
799 \$



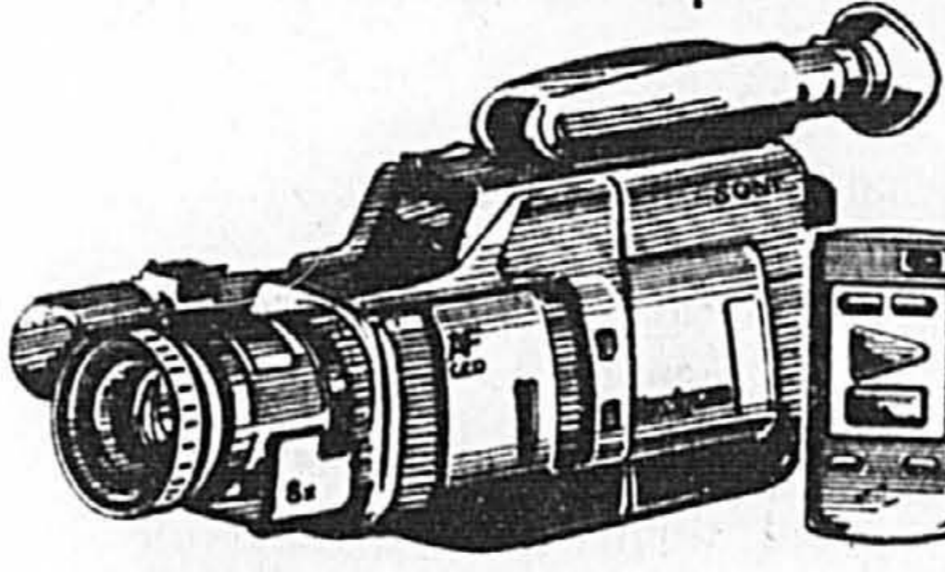
MISSION 760
haut-parleurs
99 \$ chacun



DENON/BOSTON
DRX-335 récepteur
DRM-400 magnétocassette
DCD-460 lecteur laser
Boston HD-5 haut-parleurs
1000 \$

PREMIERE MONDIALE!
Assistez à l'enregistrement en direct d'une chanson sur disque laser avec du matériel Denon à notre succursale de Brossard.

Voyez **DENIS GAGNE** animer son émission "Rock Détente" diffusée par Cité FM en direct d'Audio Centre à Brossard.



SONY
CCDP-201 caméra
799 \$

JVC HR-DX20U magnétoscope **299 \$**
JVC C-1920 télévision 20" **359 \$**
YAMAHA CDC-615 lecteur laser multiple. **329 \$**



audio centre

5260 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (514) 482-4420
1970, boul. Le Corbusier, Laval (514) 687-3627
1493, chemin Merivale, Ottawa (613) 723-2923
8080 ouest, boul. Taschereau, Brossard (514) 466-1999



qui profite à des millions de Québécois!

À compter du 1^{er} janvier 1992, la Société de l'assurance automobile du Québec simplifie la procédure de paiement de votre permis de conduire et de votre immatriculation. Ainsi, vous recevrez vos documents plus rapidement et manipulerez moins de paperasse.

2 200 nouveaux points de paiement

Comme vous le constaterez, vous recevrez votre permis et votre certificat d'immatriculation en même temps que leurs avis de paiement, ce qui vous évitera des attentes de courrier et la manipulation de papiers qui ne sont plus requis. En plus, vous pourrez acquitter vos paiements par la poste et, nouveauté, aux comptoirs et aux guichets automatiques de plus de 2 200 établissements financiers.

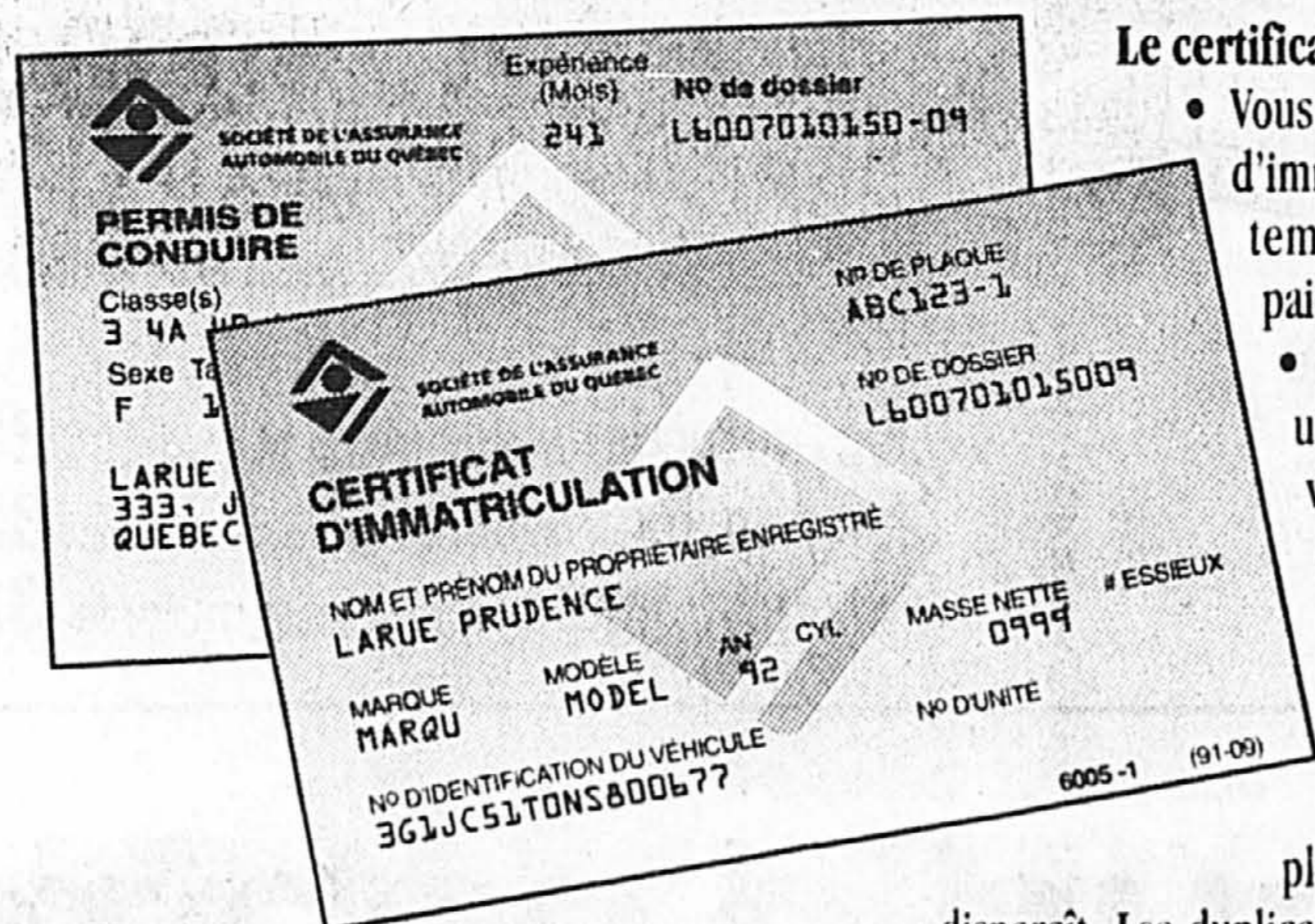
Voici en bref la nouvelle procédure

Le permis de conduire

- Vous recevez votre permis en même temps que votre avis de paiement.

Le certificat d'immatriculation

- Vous recevez votre certificat d'immatriculation en même temps que votre avis de paiement;
- Votre certificat devient une pièce permanente et vous le conservez tant que vous demeurez propriétaire de votre véhicule;
- La vignette annuelle à coller sur votre plaque d'immatriculation disparaît. Les duplicata du certificat d'immatriculation disparaissent également puisque la vérification se fait à partir des fichiers informatisés de la Société.



Un meilleur contrôle de votre dossier

Cette réforme vous permettra aussi de contrôler votre dossier personnellement. Vous êtes responsable de votre paiement et vous devez communiquer tout changement à votre dossier tel qu'une nouvelle adresse, un remisage du véhicule ou une mise au rancart en téléphonant à la Société de l'assurance automobile du Québec.

Une plus grande équité

Si vous ne réglez pas votre paiement avant la date d'échéance, votre permis de conduire ou votre certificat d'immatriculation ne vous permettront plus de conduire ou de circuler avec votre véhicule. Si vous voulez circuler à nouveau, vous aurez à payer la totalité de votre paiement et des frais supplémentaires calculés sur la base d'un taux d'intérêt quotidien. Si vous conduisez ou circulez illégalement, vous vous exposez de plus à une amende de 300 \$ à 600 \$. Vous avez donc intérêt à payer dans les délais prescrits.

Une bonne idée

La Société de l'assurance automobile du Québec a simplifié son système et par le fait même, des millions de Québécois en profiteront. Tout au long de l'année, vous serez à même de constater que cette nouvelle procédure est plus efficace, plus rapide et plus équitable. Voilà ce qu'on peut appeler une bonne idée!

Vous aurez toutes les informations pertinentes sur cette réforme du mode de paiement du permis de conduire et de l'immatriculation lors de la réception de votre avis de paiement.



**SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE
AUTOMOBILE DU QUÉBEC**

Hydro se défend d'avoir trop cédé aux Mohawks

MARTIN PELCHAT

tente, les comptes impayés datant de plus de cinq ans, ne seraient plus réclamés par Hydro-Québec.

ALCOOL - DROGUE

un problème dans ta vie?
le Père Paul Aquin s.j.
veut t'aider

(514) 229-3426

DEPUIS 1978

**PAVILLON
GRAND ÉLAN**

C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

MAISON DES SEMICONDUCTEURS

1 895 \$

TPS et TVQ incluses

SPÉCIAL 386 SX

- Ordinateur Mac Turbo 80386 SX
- Processeur Intel 80386 SX
- 1 mégaoctets de mémoire vive
- Carte et moniteur VGA
- Disque rigide de 44 mégaoctets 28 MS
- Lecteurs 3,5 po et 5,25 po
- Clavier étendu
- Souris 3 boutons
- Microsoft DOS 5.0 français (MAJ)

Imprimante 24 points couleur ou à jet d'encre incluse.

DIVISION COMMERCIALE 645, Président Kennedy, 2750, ch. Ste Foy
208, boul. Brunswick, Montréal, Plaza Laval, Sainte-Foy
Pointe-Clare 842-1302 (418) 659-7767
697-3981 Fax 842-3139 (418) 659-7770
Fax 694-1184 RÉPARATIONS AUX 3 SUCCURSALES 1-514-352-6392

Les avantages consentis à certains Mohawks d'Akwesasne coûteront moins de dix p. cent du total des arrérages qu'Hydro-Québec espère récupérer par une entente avec le Conseil de bande de cette réserve, a soutenu hier un porte-parole de la société d'Etat.

Prise à partie dans les médias par un de ses employés, Hydro-Québec a défendu hier sa politique de règlement des comptes impayés avec les Mohawks de Kahnawake et d'Akwesasne en assurant qu'elle s'efforçait de respecter les critères appliqués au reste de la population.

«Mais nous nous trouvons aussi devant un cas d'espèce, qui remonte à plusieurs années», d'expliquer Jean-Marie Pelletier, chef des relations publiques de la région Richelieu.

En mars dernier, lorsqu'Hydro s'est attaquée au dossier des comptes impayés dans ces deux réserves mohawks, c'était pour récupérer des créances de 2,5 millions. Il y a deux jours, le président du conseil d'administration d'Hydro, Richard Drouin, a affirmé qu'en vertu d'ententes récemment conclues, il ne restait plus que quelques milliers de dollars à réclamer.

Hier, à la station KVL et plus tard à La Presse, un monteur de lignes d'Hydro-Québec qui réclamait l'anonymat a indiqué que des coupures de service prévues pour lundi prochain à Akwesasne avaient été annulées jeudi en raison d'une entente avec le Conseil de bande.

Le technicien a notamment rapporté qu'en vertu de cette en-

«Prescription légale, réplique M. Pelletier. Ce n'est pas une politique d'affaires de notre entreprise.»

Les dossiers en souffrance dataient de sept à huit années. Les premières négociations avec les Mohawks ont commencé en 1986, et n'ont abouti que cette année. Et on a découvert que cette prescription légale interdisait à Hydro de réclamer ses comptes émis il y a plus de cinq ans, d'expliquer M. Pelletier.

Le technicien anonyme a aussi parlé de crédits de 300 \$ accordés aux bons clients mohawks. Sans entrer dans les détails, parce que, dit-il, les termes des ententes font l'objet d'accords de non-publication entre Hydro et les conseils de bande de Kahnawake et d'Akwesasne, M. Pelletier indique que ces cas datent de plusieurs années et ne concernent qu'Akwesasne.

«Quand on sera en mesure, on pourra démontrer que cette entente-là nous coûte un faible montant par rapport aux revenus qu'on est capable d'aller chercher. C'est moins de dix p. cent du total des arrérages. C'était peut-être le prix à payer pour aller chercher le maximum.»

Le monteur de lignes a enfin affirmé que des ententes permettaient à des Mohawks de rembourser en 98 paiements mensuels, alors que d'ordinaire, Hydro limite ces délais à 48 mois. Mais selon Hydro, ce ne sont qu'un ou deux clients mohawks qui ont eu droit à ces conditions. «Et à la limite, dit M. Pelletier, ce sont des exceptions qu'on peut aussi retrouver avec le reste de notre clientèle.»

Lebeau

DIVISION D'AUTOMOBILES INC.

VITRES D'AUTOS

ET BIEN PLUS ENCORE...

MOTOROLA

TÉLÉPHONE CELLULAIRE

Modèle 8000M - Portatif

- 90 minutes de conversation
- 14 heures en attente de réception d'appels.
- Plusieurs options disponibles
- Garantie 1 an.

995\$

PAR MOIS*

* Voir détails en magasin

MONTRÉAL rue Jean-Talbot Est 252-8308 rue Papineau 273-8861 boul. Pré IX 325-0562 rue St-Jacques Ouest 489-8221	RIVE-NORD Chambray Pont-Viau 688-3751 Repentigny St-Eustache 863-9510 Terrebonne 582-0020 491-7100 471-2825	EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL Blainville 437-5876 Coversville 263-5191 Drummondville 478-4911 Granby 436-5710 Lafontaine 774-4844 St-Agnathe 328-2882 Valleyfield 371-1540
--	---	--

MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
Côte Vertu 336-7840
Île Perrot 453-0506
LaSalle 363-1204
Pointe-aux-Trembles 645-9261
Pointe-Clare 694-3310
Pierrefonds 421-9830

RIVE-SUD
Longueuil Greenfield Park 677-9138
Châteauguay 656-1180
St-Bruno 692-1518
St-Jean 441-2879
Sorel 348-9245
742-1060

CANTEL AGENT AGRÉÉ

MEILLEURS VOEUX ET MEILLEURES AUBAINES DE LA SAISON

BUREAU À DOUBLE CAISSON

SPÉCIAL **259\$**

- Bureau stratifié gris avec bordure noire.
- 30 po x 60 po.
- Double caisson.
- Prêt à assembler.

CRÉDENCE POUR ORDINATEUR

SPÉCIAL **259\$**

- 20 po x 60 po.
- 4 tiroirs.
- 1 tablette coulissante pour clavier.
- Finis stratifié gris avec bordure noire.
- Prêt à assembler.

FAUTEUIL PIVOTANT AVEC POUF

SPÉCIAL **219\$**

- Cuir véritable / simili-cuir.
- Disponible en noir seulement.
- Dossier réglable.
- Prêt à assembler.

CHAISE PNEUMATIQUE

SPÉCIAL **99\$**

- Avec bras.
- Réglage de la hauteur pneumatique.
- Disponible en noir seulement.
- Bras en polyuréthane.
- Prêt à assembler.

FAUTEUIL DE CADRE À DOSSIER HAUT

SPÉCIAL **349\$**

- Cuir véritable / simili-cuir.
- Disponible en noir seulement.
- Bras en polyuréthane.
- Contrôle de la tension.

SMARTALK

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE D'AFFAIRES SmarTalk 208

SPÉCIAL **359\$**

- Un système à deux lignes comprenant jusqu'à huit stations, conçu pour les petites entreprises.
- Un système téléphonique des plus fiables et des plus équipés qui soit.
- Il est offert à un prix abordable et mieux encore, les risques d'une panne de système sont complètement éliminés!

Canon FAXPHONE 15

Rég. 995\$ SPÉCIAL **598\$**

- Télécopieur personnel doté de nombreuses fonctions téléphoniques d'avant-garde.

NOKIA-MOBIRA LA SÉRIE P-30

Rég. 699\$ SPÉCIAL **398\$**

- Téléphone cellulaire portatif avec chargeur rapide.

AGENT AUTORISÉ CANTEL

Canon BJ-10e IMPRIMANTE À BULLES D'ENCRE

Rég. 600\$ SPÉCIAL **499\$**

- Imprimante personnelle et compacte.
- Silencieuse et rapide.
- Remarquablement versatile.
- Impression de qualité laser et graphiques de 360 x 360 ppp.
- 83 caractères à la seconde.
- Ne pèse que 4,6 lb.

(COMPREND L'ALIMENTEUR COUPE-PAPIER)

Les prix ne comprennent pas les taxes. Quantité limitée — jusqu'à épuisement des stocks. Service de livraison disponible.

GE

CENTRE DE LIQUIDATION
5832, Côte-de-Liesse
MONTREAL (514) 735-7979
Lun. au ven. 9 h à 18 h
Sam. 9 h à 17 h

CENTRES DE PRODUITS
2035, Stanley MONTREAL (514) 288-5120
Lun. au ven. 9 h à 18 h
Sam. 10 h à 16 h

5811, boul. Taschereau BROSSARD (514) 443-1902
Lun. au ven. 9 h à 18 h
Sam. 10 h à 16 h

240, St-Jacques ouest VIEUX-MONTREAL (514) 843-8281
Lun. au ven. 9 h à 18 h

Vacances Air Canada^{MD}

Votre billet vers des vacances extraordinaires en Europe ou en Angleterre!

Londres: théâtre des forfaits spectacles d'Air Canada!

à partir de **489\$**

Des forfaits spectacles à Paris, de concert avec Air Canada!

à partir de **669\$**

Les excursions Vacances Air Canada^{MD}: Vol et Séjour.

à partir de **459\$**

Les excursions Vacances Air Canada^{MD}: Vol et Voiture.

à partir de **479\$**

AirCanada

LE SUPER REGIONAL
LAURENTIDES

LE JOURNAL DES GENS D'ICI ET D'AILLEURS

publiera
une autre édition
qui sera insérée
dans le journal

La Presse

LE SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Cette édition sera insérée dans *La Presse* pour les régions suivantes:

Montréal, Laval, les Basses et Hautes Laurentides
Renseignements à St-Sauveur, tél.: (514) 227-4646

HYPERTENSION ET MALADIE RÉNALE

3 centres hospitaliers universitaires de Montréal
recherchent:

HOMMES / FEMMES
entre 18 et 75 ans

Étude:

Les effets rénaux d'un traitement antihypertenseur non commercialisé au Canada chez des hypertendus avec insuffisance rénale légère.

Déroulement:

Examen médical complet*.

Deux visites par mois durant 4 mois.

Si vous souffrez d'HYPERTENSION et d'INSUFFISANCE RÉNALE LÉGÈRE et êtes intéressé à participer à ce genre d'étude, téléphonez au:

987-5644 entre 8 h et 16 h

(L'étude se fera en collaboration avec le médecin traitant)

*Une compensation financière est prévue pour les personnes sélectionnées.

Le célèbre caporal Patrick Cloutier connaît un moment difficile au procès de Lasagne

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

■ Le caporal chef Patrick Cloutier, rendu célèbre par son face à face avec un warrior, a connu un après-midi difficile, hier, alors qu'il était contre-interrogé par la défense au procès des guerriers d'Oka, Ronald «Lasagne» Cross, Gordon «Noriega» Lazore et Roger Lazore, au Palais de justice de Saint-Jérôme.

Dans un premier temps, Me Owen Young a voulu faire parler le jeune militaire des Forces armées sur l'aspect politique du conflit, mais le soldat Cloutier n'a pas mordu. Il a soutenu n'avoir jamais compris grand-chose au problème.

En ce qui touche les remarques que lui avaient faites les warriors lors de la progression de l'armée dans la pinède, le 1er septembre 1990, il a expliqué au juge Benja-

min Greenberg, de la Cour supérieure, qu'il avait seulement entendu les paroles qui étaient prononcées, mais n'en avait jamais compris le sens. On se souvient que les warriors lui avaient alors dit en substance: «Tu es en territoire mohawk», «tu viens de traverser la ligne», etc.

«Je savais que l'adversaire était Mohawk, c'est tout. Quand tu es simple soldat, tu suis, tu ne poses pas de question», a répondu le fantassin à un certain moment à Me Young.

Pas «Lasagne»

Mais les moments les plus difficiles pour le caporal Cloutier, simple soldat lors des événements d'Oka, se sont produits quand Me Young lui a parlé et a fait lire la déclaration signée qu'il a faite à des policiers le 6 septembre.

Dans cette déposition, il mentionne qu'un warrior, dont le nom lui demeure inconnu, lui a montré une balle et a dit: «Je vais te tirer dans une jambe et tu vas mourir car la balle va monter jusqu'au cœur.»

Incidentement, ce warrior inconnu est celui qui apparaît sur cette photographie qui a presque fait le tour du monde. Cet homme fixant le soldat Cloutier avait été identifié comme «Lasagne».

— Comment ce fait-il que vous n'avez pas mentionné le nom de «Lasagne» dans cette déclaration? lui a demandé Me Young.

— J'ai oublié. Ce n'est qu'en soirée que je me suis souvenu que «Lasagne» avait lui aussi sorti une balle et mentionné la même chose, a rétorqué le témoin.

Le caporal chef Cloutier soutient que deux warriors lui ont montré une balle et ont lancé les mêmes paroles lors de cette journée. L'un portait des lunettes de soleil et ce n'était pas «Lasagne».

— Vous avez dit que les minutes avec «Lasagne» avaient paru très longues, que vous étiez nerveux et que cette scène vous a marqué, et vous oubliez six jours plus tard, dans une déclaration aux policiers, de parler de lui comme étant un individu qui vous a mis une balle près du visage, a repris le collègue de Me Young en défense, Me Julios Paris.

Le caporal Cloutier, toujours très droit à la barre, a expliqué que dans cette déclaration, il n'avait fait qu'un résumé des événements du 1er septembre aux policiers et que le nom de «Lasagne» était sorti de sa mémoire à ce moment.

Hier matin, le tribunal et les six hommes et six femmes qui composent le jury ont eu droit à la présentation d'une cassette vidéo tournée le 1er septembre.

À la demande de Me François Brière, qui agit pour la Couronne, le caporal Cloutier, qui reprenait son témoignage interrompu le 18 novembre, a pointé «Lasagne» à quelques reprises comme étant l'un des guerriers près de lui au moment de l'avance des troupes militaires en tenue de combat.

Le procès reprendra lundi matin.

Une sidéenne accusée d'agression sexuelle

Presse Canadienne
NANAIMO, C.-B.

■ Une jeune femme de 20 ans, porteuse du virus du sida, le HIV, a été accusée d'agression sexuelle grave, vendredi, pour avoir eu des relations sexuelles non protégées avec deux hommes.

L'inspecteur Dennis Brown, de la GRC, a signalé que Nina Gwen Miller n'a pas été libérée sous cautionnement après sa mise en accusation.

Un nouveau service dans

La Presse

À compter d'aujourd'hui,

dans le **TELE+** nous publions

Les codes **PlusCodes™** pour magnétoscope

Ces codes vous permettront d'enregistrer plus facilement vos émissions de télévision préférées.

Plus de détails, aujourd'hui, en page E 2.

OFFRES INCROYABLES DE TIP TOP TAILORS POUR NOËL

Dès aujourd'hui!

COMPLETS EN PURE LAINE À 1/2 PRIX

Une sélection spéciale de nos complets en pure laine, maintenant à 50% de rabais!

*Notre prix orig. 325 \$ à 400 \$
Au prix incroyable de*

162⁵⁰ \$ à 200⁰⁰ \$

RABAIS DE PLUS DE 50% SUR DES CHANDAILS EN PURE LAINE

Tous nos chandails en pure laine unie ou de fantaisie offerts à plus de 50% de rabais.
Le cadeau idéal!

Au prix incroyable de
19⁹⁹ \$

CHEMISES SPORT À 1/2 PRIX

Choisissez parmi une merveilleuse sélection de chemises sport à manches longues, en 100% coton uni ou imprimé. Notre prix orig. 32 \$.

Au prix incroyable de
15⁹⁹ \$

JEANS CLUB INTERNATIONAL À 1/2 PRIX

Nos populaires jeans Club International, à coupe relâchée ou coupe confortable. Notre prix orig. 50 \$.

Au prix incroyable de
24⁹⁹ \$

CHAQUE ACHAT DOIT ASSURER VOTRE ENTIÈRE SATISFACTION OU VOTRE ARGENT VOUS SERA REMIS, SANS CONDITIONS.

TIP TOP TAILORS

FONDÉE EN 1908

Notre satisfaction est garantie ou votre argent vous sera remis. Si n'importe quel vêtement de Tip Top Tailors ne répond pas à vos attentes, nous ferons le nécessaire afin d'assurer votre entière satisfaction.

Non disponibles chez - Carrefour Langlier

Un groupe d'experts recommande la création d'un Conseil des aînés

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne
QUÉBEC

Le Québec devrait créer un Conseil des aînés pour surveiller les politiques gouvernementales destinées aux personnes âgées.

Telle est la principale suggestion formulée par un groupe d'experts sur les personnes âgées. Le rapport du groupe, présidé par l'ex-maire de Québec Jean Pelletier, a été rendu public hier après avoir été remis au ministre québécois responsable de la Condition des aînés, Marc-Yvan Côté.

Le comité Pelletier recommande, que le nouvel organisme comprenne de 9 à 12 personnes dont la moitié devront être âgés de 65 ans ou plus et la moitié être des femmes.

On suggère également de rattacher le nouveau comité au ministère du Conseil exécutif dirigé par le premier ministre lui-même et à le doter d'un secrétariat permanent.

De tels conseils existent déjà pour d'autres catégories de citoyens: par exemple le Conseil permanent de la jeunesse ou le Conseil du statut de la femme.

Le comité présidé par M. Pelletier avait été créé par le ministre de la Santé en avril 1990 avec le mandat de formuler des objectifs d'une éventuelle politique pour les personnes âgées.

À la suite des 17 mois qu'a duré leur travail, les 22 membres du comité ont signé unanimement un rapport «qui va marquer la politique de notre société», a dit M. Pelletier.

Le document traite de tous les sujets intéressant les personnes âgées sauf de la fiscalité («Nous n'avons eu ni le temps ni les moyens», a dit M. Pelletier) et des problèmes de transport qui n'entraient pas dans le mandat du comité.

Le rapport ne précise pas de politiques précises ou de programmes à être mis en place. «On a préféré une réflexion globale sur les aînés plutôt que de rédiger un catalogue de cataplasmes», a commenté M. Pelletier.

Bien-être et santé

La philosophie de base du document vise «le bien-être de la personne âgée pour lui permettre de continuer de vivre, en autant qu'elle le désire et qu'il est possible de le faire, en conformité avec les choix qu'elle a faits et avec le mode de vie qu'elle a connu au cours de la majeure partie de son existence».

Le document rappelle que le vieillissement est «l'affaire de tout le monde»: la proportion de personnes âgées dans la société québécoise est passée de 5,8 p. cent en 1961 à 10,9 en 1991. Cette tendance ira en augmentant de sorte que la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus atteindra 20 p. cent en 2011, note les études démographiques.

«Vers 2011, pour la première fois, les personnes âgées seront plus nombreuses que les personnes de 15 ans ou moins».

Le document s'intéresse d'abord à la santé des aînés. On précise que les mesures gouvernementales devront s'attaquer aux problèmes de dépression que connaissent ces personnes, réduire le taux de suicide, faire baisser la consommation de médicaments et diminuer l'alcoolisme.

Plusieurs autres maladies affectent les aînés, selon un relevé statistique des maladies: 37 p. cent souffrent d'arthrite ou de rhumatisme, 28 p. cent d'hypertension, 23 p. cent de troubles mentaux, 22 p. cent de maladies cardiaques et 11 p. cent de troubles digestifs.

La situation financière des personnes de 65 à 75 ans s'est améliorée au cours des récentes années mais elle s'est détériorée pour trois catégories précises de personnes: celles âgées de 55 à 64 ans, les gens âgés de 75 ans et plus et les femmes seules.

Aussi, le groupe de travail présidé par Jean Pelletier recommande qu'on favorise le maintien en emploi de ces personnes afin de développer leur autonomie financière et qu'on axe le système de sécurité du revenu en fonction des nouveaux besoins des années 90.

Il faut aussi poser des gestes au niveau de l'habitation, pour assu-

rer aux personnes âgées des logements qui conviennent à leurs besoins et qui facilitent leur intégration au reste de la société.

Enfin, le comité met l'accent sur la nécessité de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées afin notamment d'assurer leur sécurité psychologique en

les maintenant dans des lieux qui leur sont familiers et de contribuer à briser leur isolement.

M. Pelletier a insisté sur le caractère unanime du rapport. «On a fait consensus sur les problèmes et les orientations. C'est rare un consensus dans la société», a-t-il conclu.

Des finissants en médecine courtisés aux frais des contribuables

Presse Canadienne

QUÉBEC

En pleine période de compressions budgétaires, trois réceptions offertes aux finissants en médecine du Québec pour les inciter à aller travailler en région ont coûté 30 000 \$ aux contribuables québécois.

Le coût des réceptions apparaissent aux engagements financiers du ministère de la Santé et des Services sociaux pour le mois d'octobre 1991.

Les réceptions ont eu lieu dans les trois villes universitaires où on retrouve des facultés

de médecine, soit à Montréal, Sherbrooke et Québec.

«Il s'agit d'une activité annuelle, une grosse opération qui vise à recruter des médecins pour les envoyer en régions», a expliqué Marie-Claire Ouellette, une adjointe du ministre de la Santé, Marc-Yvan Côté.

Avez-vous des remords?

DERNIÈRE JOURNÉE!

On passe l'éponge. Système Nautilus gratuit.

Si vos godasses ont déjà traîné dans un club quelconque, placez-vous les pieds dans un Centre Nautilus Plus* version 91. Vous ne porterez plus à terre.

Pour vous en convaincre, on vous donne, à l'abonnement d'un an, le système Nautilus en plus d'une réduction avantageuse sur les frais initiaux. Mais seulement jusqu'au 30 novembre.

Y'a pas de mal à se faire du bien. **1-800-EN-FORME** (sans frais)

Si vous êtes un de nos ex-membres: on oublie les frais initiaux et on vous offre le même tarif mensuel que vous aviez lors de votre départ.

Nautilus



*Nautilus Plus inc. est une marque de commerce exclusive. Seul le **Foot** associé au terme Nautilus en garantit l'authenticité.

Anjou, Brossard, Côte-St-Luc (Cavendish Club), LaSalle, Laval (Le Carrefour), Laval (Val des Arbres), Longueuil, Montréal (Cour du Roi), Montréal (Place Victoria), Pointe-Claire (Mirabel Club), Repentigny, St-Laurent (Côte-de-Liesse), St-Laurent (Jules-Poitras), Ile-des-Soeurs, Ville Mont-Royal (Centre Rockland)

DÉGUSTEZ VOTRE VIN À LA BONNE TEMPÉRATURE

Ceillers d'appartements contenant de 20 à 250 bouteilles. Modèles pour résidences et restaurants. 2 températures.

LE CADEAU TOUT CHOISI!

LA CAVE À VINS
2910, boul. Losch
Saint-Hubert (Qc)
J3Y 3V8
Tél.: (514) 676-6447
Fax: (514) 525-1912

CITADELLE... LA TRADITION DE NOËL

FLOCONS DE COULEURS ASSORTIES

99¢

ACHETEZ-EN UN ET OBTENEZ LE DEUXIÈME GRATUITEMENT!

OISEAUX

1⁴⁹ à 2⁹⁹

ACHETEZ-EN UN ET OBTENEZ LE DEUXIÈME GRATUITEMENT!

PICS DE COULEURS ASSORTIES

1⁴⁹ à 2⁹⁹

GUIRLANDES À BILLES

1⁹⁹ à 3⁹⁹

59⁹⁹

ARBRE SYLVESTRE VERT BASE INCLUSE (se dépile comme un paraluie)

7' DE HAUTEUR

NOËL

CENTRE CITADELLE

CONCOURS "Mon beau sapin"

DESSINE-MOI UN SAPIN DE NOËL et tu auras la chance de gagner un voyage au pays de Disneyworld, ou l'un des 45 superbes bas de Noël remplis de surprises de Noël!

Pour participer, apporte ton dessin au Centre Citadelle. Pour connaître le nom des gagnants, regarde Ciné-Cadeau sur les ondes de Radio Québec

entre le 21 décembre 1991 et le 5 janvier 1992, tous les jours à 18h30 ou le lendemain à 15h30. Le concours se termine le 11 décembre 1991. Règlements disponibles en magasin.

OUVERT LES DIMANCHES 1er, 8 ET 15 DÉCEMBRE!

HEURES D'OUVERTURE JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE

lundi au vendredi 9h à 21h samedi 9h à 17h dimanche 10h à 17h

Laval 3615, autoroute 440 Ouest 686-8600	Longueuil 666, Place Trans-Canada 442-2345	Blainville 775, boul. Labelle 435-1983	Dollard-des-Ormeaux 4698, boul. St-Jean 620-9610	Repentigny 545, rue Notre-Dame 585-0100/585-2231
Joliette 303, boul. Antonio-Barrette 759-8110	Sorel 322, rue du Collège 746-1900	Saint-Hyacinthe 520, rue Martineau 796-4141	Drummondville 455, boul. Saint-Joseph 474-2777	

LA CARTE DE CRÉDIT CITADELLE, DEMANDEZ-LA! Crédit pré-autorisé instantanément. Sujet à certaines conditions.

Plis en vigueur dans les Centres Citadelle participants du 25 novembre au 4 décembre 1991 ou jusqu'à épuisement des stocks. Les photographies de cette annonce ne servent qu'à titre de référence. Il se peut que les produits diffèrent légèrement. Plans mise de côté et financement disponible.

JE SUIS DE RETOUR!

**PLUS FORT
QUE JAMAIS!**

Merci! Partisans de nos Expos, amateurs du SuperMotocross et du Salon de l'agriculture et de l'alimentation, Montréalais et Québécois, je vous remercie de votre patience et de votre confiance. Un sondage récent a révélé que vous souhaitiez me voir rouvrir et que vous aviez toujours confiance* en moi. Et vous avez eu raison. J'ai été ausculté de fond en comble comme aucun de mes semblables. Les ingénieurs m'ont rassuré sur ma santé.

Et ma toile?

Mère Nature s'est elle-même chargée de la mettre à l'épreuve, il y a quelques jours, avec des vents de 130 km/h. Elle n'a pas bronché. Je suis plus fort que jamais! Vous pouvez compter sur moi.

J'ai hâte de vous revoir.

RENDEZ-VOUS AUX ÉVÉNEMENTS SUIVANTS:

- Salon international de l'auto de Montréal
- ExpoNautique internationale
- Salon national de l'habitation
- Salon des véhicules récréatifs
- Salon de la machinerie agricole
- Match d'ouverture de La Machine
- Match hors-concours Expos/Blue Jays

9-19 janvier 1992
31 janvier-9 février 1992
28 février-8 mars 1992
12-15 mars 1992
19-22 mars 1992
28 mars 1992
4 et 5 avril 1992

PARC
OLYMPIQUE
MONTREAL

Liberté d'expression retrouvée pour les évêques des pays de l'Est

Agence France-Presse
CITÉ DU VATICAN

Le prélat a regretté l'absence d'un envoyé du Patriarcat de Moscou au synode, une absence « triste non seulement pour l'Église catholique mais aussi pour l'Église orthodoxe russe ». Il a tendu la main au patriarche Alexis: « Bâtissons ensemble une seule maison de la foi pour tous les peuples de la Russie. Que la paix et la grâce de Dieu soient avec l'Église orthodoxe russe ».

Mgr Kondrusiewicz a annoncé aux évêques que « l'Église de Russie est en train de renaître peu à peu, comme le phœnix, de ses cendres ». « Depuis mon arrivée à Moscou, nous avons enregistré 40 paroisses où travaillent 20 prêtres pour 250 000 fidèles environ, sur un territoire de quatre millions de kilomètres, alors que dans les années 60 il n'y avait que deux églises, une à Moscou et une à Leningrad », a-t-il dit.

Quant aux rapports avec les autorités, Mgr Kondrusiewicz a affirmé que celles-ci « sont formellement correctes » mais qu'elles « promettent beaucoup et donnent peu ».

L'évêque roumain d'Alba Julia, Mgr Gyorgy Iakubinyi, a revendiqué les droits des Églises de l'Est, qui « ne frappent pas à la porte de l'Europe » mais qui font partie de l'Europe « à part entière ». Il s'est aussi attaqué à « l'impérialisme linguistique » des grandes puissances en proposant l'espéranto comme nouvelle langue de l'Église, le latin étant de moins en moins pratiqué.

L'archevêque de Prague, Mgr Miloslav Vlk, a évoqué le « miracle » de la liberté qui s'est produit à l'Est il y a deux ans, après 40 années d'épreuves.

Un autre évêque tchécoslovaque, Mgr Joseph Koukl, a expliqué que son diocèse est un véritable « territoire de mission » après les « ravages spirituels » faits par le régime communiste.

Enfin l'archevêque polonais de Poznan, Mgr Jerzy Stroba, a insisté sur l'intérêt de pouvoir enseigner la religion à l'école aussi dans les pays de l'Est.

L'abbé Pierre « va mieux »

Agence France-Presse
ROUEN

L'abbé Pierre va « beaucoup mieux », après avoir été hospitalisé d'urgence pour un œdème pulmonaire à l'hôpital Charles Nicolle de Rouen, mais il devrait rester quelques jours en soins intensifs.

Selon l'hôpital, l'abbé de 78 ans avait été victime d'un malaise dans sa cellule de l'abbaye de Saint-Wandrille, à une vingtaine de kilomètres de Rouen et a été acheminé par ambulance aux urgences de l'hôpital, où il a été admis hier matin. Selon des sources médicales, son œdème pulmonaire est dû à une insuffisance cardiaque jusqu'ici non décelée.

L'abbé Pierre devait être transféré dans l'après-midi dans une unité de soins intensifs cardiologiques de l'hôpital Charles Nicolle.

L'ANGLAIS À MCGILL

Cours de 45 heures débutant la semaine du 8 janvier 1992. Choisissez l'horaire d'une durée de 12 semaines qui vous convient le mieux.

COURS DU SOIR

- 18 h à 20 h ou 20 h à 22 h deux fois par semaine.
- 18 h à 22 h une fois par semaine.

COURS DU SAMEDI

- 9 h à 13 h.

COURS DU MATIN

- 7 h 30 à 9 h 30 deux fois par semaine.

COURS D'APRÈS MIDI

- 16 h à 18 h deux fois par semaine.

COURS DU DIMANCHE

- 11 h à 15 h.

Droits: 220 \$

TOUT ÉTUDIANT DOIT PASSER UN TEST DE CLASSEMENT POUR POUVOIR SUIVRE CES COURS. LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ.

Date du test: le 9 décembre à 19 h.

Les billets pour le test peuvent être obtenus en personne ou par courrier (veuillez compléter et retourner le coupon ci-dessous). Les droits du test sont de 10 \$ non remboursables.

EN PERSONNE: Les étudiants doivent se présenter avant la date choisie de 9 h à 18 h 30 du lundi au jeudi ou de 9 h à 17 h 30 le vendredi, frais payables en espèces.

PAR COURRIER: Les demandes doivent nous parvenir au moins 10 jours avant la date du test. Veuillez préciser la date choisie et joindre un mandat postal.

OUI, j'aimerais obtenir un billet d'admission au test de classement du:

9 décembre

NOM

ADRESSE

Code postal

TÉL. (jour)

Vous trouverez ci-joint un mandat postal de 10 \$.
Veuillez retourner ce formulaire à l'adresse mentionnée en bas.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Appelez, écrivez ou venez nous voir au département de langues et de traduction

salle 214, pavillon de la bibliothèque Redpath
3461, rue McTavish
Montréal (Québec) H3A 1Y1
(514) 398-6160

Pour recevoir la brochure ainsi que l'horaire des cours, veuillez appeler le 398-3725.



POUR SE RENDRE

Les droits de scolarité sont déductibles d'impôt.



COMITÉ ADMINISTRATIF 1991-1992

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec est heureux de présenter les membres du Comité administratif élus par les membres du Bureau le 10 novembre dernier.

Madame Jeannine Pelland, qui a été élue en 1990 pour un sixième mandat consécutif, continuera d'exercer la présidence de l'Ordre en 1992.



Voici donc, dans l'ordre habituel, le nouveau Comité administratif: Rita Marchand, administratrice, Abitibi-Témiscamingue; Jocelyne Cherry, vice-présidente, Laurentides-Lanaudière; Jeannine Pelland, présidente (mandat 1990-1992); Jocelyne Lavoie, trésorière, Québec (Rive-Nord); André Lévesque, administrateur élu parmi ceux nommés par l'Office des professions du Québec.

L'OIIQ est une corporation professionnelle qui regroupe 62 000 membres.



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Débats en direct

AVONS-NOUS ENCORE UNE VIE PRIVÉE?

Invités:

Gilles Bibeau, Pierrot Péladeau, John Hellman et David J. Roy

Modératrice:

Anne-Marie Dussault

LE MERCREDI 4 DÉCEMBRE À 19 H 30

Lieu:
Pavillon 3200, rue Jean-Brillant
Frais: 15 \$
Réservations:
(514) 343-6090 1-800-363-8876
Télécopieur: 343-2275
Nous acceptons les cartes de crédit Visa et MasterCard.



Ouvert tous les soirs de la semaine et le dimanche, jusqu'au 24 décembre 1991.

HENRI VEZINA

920, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, 844-1971 2520, boulevard Daniel-Johnson, Laval, 686-6800

Baignade interdite

Une vendeuse de bière ambulante attend seule sur la plage de Galeao, près de l'aéroport de Rio de Janeiro, où les autorités sanitaires locales ont interdit de pêcher et de se baigner pour empêcher une épidémie de choléra, que pourrait répandre un soldat de la région qui a contracté la maladie au cours d'un séjour en Amazonie.

Amazonie.
PHOTO REUTERS



Le choléra gagne du terrain

Agence France-Presse
GENÈVE

■ Le Pérou a été frappé par une nouvelle flambée de choléra ces trois dernières semaines, a annoncé un porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) hier à Genève.

Au Pérou, quelque 12000 nouveaux cas ont été signalés depuis le 7 novembre. Le pays compte à présent 281513 cas. L'épidémie y a déjà causé 2681 morts.

Si des facteurs saisonniers — le début de l'été, qui provoque un regain des maladies diarrhéiques — ont pu contribuer à cette flambée, l'OMS tient à souligner que le facteur prédominant est que « le pays est submergé par le vibron cholérique », a déclaré le porte-parole.

Au Nigéria, pays le plus touché d'Afrique, il y a à présent 55067 cas, contre 48200 le 7 novembre. Le nombre de victimes y est passé de 6354 à 7104.

L'Afrique a enregistré au total 133136 cas (contre 125271 il y a trois semaines) et 12405 décès, les Amériques 336880 cas (contre 321469) et 3542 décès.

PAS DE T.P.S.

DIMANCHE

1^{ER} DÉCEMBRE

CHEZ SEARS

NOUS DÉDUIRONS DE VOS ACHATS UN MONTANT ÉQUIVALENT À LA T.P.S.* DANS LES RAYONS:

- Meubles, moquette, literie, articles pour la maison
- Électroménagers
- Électronique
- Loisirs, sports, jouets, articles de plein air et automobile
- quincaillerie, peinture et articles de rénovation non installés.

*Cette offre ne s'applique à aucun autre rayon en magasin ni aux produits de rénovation installés, aux articles vendus avec installation, à l'Agence de Voyages Sears, au Studio de Photo Sears^{MC} et autres concessions (tous les détails en magasin), stations d'essence, frais de livraison et frais de service. Sont également exclus de cette offre les achats par catalogues Sears, aux agences Sears, bureaux de vente par catalogue, et Centre de liquidation.

L'OFFRE EST EN VIGUEUR DIMANCHE LE 1^{ER} DÉCEMBRE 1991 SEULEMENT.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU
REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES
MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Étair' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121.

En province: Chicoutimi: 549-8240, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651,

St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.